



National
Defence

Défense
nationale

CANADIAN
ARMED FORCES



FORCES ARMÉES
CANADIENNES

Ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025



L'honorable David J. McGuinty, C.P., député.
Ministre de la Défense nationale

Canada

© Son Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Défense nationale du Canada, 2025.

N° au catalogue : D3-41F-PDF

ISSN : 2560-8983

Aussi disponible en anglais sous le titre 2024-25 Departmental Results Report.

Table des matières

- [En un coup d'oeil](#)
- [Message du ministre](#)
- [Résultats : Nos réalisations](#)
 - [Responsabilité essentielle 1 : Opérations](#)
 - [Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat](#)
 - [Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense](#)
 - [Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l'avenir](#)
 - [Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités](#)
 - [Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [Fait saillants des états financiers](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)



En un coup d'oeil

Le présent rapport sur les résultats ministériels détaille les réalisations effectives du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats escomptés décrits dans son [Plan ministériel 2024-2025](#).

[Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

Contexte opérationnel stratégique

En avril 2024, le Canada a publié la mise à jour de sa politique de défense intitulée [Notre Nord, fort et libre \(NNFeL\)](#). Cette politique continue de renforcer la défense du Canada en s'appuyant sur les engagements présentés dans [Protection, sécurité, engagement : la politique de défense du Canada](#) et le plan de modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) du Canada. Elle comprend un programme d'investissement de 8,1 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de l'année financière (AF) 2024-2025, et de 73 milliards de dollars sur vingt ans pour protéger les Canadiens, défendre notre Nord et soutenir nos alliés dans un monde de plus en plus imprévisible et interconnecté.

Par l'intermédiaire de NNFeL, le Canada investit dans de nouvelles capacités qui appuieront la présence et la mobilité du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes (MDN et FAC) dans le Nord. Cela comprend des investissements sur les 20 prochaines années de 218 millions de dollars dans les centres de soutien opérationnel du Nord, de 307 millions de dollars dans des aéronefs de détection et de contrôle à longue portée et de 1,395 milliards de dollars dans de nouveaux capteurs sous-marins.

Le MDN et les FAC continuent de mettre en œuvre leur [plan de modernisation du NORAD](#). Notamment, le Ministère a annoncé la mise en œuvre de la recherche et du développement pour la modernisation du NORAD, un investissement de 1,28 milliards de dollars pour l'AF 2024-2025 à l'AF 2027-2028. Le Ministère a également fait avancer les travaux sur le radar transhorizon de l'Arctique, un projet clé de modernisation du NORAD, qui a abouti à [l'annonce par le premier ministre de l'intention du Canada de s'associer à l'Australie pour le développement d'une technologie avancée de radar transhorizon de l'Arctique](#).

Le Canada consacrera 2 % du produit intérieur brut à la défense, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'état de préparation, l'investissement dans les capacités existantes et nouvelles, le soutien à l'industrie de la défense canadienne et la diversification des partenariats. Sur cette base, et conformément à NNFeL, la Défense a redéfini la collaboration du Canada avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans le cadre du processus de planification du développement de l'OTAN afin de confirmer les objectifs de capacité du Canada pour le cycle actuel de planification quadriennale des forces de l'OTAN. Veiller à ce que le Canada apporte la contribution opérationnelle la plus efficace et la plus durable possible à l'OTAN est un élément essentiel de la dissuasion et de la défense du territoire de l'OTAN contre l'agression de la Russie ou de tout autre adversaire.

La mise à jour de la politique de défense a été publiée à un moment où l'instabilité géopolitique a profondément modifié le paysage sécuritaire du Canada. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février

2022 a accéléré le retour à la compétition entre les grandes puissances et a inauguré une nouvelle ère, plus violente, d'incertitude, de concurrence et de conflits à l'échelle mondiale. Parallèlement, la République populaire de Chine est devenue plus affirmée dans la poursuite de ses intérêts nationaux, notamment par des activités cyber de plus en plus effrontées ciblant le Canada et les Canadiens, avec des conséquences dans la région indo-pacifique et dans le monde entier. En Amérique du Nord, le réajustement de la politique étrangère et de défense des États-Unis par l'administration Trump a entraîné un recentrage des priorités de défense, qui se détournent de l'Europe pour se concentrer sur la défense du territoire national et la région indo-pacifique. Dans ce contexte en évolution, la sauvegarde de la souveraineté du Canada, y compris dans l'Arctique et les régions nordiques, demeure une priorité à mesure que de nouvelles menaces, de nouveaux défis et de nouvelles vulnérabilités apparaissent.

Du 28 février au 7 mars 2025, l'honorable Bill Blair, ministre de la Défense nationale, a mené une série de discussions approfondies avec des chefs de file de l'industrie canadienne afin de faire avancer la Stratégie industrielle de défense du Canada. Il s'agit d'une étape cruciale pour renforcer nos capacités de défense et respecter les engagements énoncés dans *Notre Nord, fort et libre*, de la mise à jour de la politique de défense du Canada.

Principales priorités

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ont défini les priorités suivantes pour 2024-2025 :

- Opérations et disponibilité opérationnelle ;
- Reconstitution ;
- Évolution de la culture ;
- Modernisation ;
- Intendance et conformité.

Faits marquants pour le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes en 2024-2025

En 2024-2025, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ont contribué de manière significative à l'économie et à la présence mondiale du Canada. Avec des dépenses de plus de 33,9 milliards de dollars, le MDN a appuyé les opérations de défense, l'infrastructure et le personnel, le maintien en puissance de plus de 90 000 emplois et la stimulation d'emplois dans la défense et d'autres industries, notamment l'aérospatiale, les munitions, l'électronique de construction, les carburants et les services publics, les véhicules automobiles, la construction navale, les télécommunications et le transport.

Des investissements de 6,2 milliards de dollars dans les industries canadiennes de la défense et de l'aérospatiale ont stimulé l'innovation et soutenu les petites et moyennes entreprises, tandis que plus de 7,1 milliards de dollars ont été consacrés à des projets d'immobilisations qui ont amélioré les infrastructures et profité aux économies locales, incluant dans les communautés nordiques et autochtones.

Les investissements dans l'intelligence artificielle (IA), la cybersécurité et les technologies spatiales ont créé des emplois hautement qualifiés et renforcé l'écosystème d'innovation du Canada. L'engagement des jeunes est demeuré fort, des milliers d'entre eux ayant bénéficié des programmes d'éducation et de formation des FAC, et le soutien du public à l'égard des carrières dans les FAC est resté élevé.

À la suite de l'examen des dépenses de l'ensemble du gouvernement, le MDN a dû réduire ses dépenses de fonctionnement courantes. En 2024-2025, le MDN a équilibré ses finances publiques, en réduisant ses dépenses de plus de 800 millions de dollars, tout en maintenant son efficacité opérationnelle.

À l'échelle internationale, les FAC ont appuyé des missions de secours en cas de catastrophe, d'aide humanitaire et de maintien de la paix, y compris la formation continue des forces ukrainiennes dans le cadre de l'opération UNIFIER. Les partenariats mondiaux du Canada ont favorisé les droits de la

personne, l'égalité des sexes et le relèvement après les conflits. Ces efforts et ces investissements reflètent non seulement les valeurs du Canada sur la scène mondiale, mais renforcent également l'état de préparation opérationnelle et la réputation internationale des FAC.

- Dépenses réelles (y compris les services internes) : 33 924 795 251 \$
- Nombre total d'équivalents temps plein (y compris les services internes) : 92 674

Pour obtenir des informations complètes sur les dépenses totales et les ressources humaines du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, consultez la [section Dépenses et ressources humaines](#) de son rapport complet sur les résultats ministériels.

Sommaire des résultats

Voici un résumé des résultats atteints par le ministère en 2024-2025 dans ses principaux secteurs d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

Responsabilité essentielle 1 : Opérations

Dépenses réelles : 2 980 747 779 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 3 067

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, les FAC ont exercé leurs activités dans un environnement de plus en plus complexe et exigeant, tant au pays qu'à l'étranger. La situation mondiale en matière de sécurité a continué de se détériorer, imposant au MDN et aux FAC des exigences croissantes pour protéger les intérêts du Canada et contribuer à la stabilité internationale.

Au pays, les FAC ont joué un rôle essentiel dans la protection des Canadiens et l'affirmation de la souveraineté nationale. Elles ont notamment répondu à des catastrophes naturelles telles que des feux de forêt et des inondations, mené des opérations de recherche et de sauvetage qui ont sauvé des vies et appuyé les efforts visant à préserver et à protéger la souveraineté du Canada dans l'Arctique. La présence de l'Équipe de la Défense dans le Nord est demeurée essentielle pour surveiller et sécuriser le territoire arctique du Canada dans un contexte d'intérêt international croissant et de changements environnementaux.

Partout en Amérique du Nord, le personnel canadien et américain a continué de travailler en étroite collaboration au sein du NORAD afin de défendre le continent contre les menaces aérospatiales et maritimes en constante évolution. Ces efforts ont été essentiels pour maintenir la sécurité de l'espace aérien canadien et nord-américain et pour garantir une intervention rapide face aux nouveaux défis. Les FAC ont également continué de contribuer à la lutte contre le crime organisé et à l'interception des flux de stupéfiants illicites vers le continent. Cet effort collectif a permis au MDN et aux FAC d'obtenir de meilleurs résultats dans la protection du continent contre les menaces posées par le trafic illicite et a appuyé les efforts plus larges visant à renforcer la sécurité régionale.

Sur la scène internationale, les FAC ont continué de s'engager profondément à faire progresser les intérêts mondiaux du Canada et à appuyer ses alliés. Elles ont dirigé la brigade multinationale de l'OTAN en Lettonie, appuyé l'Ukraine dans sa défense contre l'agression russe et contribué aux efforts d'intervention en cas de crise au Moyen-Orient, au Kosovo, en Haïti, au Soudan et en République démocratique du Congo.

Dans la région Indo-Pacifique, les FAC ont donné suite à la Stratégie indo-pacifique du Canada en effectuant des déploiements navals réguliers, en participant à des exercices militaires multilatéraux et en renforçant les relations bilatérales en matière de défense avec des partenaires régionaux clés. Ces efforts ont renforcé la crédibilité et l'influence du Canada dans une région qui occupe une place de plus en plus centrale pour la sécurité mondiale et la stabilité économique.

Malgré des contraintes budgétaires, l'Équipe de la Défense a fait preuve de résilience et de professionnalisme dans l'exercice de ses responsabilités très variées. L'évolution de l'environnement de sécurité a souligné la nécessité urgente d'investir de façon soutenue dans les capacités, le personnel et

l'infrastructure de défense afin que le Canada demeure prêt à relever les défis futurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Pour en savoir davantage sur les [Opérations](#) de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son rapport sur les résultats ministériels

Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat

Dépenses réelles : 11 960 347 112 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 41 661

Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense a pris des mesures importantes pour améliorer l'état de préparation militaire afin de répondre aux exigences d'un environnement de sécurité mondial plus complexe et imprévisible. Ces efforts visaient principalement à faire en sorte que les FAC puissent mener de multiples opérations, tant au pays qu'à l'étranger, tout en conservant le personnel, l'équipement et la formation nécessaires pour maintenir leur efficacité opérationnelle. Toutefois, en raison de lacunes persistantes en matière de personnel et de capacités, l'état de préparation a continué de se détériorer au cours de l'AF 2024-2025.

Afin d'améliorer la réalisation des priorités du gouvernement du Canada en matière de défense, une initiative fondamentale a été mise en place pour mieux planifier, prévoir et diriger le renforcement de l'état de préparation, en s'appuyant sur une approche fondée sur des données et des preuves afin d'étayer la prise de décisions et l'affectation des ressources aux priorités en matière de préparation. Cette nouvelle capacité devrait permettre de mieux harmoniser et de mieux fournir les extrants militaires à l'appui d'un nouveau plan de campagne stratégique. Les efforts de transformation numérique en cours accéléreront encore la prise de décisions et la coordination au sein de l'Équipe de la Défense afin d'optimiser l'état de préparation.

Parallèlement, l'Équipe de la Défense a continué de s'attaquer aux défis de longue date en matière de préparation, notamment la pénurie de personnel qualifié dans des professions clés, la capacité industrielle limitée, les problèmes persistants liés à la chaîne d'approvisionnement, les déficits de financement et le vieillissement des flottes et des infrastructures, qui ont nui aux efforts de maintien en puissance. Certaines de ces pressions ont été atténuées grâce à des investissements ciblés dans le cadre de NNFeL. Ce financement a notamment permis de prolonger la durée de vie opérationnelle de la flotte de classe Halifax, contribuant ainsi à améliorer la préparation navale. La modernisation numérique de la chaîne d'approvisionnement de la Défense s'est poursuivie, contribuant ainsi à garantir que les FAC puissent appuyer des opérations simultanées et rester prêtes à relever les défis futurs.

Afin de renforcer l'état de préparation interarmées, les FAC ont participé à un large éventail d'exercices d'entraînement à l'échelle nationale, continentale et internationale. Ces exercices ont nécessité une étroite collaboration avec d'autres ministères du gouvernement, des alliés et des pays partenaires, et ont contribué à améliorer l'interopérabilité.

Enfin, la Défense a mis en place de nouvelles capacités modernisées qui ont amélioré la surveillance aérienne, renforcé les opérations de recherche et de sauvetage et amélioré l'application de la souveraineté canadienne.

Pour en savoir davantage sur les [Forces prêtes au combat](#), de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son rapport sur les résultats ministériels.

Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense

Dépenses réelles : 4 521 073 589 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 21 118

Au cours de l'AF 2024-2025, le Ministère a donné la priorité aux efforts de reconstitution visant à reconstruire les Forces armées et à renforcer l'Équipe de la Défense. Les efforts visant à augmenter les

effectifs militaires afin d'atteindre la cible de 101 500 membres ont donné lieu à plus de 68 000 candidatures et à 6 706 enrôlements dans les Forces régulières, dépassant ainsi la cible de 6 496, et à 4 735 enrôlements supplémentaires dans les Forces de réserve. Cette croissance est un signe encourageant du regain d'intérêt pour le service militaire, soutenu par les récentes modifications apportées au système de recrutement afin de le moderniser, notamment le lancement d'un nouveau portail de candidature en ligne et la rationalisation des processus, qui ont permis de réduire les délais et d'améliorer l'expérience des candidats.

Des changements politiques importants ont été introduits afin d'élargir l'accès et d'accélérer les inscriptions. Par exemple, l'année dernière, la plupart des candidats au programme y compris les résidents permanents, ont été autorisés à commencer leur formation de base après avoir obtenu le statut de fiabilité, en attendant leur habilitation de sécurité. De plus, les normes médicales ont été mises à jour afin de permettre l'évaluation des candidats au cas par cas, ce qui permet aux FAC de donner la priorité à des personnes capables de répondre aux exigences de la formation de base et aux exigences propres aux emplois des FAC. En outre, le test d'aptitude des FAC a été remplacé par un formulaire de demande d'emploi noté, qui évalue le rendement scolaire, les qualifications et l'expérience, afin d'accélérer le processus d'inscription. Ces réformes ont contribué à réduire les temps d'attente et à augmenter le nombre de candidats admis à la formation sans compromettre les normes.

Pour en savoir davantage sur [l'Équipe de la Défense](#), de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son rapport sur les résultats ministériels.

Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l'avenir

Dépenses réelles : 1 490 747 381 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 2 202

De concert avec ses alliés et ses partenaires, le MDN et les FAC ont maintenu une compréhension de l'environnement opérationnel futur (EOF) à long terme des forces armées afin de mieux comprendre les conflits potentiels à venir ainsi que la conception des forces et les caractéristiques des capacités militaires nécessaires pour relever les défis que ces conflits poseront. Le premier concept militaire de base a été publié. Il harmonise la communauté du développement et de la conception des forces avec l'EOF en évolution et décrit le type de FAC nécessaire pour répondre aux menaces futures.

Dans le cadre de la [modernisation du NORAD](#), la Défense a mené avec succès des essais sur le terrain de capteurs de navigation quantiques, testé des technologies de surveillance de l'Arctique, notamment des radars transhorizon et des systèmes d'imagerie à faible luminosité, et lancé la première installation d'essai hypersonique du Canada. Le programme Innovation pour l'excellence en matière de défense et de sécurité (IDEeS) et le Centre d'IA ont livré des prototypes opérationnels dans les domaines de la cyberdéfense, des systèmes autonomes et du commandement et contrôle numériques, qui facilitent la prise de décision en temps réel et l'interopérabilité avec les alliés.

La Défense a fait progresser l'innovation dans de multiples domaines afin de relever les nouveaux défis en matière de sécurité. Dans le cadre d'opérations et d'exercices dans l'Arctique, les FAC ont mis à l'essai de nouvelles technologies, notamment l'Expérience interarmées dans l'Arctique, où plus de 250 satellites en orbite basse ont été utilisés pour suivre en temps réel des navires et des aéronefs. La Défense a également testé des capteurs terrestres alimentés par l'IA pour détecter la fumée des feux de forêt, exploré des interventions en cas d'incursion de drones et continué d'investir dans les technologies quantiques dans le cadre de la modernisation du NORAD. Les capacités de surveillance ont été renforcées grâce à l'utilisation de drones, de systèmes de réalité augmentée et de camouflage avancé.

La transformation numérique a joué un rôle clé dans l'amélioration de l'interopérabilité et de l'efficacité opérationnelle. La Défense a renforcé les capacités de commandement et de contrôle interarmées et combinées et a contribué à une initiative multinationale visant à faire progresser le commandement et le contrôle combinés dans tous les domaines, en testant de nouveaux outils de partage de données et des prototypes numériques. Le Centre d'intelligence artificielle du MDN et des FAC et le Laboratoire opérationnel d'IA de la Défense ont appuyé l'élaboration de solutions fondées sur l'IA, conformément au

Cadre d'éthique de l'IA de la Défense. Le programme IDEeS a continué de mobiliser des innovateurs externes, tandis que le Canada a appuyé l'Accélérateur d'innovation pour la défense de l'OTAN dans l'Atlantique Nord en faisant la démonstration et l'essai de technologies de contre-drone. Ces efforts ont permis de maintenir l'innovation au cœur de la façon dont la Défense se prépare et réagit aux menaces complexes et en constante évolution.

Pour en savoir davantage sur le [Concept de force de l'avenir](#), de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son rapport sur les résultats ministériels.

Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités

Dépenses réelles : 7 383 814 779 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 3 239

En collaboration avec ses partenaires fédéraux, le MDN et les FAC ont fait progresser les principales recommandations en matière de réforme de l'approvisionnement de la défense en vue de modifications législatives et stratégiques, des exigences des FAC et des relations avec l'industrie de la défense afin d'appuyer la prise de décisions du gouvernement. Par exemple, le Règlement sur les marchés de la Couronne (RMC) a été modifié afin d'optimiser les marchés fédéraux en exemptant certains contrats des exigences en matière d'appel d'offres du RMC, plus précisément ceux pour lesquels une exemption pour la sécurité nationale a été invoquée à bon droit, ainsi que les contrats entre le gouvernement du Canada et une entité gouvernementale.

La Défense a continué à faire progresser l'élaboration d'une stratégie pour l'industrie de la défense visant à renforcer les relations du Canada avec son industrie de la défense en favorisant la croissance et l'innovation dans le domaine de la production de défense souveraine. Par exemple, le Canada a annoncé deux partenariats stratégiques, l'un avec L3Harris MAS de Mirabel, au Québec, et l'autre avec CAE, de Montréal, au Québec. De plus, la Défense a augmenté ses seuils de délégation de pouvoirs financiers internes afin de rationaliser davantage l'approbation des projets et a commencé à élaborer des voies d'acquisition d'équipement optimisées en fonction du risque, de la complexité et de l'urgence des articles à acquérir. La Défense nationale a également tiré parti de l'approche fondée sur le risque en matière d'approbation des contrats, mise en place par les Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), pour les projets admissibles et à faible risque, ce qui a amélioré la rapidité des acquisitions de défense à faible risque.

De plus, la Défense a réalisé des progrès importants dans la mise en œuvre de son approche de maintien en puissance continu des capacités, qui vise à déterminer et à mettre en œuvre des investissements continus dans la mise à niveau technologique pendant la phase de service d'une capacité afin de garantir que l'équipement des FAC demeure pertinent sur les plans technologique et opérationnel, durable et adapté à son utilisation pendant toute sa durée de vie. La mise à jour des technologies des systèmes de communication, de navigation et de surveillance a été approuvée pour la flotte d'avions CC-130J Hercules du Canada, et la planification est en cours pour l'intégration de technologies dans les autres flottes des FAC à compter de l'AF 2025-2026.

Enfin, les [investissements dans le matériel de défense](#) au cours de la période visée comprenaient la formation future des équipages, la modernisation du parc de véhicules logistiques, le maintien en puissance et la mise à niveau du parc aérospatial, la planification du parc de sous-marins et d'autres mises à niveau technologiques. Ces investissements témoignent de la volonté de bâtir une armée plus forte, équipée pour assurer une sécurité accrue aux Canadiens.

Ensemble, ces mesures reflètent une transition plus large vers des pratiques d'approvisionnement en matière de défense plus souples et plus stratégiques, ainsi qu'un engagement soutenu à moderniser les capacités de défense tout en restant alignés avec nos alliés et partenaires dans un environnement où les menaces évoluent.

Pour en savoir davantage sur l'[Acquisition de capacités](#), de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son rapport sur les résultats ministériels.

Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables

Dépenses réelles : 4 482 599 215 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 16 178

Au cours de l'AF 2024-2025, le MDN et les FAC ont fait progresser les priorités clés en matière d'infrastructure et de durabilité afin d'appuyer la disponibilité opérationnelle. Des projets majeurs ont avancé aux bases des Forces canadiennes de Gagetown, de Petawawa, d'Esquimalt et d'Halifax, tandis que les travaux à l'aéroport d'Inuvik ont progressé en collaboration avec des partenaires autochtones. La phase 1 du Plan d'investissement en capital pour le portefeuille résidentiel a été lancée, ciblant la construction de 668 nouvelles unités de logement résidentiel (ULR) et la rénovation d'ULR supplémentaires sur cinq ans. À Edmonton, en Alberta, la construction de six immeubles d'appartements à émissions nettes zéro, totalisant 36 ULR, a commencé. Il s'agit des premiers immeubles de ce type dans le portefeuille fédéral.

Les efforts en matière d'action climatique sont demeurés soutenus. Vingt-sept contrats de rendement énergétique actifs devraient permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'environ 123 665 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone et de générer des économies annuelles de 41,9 millions de dollars. La Défense a également réduit de 42,1 % les émissions de GES provenant des biens immobiliers et du parc de véhicules conventionnels, par rapport aux données de référence de 2005.

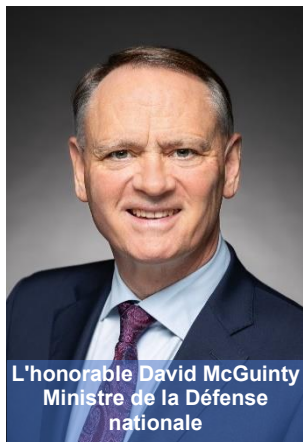
Les efforts de réconciliation se sont poursuivis, avec plus d'un million de dollars versés à 25 organisations des Premières Nations, Inuites et Métisses pour soutenir l'engagement, la collaboration et le codéveloppement. Les politiques internes ont également été mises à jour afin de se conformer à la [loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#), garantissant ainsi des partenariats respectueux et cohérents.

Au cours de l'AF 2024-2025, le MDN et les FAC ont perfectionné plusieurs systèmes de technologie de l'information en mettant l'accent sur l'interopérabilité avec les alliés de l'OTAN. Le Canada a maintenu son rôle de chef de file dans l'avancement des communications maritimes à haute fréquence (HF) avec les pays de l'OTAN et a conclu un protocole d'entente avec la Belgique pour appuyer les essais d'interopérabilité. Grâce à la mise en œuvre d'un système de messagerie HF, le Canada continue de mettre en place une architecture conforme aux normes de l'OTAN afin de renforcer la sécurité et la résilience des communications avec ses partenaires alliés.

Les progrès se sont également poursuivis dans le renforcement des capacités cybernétiques. Le Ministère s'est concentré sur le renforcement des fondements des opérations cybernétiques défensives et offensives en améliorant les structures et la planification nécessaires pour détecter, dissuader et contrer les menaces en constante évolution qui pèsent sur le Canada et pour appuyer les opérations des FAC. Parmi les étapes importantes, mentionnons la création du Commandement cybernétique des FAC et la finalisation du Concept d'emploi de la Force des FAC pour les opérations cybernétiques offensives, deux mesures importantes pour préparer les FAC à opérer efficacement dans le domaine cybernétique.

Pour en savoir davantage sur les [Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables](#), de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son rapport sur les résultats ministériels.

Message du ministre



En ma qualité de ministre de la Défense nationale, j'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels pour l'année financière 2024-2025. Ce rapport est un compte rendu détaillé des progrès réalisés au cours de l'année par les militaires et les membres civils de l'Équipe de la Défense quant aux priorités du Canada en matière de défense.

Compte tenu de l'évolution constante de l'environnement de sécurité mondial, le Canada demeure déterminé à constituer des Forces armées canadiennes (FAC) fortes et résilientes qui disposent du soutien et des ressources dont elles ont besoin pour réaliser leur plein potentiel et défendre la sécurité et les intérêts du Canada. La politique de défense du Canada prévoit la modernisation du processus de recrutement des FAC pour reconstituer l'armée. Les efforts de recrutement misent sur l'emploi de la technologie numérique pour améliorer l'expérience des candidats, accélérer les vérifications et les examens requis, et prendre contact avec de nouveaux bassins de candidats.

En vertu de la politique de défense du Canada, le Gouvernement du Canada a augmenté ses dépenses de défense année après année et continuera de le faire. Conformément au [budget de 2024](#), un financement de 1,4 milliard de dollars sur cinq ans a été accordé au ministère de la Défense nationale pour lui permettre de regarnir ses stocks d'équipement militaire. Ces investissements ont permis à l'Équipe de la Défense de faire avancer les importants projets d'acquisition suivants.

- Le cinquième des six navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique a été livré en août 2024, et le dernier navire a été lancé en décembre 2024 ;
- Le premier navire de soutien interarmées a également été lancé en décembre 2024 et devrait être livré à la Marine royale canadienne en 2026. Le deuxième navire devrait être livré en 2027 ;
- L'Armée canadienne a élaboré un plan de modernisation audacieux et nécessaire, et a réalisé des progrès quant aux capacités prioritaires telles que les systèmes de commandement et de contrôle numériques, la défense antiaérienne basée au sol, la frappe de précision à longue portée (terre), la modernisation du tir indirect, l'amélioration de la mobilité intérieure et dans l'Arctique, et l'amélioration du système du soldat ;
- Finalement, la conception des installations des escadrons de chasse a progressé, et la préparation des sites de Bagotville, au Québec, et de Cold Lake, en Alberta, s'est poursuivie en vue de soutenir le début des travaux de construction en 2025.

En septembre 2024, le gouvernement a présenté une demande d'information officielle aux soumissionnaires potentiels capables de construire des sous-marins de patrouille pour le Canada. Le renouvellement et l'expansion de la flotte de sous-marins contribueront à la défense du Canada, y compris l'Arctique, ainsi qu'à la défense collective de l'Amérique du Nord par l'entremise du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

Parallèlement aux efforts de modernisation du NORAD, les FAC améliorent leur infrastructure et leur logistique dans l'Arctique afin de permettre des opérations agiles et durables à long terme. En mars 2025, le gouvernement a annoncé l'établissement de carrefours de soutien opérationnel du Nord afin d'accroître la présence et d'améliorer la capacité d'intervention du Canada dans l'Arctique.

Ces investissements s'inscrivent dans le plan gouvernemental de modernisation du NORAD de 38,6 milliards de dollars – le plus important investissement dans les capacités du NORAD au Canada depuis des décennies. Le gouvernement a également annoncé en mars 2025 un partenariat de 6 milliards de dollars avec le gouvernement australien pour le développement d'une technologie de radar transhorizon, qui sera essentielle pour renforcer la connaissance du domaine dans les approches nordiques du Canada.

Le Canada est résolu à contribuer à la sécurité de la région euro-atlantique. En novembre 2024, dans le cadre de l'[opération REASSURANCE](#), la contribution du Canada aux efforts de dissuasion et de défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), la brigade multinationale dirigée par le Canada en Lettonie a mené son premier exercice en campagne sous l'égide de l'OTAN, marquant ainsi une étape importante. Les troupes alliées participant à l'exercice, dont les objectifs comprenaient la projection de force, les communications et le maintien en puissance, comptaient 3 500 soldats, dont 2 200 soldats canadiens.

En tant que pays du Pacifique, le Canada s'attache à promouvoir la liberté, l'ouverture et l'inclusivité de la région indo-pacifique, comme l'indique clairement la [Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique](#). Il maintient une présence militaire avancée permanente dans le cadre de l'[opération HORIZON](#) afin de favoriser la sécurité et la connaissance du domaine dans la région. Le Canada a déployé les NCSM *Montréal*, *Vancouver* et *Ottawa* dans la région en 2024, remplissant ainsi son engagement de déployer trois navires de guerre en vertu de sa stratégie pour l'Indo-Pacifique.

Au cours de la dernière décennie, les FAC ont été de plus en plus sollicitées pour intervenir lors de catastrophes naturelles partout au pays. À l'été 2024, dans le cadre de l'[opération LENTUS](#), les FAC ont apporté leur soutien lors des feux de forêt à Terre-Neuve-et-Labrador, en Alberta, ainsi qu'au Manitoba, où elles ont assuré l'évacuation de la communauté de la Première Nation des Cris de Bunibonibee pendant un incendie incontrôlable.

Rien de tout cela ne serait possible sans les membres de notre équipe, qui sont le cœur de notre institution. C'est grâce à eux que la création d'un environnement de travail où tous les membres de l'Équipe de la Défense se sentent soutenus et en mesure de servir est une priorité permanente. La promotion du respect et de l'inclusion permet de constituer des équipes plus fortes et aux perspectives plus diversifiées qui renforcent à leur tour la disponibilité opérationnelle de nos forces armées pour défendre le Canada et ses intérêts.

C'est pourquoi nous avons publié le [Plan global de mise en œuvre](#) en juin 2024. Ce plan oriente les efforts de changement au moyen d'échéanciers et de méthodes claires pour mettre en œuvre les 194 recommandations issues des examens externes. Il comprend en outre trois autres initiatives politiques majeures, soit l'amélioration des processus de plainte et de grief, l'élargissement de services de soutien complets pour les personnes touchées par une inconduite, et la présentation d'une stratégie de garde d'enfants pour les membres des FAC. Nous avons en outre réalisé des progrès importants quant à la mise en œuvre des 48 recommandations du [Rapport de l'examen externe indépendant et complet](#).

Ce rapport présente au grand public et aux parlementaires de plus amples renseignements sur ces recommandations ainsi que sur d'autres initiatives clés que l'Équipe de la Défense s'est engagée à mettre en œuvre pour le Canada.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'David J. McGuinty'.

L'honorable David. J. McGuinty, C.P., député
Ministre de la Défense nationale

Résultats : Nos réalisations

Responsabilités essentielles et services internes

- [Responsabilité essentielle 1 : Opérations](#)
- [Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat](#)
- [Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense](#)
- [Responsabilité essentielle 4 : Concept de la force de l'avenir](#)
- [Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités](#)
- [Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables](#)
- [Services internes](#)



Responsabilité essentielle 1 : Opérations

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussion sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignement sur les Résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités pangouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Détecter, dissuader et défendre contre les menaces ou les attaques visant le Canada. Aider les autorités civiles et les organismes d'application de la Loi, y compris la lutte contre le terrorisme, en appui à la sécurité nationale, à de catastrophes nationales ou à de grandes situations d'urgence ; et mener des opérations de recherche et de sauvetage.

Détecter, dissuader et défendre contre les menaces pesant sur l'Amérique du Nord, ou les attaques dirigées contre elle, de concert avec les États-Unis, notamment par l'intermédiaire du NORAD.

Diriger et/ou contribuer aux forces de l'OTAN et aux efforts de coalitions visant à dissuader et de vaincre les adversaires, y compris des terroristes, afin d'appuyer la stabilité mondiale. Diriger et/ou contribuer aux opérations de paix internationales et des missions de stabilisation avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux. S'engager dans le renforcement des capacités afin d'appuyer la sécurité d'autres pays et les moyens dont ils disposent pour contribuer à la sûreté et à la sécurité des Canadiens à l'étranger. Aider les autorités civiles et des partenaires non gouvernementaux pour répondre en cas de catastrophes internationales et nationales ou de situations d'urgence de grande envergure.



Répercussion sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 1 : Opérations.

Tableau 1.1 : Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées contre lui.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des demandes d'aide auxquelles le Ministère répond	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %
% des éléments de force qui sont déployés dans les délais établis	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %
% de l'objectif fixé atteint dans le cadre d'opérations nationales	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 95 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations nationales	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations nationales	31 mars 2025	2022-2023 : Objectif atteint 2023-2024 : Objectif atteint 2024-2025 : Objectif atteint

Tableau 1.2 : Les personnes en détresse bénéficient d'une intervention efficace de recherche et sauvetage.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des interventions coordonnées maritimes, aéronautiques et interarmées qui sont jugées efficaces en cas d'incident de recherche et de sauvetage	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %
% des demandes d'assistance des services de recherche et de sauvetage aéronautiques des Forces armées canadiennes auxquelles le Ministère répond	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 99 % 2023-2024 : 99 % 2024-2025 : 99 %*
% d'opérations de recherche et de sauvetage aéronautiques des Forces armées canadiennes qui satisfont les normes établies	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 91 % 2023-2024 : 95 % 2024-2025 : 93 %**

* La cible n'a pas été atteinte en raison d'un certain nombre de facteurs potentiels, notamment les conditions météorologiques défavorables, les restrictions imposées aux équipages et le nombre d'heures de vol restantes avant les opérations de maintenance. Sur 8 059 cas, 572 missions de recherche et sauvetage (SAR) ont été générées pour les moyens aériens des FAC, dont 567 ont été activées, ce qui donne un taux de 99 %. Dans le cas des missions non accomplies, les centres interarmées de coordination des opérations de sauvetage ont utilisé des moyens à proximité, notamment des aéronefs et des navires civils, afin de résoudre les cas rapidement et efficacement, lorsque cela était sécuritaire et approprié.

** La cible n'a pas été atteinte en raison de retards causés par un certain nombre de facteurs potentiels, notamment des problèmes liés aux aéronefs, le ravitaillement en carburant pour des missions longues ou prolongées et les conditions météorologiques défavorables. Sur les 567 activations des services de recherche et sauvetage (SAR) des FAC, 528 ont respecté les échéanciers d'intervention, soit un taux de 93 %. Les coordonnateurs des missions SAR ont utilisé toutes les ressources disponibles pour s'assurer que les interventions en cas d'incident SAR étaient menées efficacement, coordonnées jusqu'à leur conclusion ou transférées à un organisme approprié.

Tableau 1.3 : La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des objectifs déclarés atteints par les opérations et exercices dans l'Arctique	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 95 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %

Tableau 1.4 : L'Amérique du Nord est défendue contre les menaces et les attaques.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des objectifs fixés atteints dans le cadre d'opérations continentales	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %
% des engagements et des obligations du Canada à l'accord du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et qui sont respectés	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 98,1 % 2023-2024 : 92,8 % 2024-2025 : 94,7 %*
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations continentales	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations continentales	31 mars 2025	2022-2023 : Objectif atteint 2023-2024 : Objectif atteint 2024-2025 : Objectif atteint

* L'objectif n'a pas été atteint en raison de plusieurs facteurs potentiels, notamment la maintenance et les conditions météorologiques ayant affecté le taux de réussite des sorties, ainsi que des niveaux de dotation inférieurs aux niveaux requis. Toutefois, toutes les inspections du NORAD ont abouti à une évaluation Prêt pour la mission.

Tableau 1.5: Les Forces armées canadiennes contribuent à un monde plus stable et paisible.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des opérations internationales qui atteignent les objectifs fixés	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 95 % 2023-2024 : 98 % 2024-2025 : 100 %
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations internationales	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations internationales	31 mars 2025	2022-2023 : Objectif atteint 2023-2024 : Objectif atteint 2024-2025 : Objectif atteint

[La section Résultats de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes sur la page Infobase du GC](#) fournit des informations supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire de ses programmes.

Renseignement sur les résultats

La section suivante décrit les résultats des opérations en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'année.

Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées contre lui

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, la Défense a continué de réaliser son mandat qui consiste à protéger les Canadiens, à affirmer la souveraineté du Canada et à préserver la sécurité nationale en renforçant la détection des menaces, en améliorant la coordination interorganismes et en intervenant en cas de catastrophes et d'urgences nationales. Voici les principales mesures prises :

Renseignement stratégique et alliances :

- Production de renseignements stratégiques pour identifier les menaces qui pèsent sur le Canada et les Canadiens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. De plus, grâce à sa collaboration avec ses alliés, la Défense a élargi et renforcé ses partenariats, facilitant ainsi l'échange d'informations sur les menaces et d'indicateurs d'alerte précoce ;

- [L'opération LIMPID](#) est la mission des Forces armées canadiennes (FAC) visant à détecter le plus tôt possible les menaces à la sécurité du Canada. Dans le cadre de l'opération LIMPID, les FAC ont assuré une surveillance régulière de l'espace aérien, maritime, terrestre, spatial et cyber du Canada par divers moyens.

Coordination interorganismes :

La Défense a continué de protéger les Canadiens en renforçant sa collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux afin d'améliorer l'interopérabilité et d'appuyer les opérations des FAC, comme le prévoit le [Plan fédéral d'intervention d'urgence](#). Cela comprenait la mise à disposition d'officiers de liaison au [Centre des opérations du gouvernement](#) et le soutien aux autorités civiles par les moyens suivants :

- [Le renforcement du soutien à la sécurité intérieure](#) en renforçant la sécurité frontalière du gouvernement du Canada avec les États-Unis à la demande du ministre de la Sécurité publique ;
- Le soutien à la [Force opérationnelle nationale frontalière](#) de la Gendarmerie royale du Canada pour la planification, la passation de marchés, la liaison, la logistique et les communications ;
- Le soutien à la planification de la sécurité dans le cadre de l'opération CADENCE, qui fait partie du [Groupe intégré de sûreté et de sécurité](#) pour [le sommet du G7 de 2025 à Kananaskis, en Alberta](#) ;
- En s'associant à Parcs Canada dans le cadre de [l'opération PALACI](#) pour exploiter le plus grand programme mobile de contrôle des avalanches au monde dans le parc national des Glaciers ;
- Rester en position de [détecter, de dissuader, de perturber et de neutraliser les menaces qui pèsent sur les Canadiens et les intérêts canadiens au pays et à l'étranger](#) grâce à l'intégration des effets des forces d'opérations spéciales, tant dans le cadre des opérations interarmées des FAC que par le renforcement de la collaboration avec l'ensemble des partenaires gouvernementaux.

Répondre aux urgences nationales :

Les catastrophes naturelles au Canada ont augmenté en fréquence et en gravité ces dernières années en raison des répercussions des changements climatiques, ce qui a des [répercussions importantes sur la défense et la sécurité nationales](#). Depuis 2010, les opérations des FAC en intervention lors de catastrophes naturelles ont presque doublé tous les cinq ans. Bien que les FAC restent prêtes à aider les autorités lors de toute crise au Canada, ce soutien exerce des pressions sur l'état de préparation, la disponibilité du matériel, la formation du personnel et [les activités de reconstitution des FAC](#).

Au cours de l'AF 2024-2025, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les FAC ont mené des opérations de secours en cas de catastrophe, principalement dans le cadre de [l'opération LENTUS](#), qui comprenaient :

- La participation à l'évacuation de plus de 2 100 résidents de la communauté crie de Bunibonibee, au Manitoba ;
- La réalisation de 32 vols d'évacuation à l'aide de cinq avions CC-130 Hercules ;
- La fourniture d'une assistance en matière de lutte contre les incendies de type III aux autorités provinciales, ainsi qu'un soutien stratégique dans les régions de Jasper et de Fox Lake, en Alberta. La lutte contre les incendies de type III comprend la mise à disposition de personnel supplémentaire formé et doté d'équipements spécialisés afin de renforcer les effectifs et les ressources existants qui luttent contre les incendies ;
- Fournir des abris d'urgence et des services alimentaires à plus de 700 personnes évacuées à Labrador City, Terre-Neuve-et-Labrador.

Les personnes en détresse bénéficient d'une intervention efficace de recherche et sauvetage

Résultats obtenus

Programme national de recherche et de sauvetage :

Au cours de l'AF 2024-2025, les Forces armées canadiennes (FAC) ont continué de jouer un rôle central dans [le Programme national de recherche et de sauvetage \(SAR\) du Canada](#), en fournissant des capacités d'intervention rapide et efficace aux personnes en détresse partout au pays. En mettant l'accent sur la SAR aéronautique et en assurant une coordination étroite avec la Garde côtière canadienne en cas d'incidents maritimes, les FAC ont renforcé leur capacité de sauver des vies grâce à un déploiement rapide et à des ressources spécialisées. Dans le Nord et l'Arctique, [les Rangers canadiens](#) ont continué d'appuyer les opérations SAR terrestres, assurant ainsi la sécurité et le bien-être des Canadiens dans des environnements éloignés et difficiles.

En tant que partenaire du [Programme national de recherche et de sauvetage](#), les FAC ont maintenu un niveau élevé de préparation pour intervenir immédiatement en cas d'incidents de recherche et de sauvetage, fournissant une assistance spécialisée grâce à des aéronefs et des équipages de SAR dédiés.

Au cours de l'AF 2024-2025, 8 405 incidents SAR ont été signalés au Canada. Parmi ceux-ci, 1 696 ont été classés dans la catégorie 1 (détresse) ou dans la catégorie 2 (détresse imminente). Tous les cas gérés par les Centres interarmées de coordination des opérations de sauvetage ont été menés à bien avec efficacité.

Les principaux efforts déployés au cours de l'année financière ont compris l'amélioration de la formation des bénévoles et l'accroissement de l'efficacité des interventions SAR grâce à la [mise en œuvre de nouvelles technologies](#) permettant de localiser plus rapidement les personnes en détresse, ce qui a permis de gagner un temps précieux et d'améliorer les résultats des recherches. Ces améliorations contribuant ainsi à un système SAR mieux coordonné et plus résilient.

Il s'agit notamment de l'utilisation de [système de détecteurs de cellulaire aéroportés pour la recherche et le sauvetage](#) sur certains appareils de l'Aviation royale canadienne, notamment l'avion CC-130H Hercules, et sur les avions de l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens dans le cadre d'opérations SAR approuvées. Les efforts se sont poursuivis pour intégrer cette capacité dans les avions de remplacement, notamment le CC-295 Kingfisher et le CH-149 Cormorant modernisé, afin de renforcer les opérations SAR dans les années à venir.

La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée

Résultats obtenus

Les régions nordiques et arctiques du Canada sont demeurées une priorité stratégique pour le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et FAC). En tant que [nation Arctique](#), le Canada fait face à des menaces nouvelles et croissantes, allant des changements climatiques à l'évolution rapide de la technologie, en passant par l'intensification de la concurrence stratégique et géopolitique. Le MDN et les FAC ont continué de jouer un rôle essentiel dans la défense du Nord canadien et l'affirmation de la souveraineté du Canada sur son territoire et ses approches, en particulier face aux revendications unilatérales qui visent à nuire aux intérêts canadiens. Comme le réaffirme le document [Notre Nord, fort et libre](#) (NNFeL), le Canada investit dans de nouvelles capacités qui renforceront la présence et la mobilité du MDN et des FAC dans le Nord.

Au cours de l'année financière 2024-2025, les FAC ont maintenu une présence constante dans le Nord, avec environ 300 militaires à temps plein et 5 000 Rangers canadiens dans 200 collectivités éloignées et isolées, dont plus de 1 500 membres du personnel dans 61 collectivités de l'Arctique et du Nord. La Défense a également amélioré ses capacités de surveillance et de renseignement et a approfondi sa collaboration avec ses partenaires arctiques et internationaux.

Les centres de soutien opérationnel dans le Nord : Le MDN et les FAC ont entrepris la planification d'un réseau dispersé de stations logistiques, comprenant des pistes d'atterrissage, des installations et du matériel logistiques, ainsi que des stocks de pièces de rechange qui permettront aux FAC de mieux faire valoir la souveraineté canadienne en établissant une présence accrue tout au long de l'année dans l'Arctique. Le ministre de la Défense nationale a annoncé qu'Inuvik, Yellowknife et Iqaluit seraient les premiers emplacements désignés pour ces centres. Le projet se poursuit afin d'évaluer d'autres emplacements plus au nord afin d'améliorer la capacité des FAC à déployer, à maintenir en puissance et à soutenir des opérations dans les régions nordiques et arctiques du Canada.

Au fur et à mesure du développement du réseau de centres, l'Équipe de la Défense continuera de travailler en étroite collaboration avec les communautés nordiques, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et aux mesures du plan d'action de la Déclaration.

Comme annoncé dans Notre Nord, fort et libre, le Canada investit dans de

nouvelles capacités qui appuieront la présence et la mobilité du MDN et des FAC dans le Nord. Parmi les capacités et les engagements nouvellement annoncés, les investissements clés liés à la défense de l'Arctique et du continent comprennent les suivants :

- Le premier ministre a annoncé que le Canada renforcerait la présence des FAC dans l'Arctique de façon importante, soutenue et presque toute l'année, notamment en élargissant ses opérations et ses exercices d'entraînement dans le Nord et dans l'Arctique ;
- Le Canada a engagé 7,556 milliards de dollars pour l'acquisition d'avions de détection lointaine afin d'améliorer la capacité du Canada à détecter les menaces aériennes et maritimes à longue distance, y compris dans les régions nordiques du Canada et à proximité de ses côtes ;
- Le Canada renforcera ses capacités cybernétiques et spatiales, notamment en investissant 985 millions de dollars dans la construction d'une nouvelle station terrestre pour satellites dans l'Arctique ;
- Le Canada a annoncé le lancement de la Politique étrangère du Canada pour l'Arctique (PECA), qui complète le Cadre stratégique pour le Nord et l'Arctique de 2019 ainsi que NNFEL. La PECA décrit la stratégie diplomatique du Canada pour son engagement dans l'Arctique et sur l'Arctique, dans le but de continuer à protéger notre souveraineté et de promouvoir une région arctique stable, prospère et sûre.

Comme l'indique la Politique étrangère du Canada pour l'Arctique, le Canada est une nation arctique. Le MDN et les FAC jouent un rôle clé dans la sauvegarde de la souveraineté du Canada en défendant le Nord et ses abords contre des menaces nouvelles et croissantes, notamment les changements climatiques, la concurrence stratégique et l'évolution rapide des technologies. L'importance stratégique de l'Arctique augmente rapidement, car les normes internationales sont remises en question ou sapées de manière importante et subtile par des États qui cherchent à redéfinir l'ordre international ou à faire valoir leurs intérêts au détriment des autres, notamment par des revendications unilatérales qui remettent en cause la souveraineté du Canada.



Opération NANOOK PCI-RP déplacement routier

Les FAC ont mené une [série d'activités](#) et d'opérations interarmées, interorganismes et multinationales dans l'Arctique afin de renforcer la défense du Canada, notamment en déployant du personnel et des équipements des forces spéciales pour sécuriser nos régions nordiques, améliorer l'interopérabilité et tester de nouvelles capacités dans des conditions extrêmes.

Les FAC ont mené cinq itérations majeures de [l'opération NANOOK](#), chacune axée sur un aspect distinct de la défense de l'Arctique :

- [Opération NANOOK-NUNALIVUT](#) (février à mars 2025) : La plus grande opération depuis le lancement de l'opération NANOOK en 2007, cette opération a démontré la capacité des FAC à projeter et à maintenir des forces dans l'Extrême-Arctique et à tester de nouvelles capacités et l'interopérabilité avec les alliés dans des conditions hivernales difficiles ;
- [Opération NANOOK-TAKUNIQU](#) (mars 2025) : Cette opération a démontré l'engagement indéfectible des FAC à défendre la sécurité et la souveraineté du Canada dans le Nord. Les membres du [430^e Escadron d'hélicoptères tactiques](#) ont démontré leurs compétences en vol en montagne dans des conditions subarctiques difficiles, dans le cadre d'un entraînement à l'intégration air-terre avec le [1^{er} Groupe de patrouille des Rangers canadiens](#) au Yukon. Cet entraînement a contribué au développement [des Rangers canadiens](#) qui sont les yeux et les oreilles du Canada dans les régions éloignées du Nord canadien ;
- [Opération NANOOK-TUUGAALIK](#) (août 2024) : Soutien de la [Garde côtière canadienne Stratégie pour l'Arctique](#) grâce à des exercices d'arraisonnement, de tir, de passage et d'interception maritime, ainsi qu'à un échange de personnel avec le navire danois *Lauge Koch*. Deux patrouilleurs arctiques et hauturiers de la Marine royale canadienne (le NCSM *Margaret Brooke* et le NCSM *Harry DeWolf*), le garde-côte Northland de la Garde côtière américaine et le destroyer lance-missiles *Delbert D. Black* de la classe Arleigh Burke de la Marine américaine ont également participé à cet exercice ;
- [Opération NANOOK-NUNAKPUT](#) (août 2024) : Renforcement des capacités interarmées des FAC en matière de surveillance et de mobilité dans l'Arctique le long du passage du Nord-Ouest. Les activités opérationnelles comprenaient un entraînement à la survie, des missions de recherche sous-marine et des exercices de tir réel dans des conditions difficiles. Une réalisation importante a été l'expérience interarmées dans l'Arctique, au cours de laquelle Recherche et développement défense Canada a mis à profit une constellation hybride de plus de 250 satellites commerciaux en orbite terrestre basse pour surveiller les navires et les aéronefs participants dans six scénarios militaires, renforçant ainsi la capacité des FAC à détecter les menaces potentielles pour le Canada ;
- [Opération NANOOK-TATIGIIT](#) (mars à octobre 2024) : Exercice pangouvernemental d'intervention en cas de catastrophe qui a simulé un scénario de catastrophe afin de répéter les interventions coordonnées des autorités territoriales et fédérales dans le cadre du Secours en cas de catastrophe et réponse humanitaire dans l'Arctique. Les forces militaires se sont exercées à fournir des secours et une aide d'urgence lors de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, dans le but d'atténuer les souffrances humaines et de stabiliser les régions touchées.

Les FAC ont également mené plusieurs exercices d'entraînement dans l'Arctique afin d'améliorer leur état de préparation et de renforcer leurs partenariats :

- [Exercice ARCTIC FORGE 25 \(ArF25\)](#) (février 2025 à [Sodankylä, en Finlande](#)) : Exercice dirigé par l'Armée américaine, l'armée européenne et l'armée africaine qui a démontré la capacité de l'armée américaine et des alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à intervenir rapidement en cas de crise dans le Nord de l'Arctique, sur le flanc est de l'OTAN, afin de soutenir les plans régionaux de l'OTAN, d'accroître l'interopérabilité dans des conditions climatiques extrêmes et de former une équipe soudée avec les alliés de l'Arctique. L'ArF25 a mis à profit les capacités, les innovations et les technologies pour améliorer les déplacements sur la neige et les communications tactiques aux hautes latitudes. L'armée canadienne a amélioré l'interopérabilité dans l'Arctique avec ses principaux alliés, s'est familiarisée avec le processus de planification opérationnelle des États-Unis, a partagé les meilleures pratiques en matière de mobilité/contre-mobilité hivernale et a expérimenté les technologies émergentes dans le domaine des drones ;
- NOREX 25 (février et mars 2025, Resolute Bay, Nunavut) : Plus de 200 soldats des 31^e, 32^e et 33^e Groupes-brigade du Canada ont participé à des exercices interdivisionnels par temps froid au Centre de formation des FAC dans l'arctique (CFFACA). L'exercice a mobilisé un élément important de plus d'une compagnie, dont trois pelotons du Groupe de compagnie d'intervention dans l'Arctique canadien, et visait à améliorer l'état de préparation opérationnelle face aux défis uniques que pose l'environnement arctique. Mené en collaboration avec les forces américaines, NOREX 25 a réaffirmé l'importance de la coopération internationale pour maintenir la sécurité et l'état de préparation dans la région nordique stratégiquement vitale du Canada ;
- Le CFFACA a appuyé des programmes de formation spécialisée, notamment la phase de survie dans l'Arctique de la formation des techniciens en recherche et sauvetage des Forces armées canadiennes, l'École de survie et de médecine aéronautique des Forces canadiennes de l'Aviation royale canadienne et le cours de conseiller en opérations dans l'Arctique pour l'Armée canadienne. La collaboration avec le Programme du plateau continental polaire de Ressources naturelles Canada a permis d'assurer une formation complète et efficace, soulignant le rôle essentiel de la coopération interorganismes dans la réussite des opérations dans l'Arctique ;
- La Défense a collaboré avec ses alliés et partenaires de l'Arctique et d'ailleurs pour coordonner les interventions face aux défis en matière de sécurité et pour [renforcer la connaissance du domaine de la Défense](#), la surveillance maritime et les capacités de commandement et de contrôle ;
- Un nouveau protocole d'entente a été signé avec Environnement et Changement climatique Canada afin de fournir un soutien au service des glaces pour la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Les spécialistes du service des glaces ont appuyé l'opération NANOOK, l'opération ARCEX 2024 et l'opération PROJECTION en fournissant des rapports quotidiens au commandant, aux officiers de navigation et à certains membres d'équipage, et en produisant une gamme de produits essentiels, notamment des bulletins météorologiques et des bulletins sur les glaces, des messages sur les icebergs, des observations météorologiques, des cartes des glaces et des analyses d'images à haute résolution provenant des opérations du Service canadien des glaces.

Bien que le MDN et les FAC tirent toujours le meilleur parti des ressources disponibles pour renforcer la sécurité, [une évaluation réalisée en 2024 a mis en évidence des lacunes](#) dans la protection de l'Arctique. La Défense a donné la priorité à la définition de nouvelles activités et à l'amélioration des programmes existants axés sur la protection du Nord et de l'Arctique.

La planification de deux grands projets liés aux activités décrites dans *Notre Nord, fort et libre* a été lancée, notamment sur l'avancement de la planification du réseau de centres de soutien opérationnel du Nord et en examinant les possibilités d'étendre la présence des Forces armées canadiennes dans le Nord et l'Arctique. Ces initiatives visent à améliorer la connaissance de la situation dans toute la région et d'offrir au personnel militaire de nouvelles occasions de se familiariser avec l'environnement opérationnel du Nord.

La Défense a également révisé le matériel de formation et les méthodes de mesure du rendement en ce qui concerne la réalisation des objectifs stratégiques pour les opérations dans l'Arctique et le Nord. Ces améliorations visent à tirer parti des travaux menés pour réviser les opérations actuelles dans l'Arctique et le Nord, qui appuient le haut niveau de préparation et la résilience de l'Équipe de la Défense.

L'Amérique du Nord est défendue contre les menaces et les attaques

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et les FAC) ont continué de faire progresser la modernisation progressive à long terme du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) conformément à la politique de défense du Canada. Grâce à un investissement de 38,6 milliards de dollars sur 20 ans, la Défense a collaboré avec les États-Unis et des partenaires clés afin d'améliorer la capacité du Canada à détecter, dissuader et contrer les menaces aérospatiales continentales en constante évolution. Les efforts ont été axés sur le renforcement des capacités de surveillance, l'amélioration de l'interopérabilité et la mobilisation des intervenants, y compris les communautés autochtones, afin de soutenir une posture de défense continentale plus résiliente et plus intégrée.

Avancement des projets de [modernisation du NORAD](#) suivants :

- Lancement de la phase d'identification du projet d'infrastructure de base nordique du NORAD et collaboration avec divers intervenants ;
- A terminé la phase d'analyse des options du projet de radar transhorizon arctique. Comme l'a [annoncé le premier ministre du Canada](#), le gouvernement fédéral s'est associé au gouvernement australien pour concevoir et construire un système de radar transhorizon ;
- Lancement de la phase d'analyse des options du projet de capacité future du Centre combiné d'opérations aérospatial (CMOA), qui fournira un système de commandement et de contrôle aérien modulaire et résilient, interopérable avec les CMOA alliés grâce à une doctrine, des processus et des procédures communs ;
- Faire avancer la phase d'analyse des options du projet de remplacement des systèmes d'aide à la navigation aérienne, qui vise à remplacer et à moderniser les systèmes de navigation aérienne tactique à ultra-haute fréquence (TACAN) et les radiobalises non-directionnelles (NDB) des bases d'opérations principales et des sites en route de l'Aviation royale canadienne, y compris les activités d'engagement visant à appuyer l'acquisition et l'installation futures des systèmes TACAN et NDB.

Le NORAD a poursuivi ses objectifs d'amélioration de la connaissance globale du domaine et de la maîtrise de l'information afin de soutenir la supériorité décisionnelle des hauts dirigeants en collaborant avec les alliés, les partenaires et les principales parties prenantes, grâce à une présence adaptée dans le cadre d'opérations telles que :

- [Opération NOBLE DEFENDER](#) : Conduite d'opérations soutenues et dispersées visant à renforcer et à faire progresser les missions du NORAD en matière d'alerte aérospatiale, de contrôle aérospatial et d'alerte maritime, démontrant ainsi la capacité du NORAD à accroître sa présence dans l'Arctique et à démontrer ses capacités d'emploi de la force dans le Grand Nord ;
- [Opération NOBLE EAGLE](#) : Mission d'alerte, de contrôle et de défense aérospatiale du NORAD en Amérique du Nord. Dans le cadre de l'opération NOBLE EAGLE, le NORAD dissuade, détecte et neutralise les menaces potentielles pour l'espace aérien canadien et américain grâce à un réseau de partenaires interinstitutionnels et de capacités militaires. Au cours de l'AF 2024-2025, le NORAD a détecté 12 cas d'avions militaires russes opérant à proximité de l'Amérique du Nord, dont un cas d'avions militaires chinois et russes opérant de concert dans la zone d'identification de défense aérienne de l'Alaska. Des avions de chasse canadiens et des forces militaires américaines ont été déployés pour procéder à l'interception ;

- Le NORAD a également mené huit exercices de défense aérienne en vol réel en Amérique du Nord, dont deux à proximité de la région de la capitale nationale du Canada et de la ville de Québec, afin de tester les interventions, les systèmes et l'équipement.

Au cours de l'AF 2024-2025, le MDN, par l'intermédiaire du NORAD et en collaboration avec le Commandement du Nord des États-Unis, a fait progresser les priorités du Canada en matière de défense continentale. Ces efforts ont mis l'accent sur l'amélioration de la connaissance du domaine, la modernisation numérique et la préparation opérationnelle à l'appui des objectifs interarmées en matière de sécurité continentale. Parmi les principales réalisations, mentionnons les suivantes :

- Poursuite des efforts de développement rapide dans les domaines de la connaissance du domaine, de la maîtrise de l'information, de la supériorité décisionnelle et de l'intégration mondiale, en étroite collaboration avec le système avancé de gestion des combats de l'armée de l'air américaine, afin de mettre en œuvre le commandement et le contrôle basés sur le cloud, après le déploiement initial en janvier 2024, afin de tirer parti des technologies cloud, d'améliorer la connectivité entre le Canada et les États-Unis et d'accélérer l'innovation numérique ;
- L'élaboration de projets d'immobilisations, notamment des missiles air-air avancés, la future flotte d'avions de combat, des avions de ravitaillement en vol supplémentaires, la modernisation des infrastructures dans quatre emplacements du Nord canadien, la modernisation des infrastructures de combat et des projets d'infrastructure des opérations aériennes des FAC afin de renforcer la capacité de l'Équipe de la Défense à dissuader et à vaincre les menaces aérospatiales et à maintenir une forte présence militaire partout au Canada, y compris dans le Nord.

Les Forces armées canadiennes contribuent à un monde plus stable et paisible

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et FAC) ont continué de promouvoir la paix et la stabilité dans le monde grâce à un large éventail d'opérations internationales, d'exercices d'entraînement et de partenariats stratégiques. La Défense a contribué aux missions de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), appuyé les efforts de stabilité régionale et renforcé les opérations de soutien de la paix dans le monde. Ces activités comprenaient également le renforcement des capacités des forces partenaires, la promotion de la participation des femmes aux initiatives de paix et de sécurité, ainsi que les efforts visant à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats. Les résultats suivants mettent en évidence la contribution du Ministère à un environnement mondial plus sûr et plus sécuritaire, ainsi que l'engagement du Canada envers un ordre international fondé sur des règles.

Renseignement de défense :

[Le Commandement du renseignement des Forces canadiennes](#) a permis au MDN et aux FAC ainsi qu'aux partenaires alliés de prendre des mesures éclairées en fournissant en temps opportun des renseignements de défense intégrés à l'appui des opérations militaires, de la prise de décisions stratégiques et des objectifs de sécurité nationale du Canada.

Au cours de l'AF 2024-2025, le ministère a répondu à plus de 240 demandes de renseignements et coordonné plus de 440 notes de renseignement à l'intention de clients de haut niveau.

Un rapport sur les menaces mondiales a été remis à plusieurs reprises à des intervenants internes et externes, y compris à certains premiers ministres provinciaux et territoriaux. Ces rapports permettent de maintenir une conscience commune de la situation en ce qui concerne les principales menaces pesant sur le Canada et les intérêts canadiens, du point de vue de la défense. De plus, le produit phare du COMRENSFC, le « Defence Intelligence Daily », un produit classifié, a fourni près de 300 évaluations de renseignements provenant de toutes les sources et plus de 450 faits saillants en matière de renseignement, appuyant ainsi les intervenants internes et externes, les partenaires du Canada au sein du Groupe des cinq (FVEY) et de l'OTAN.

Le MDN et les FAC ont continué de renforcer la collaboration en matière de renseignement, en partageant des renseignements pertinents en temps opportun avec l'alliance FVEY et les partenaires de l'OTAN, conformément aux priorités du Canada en matière de renseignement. Ils ont également appuyé l'intervention du gouvernement du Canada face à de multiples crises en fournissant des renseignements de défense aux clients de haut niveau du MDN et des FAC ainsi qu'à d'autres ministères du gouvernement.

Le Centre des opérations du renseignement interarmées (CORI) a joué un rôle important dans le maintien d'un soutien du renseignement 24 heures sur 24. Bien qu'il en soit encore à un stade provisoire, le CORI s'est concentré sur les capacités en matière de développement de cibles et d'analyse des systèmes, de surveillance et d'analyse opérationnelle, ainsi que de soutien au renseignement fusionné. Il a fourni des produits de qualité aux partenaires de l'OTAN et du FVEY et a effectué des analyses vidéo en plein mouvement en collaboration avec l'Aviation royale canadienne.

Promotion de [la sécurité de l'OTAN et de l'Euro-Atlantique](#) :

- [Le Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité](#) est devenu pleinement opérationnel. Il a organisé une manifestation de sensibilisation très réussie en marge du sommet de l'OTAN à Washington en juillet 2024 et a tenu sa troisième réunion du Comité directeur en octobre 2024 à Montréal (Québec), au cours de laquelle son programme de travail et son budget pour 2025 ont été approuvés ;
- [Opération REASSURANCE](#) : Comme indiqué dans la [feuille de route 2023 entre le Canada et la Lettonie](#), le MDN et les FAC ont continué de renforcer la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN par l'intermédiaire de la [Brigade multinationale de l'OTAN en Lettonie](#), dirigée par le Canada, qui comprenait du personnel militaire de 14 pays de l'OTAN, dont environ 1 900 membres des FAC. Ses capacités ont été démontrées lors de son premier exercice majeur en tant que brigade apte au combat, [l'exercice RESOLUTE WARRIOR 2024](#), et sa capacité opérationnelle initiale a été déclarée, ce qui constitue une étape importante pour la brigade et pour les FAC déployées. De plus :
 - La Force aérienne de Prestwick a assuré des transports aériens tactiques afin de faciliter le transport de marchandises à l'appui des mesures de dissuasion et de défense des Alliés à l'échelle mondiale, notamment le transport de l'aide canadienne à l'Ukraine ;
 - L'opération REASSURANCE a continué de renforcer la paix et la stabilité en Europe centrale et orientale en renforçant la présence maritime de l'OTAN. [Le Navire canadien de Sa Majesté \(NCSM\) *Glacier Bay* et NCSM *Shawinigan*](#) ont contribué au Groupe permanent de lutte contre les mines 1 de l'OTAN, une initiative alliée qui assure la sécurité et la sûreté des eaux européennes. Le NCSM *Charlottetown* a servi de navire de tête du 2^e Groupe maritime permanent de l'OTAN, appuyé par un commandant canadien et un état-major multinational. Dans le cadre de l'opération REASSURANCE, environ 1 900 membres des FAC ont été déployés tout au long de l'année financière, ce qui en a fait la plus importante opération militaire internationale du Canada au cours de l'AF 2024-2025.
- Opérations dans des environnements maritimes à l'échelle mondiale, afin de mener des activités telles que [l'opération OPEN SPIRIT](#) (avril 2024) : les FAC ont participé à une opération menée par la marine estonienne avec les alliés de l'OTAN afin de neutraliser les restes explosifs de guerre dans la mer Baltique à l'aide [d'équipes de plongeurs-démineurs](#), dans le but de rendre les zones maritimes plus sûres, de fournir de la formation et de contribuer à la posture de dissuasion de l'OTAN ;
- [Commandé le deuxième groupe maritime permanent de l'OTAN](#) du 1^{er} juillet au 3 décembre 2024, et participé à l'exercice DYNAMIC GUARD de l'OTAN, à l'activité de vigilance [Neptune Strike 24-2](#) de l'OTAN et opéré aux côtés de neuf marines alliées et partenaires en Méditerranée. Le groupe opérationnel a également surveillé plusieurs navires de surface et sous-marins russes à l'appui du Commandement maritime de l'OTAN ;

- Conclusion d'un partenariat de sécurité et de défense avec la France et d'un partenariat trilatéral pour la sécurité maritime dans l'Atlantique Nord avec l'Allemagne et la Norvège. Ces partenariats renforcent la coopération sur des priorités communes, favorisent le développement de capacités complémentaires et font progresser l'interopérabilité, soutenant ainsi les engagements pris dans le cadre de l'initiative [Notre Nord, fort et libre](#) ;
- Nous avons continué à soutenir les missions de l'OTAN au Kosovo et en Irak, contribuant ainsi à la stabilité et à la sécurité dans les zones adjacentes au territoire de l'OTAN et en appui à des partenaires clés. Le Programme d'instruction et de coopération militaires (PICM) a continué de soutenir la formation à la neutralisation des explosifs et munitions (NEM) de 170 membres des forces armées ukrainiennes (FAU) et du ministère de la Défense (MoD) au Centre de formation à la lutte antimines au Kosovo, tout en fournissant des combinaisons de protection, des détecteurs et des trousseaux d'outils pour la NEM. D'autres équipements ont été fournis, notamment des trousseaux de premiers secours, des trousseaux de soins tactiques aux blessés, du matériel de cyberdéfense, des infrastructures informatiques et du matériel de génie de combat.

Maintien de la paix et de la stabilité dans le cadre de [la stratégie indo-pacifique du Canada](#) :

- [Opération HORIZON](#) : Les FAC ont augmenté la contribution de l'élément de défense de la stratégie indo-pacifique du Canada, notamment en finançant des initiatives de renforcement des capacités militaires, ainsi que divers exercices bilatéraux et multilatéraux et des initiatives de formation interarmées avec des partenaires clés, notamment l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la République de Corée et le Vietnam, afin de faire progresser des priorités telles que [les femmes, paix et sécurité \(FPS\)](#). Dans le cadre de ces initiatives, les FAC ont participé à :
 - L'initiative de renforcement des capacités chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou à l'explosif (CBRNE) menée depuis longtemps par le Commandement des forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) avec les Forces armées malaisiennes, anciennement connue sous le nom d'opération MANTIS, a été intégrée à l'opération HORIZON. Le COMFOSCAN a continué à dispenser des formations au Canada et en Malaisie, contribuant ainsi à renforcer la capacité des Forces armées malaisiennes à répondre efficacement aux menaces CBRNE ;
 - Le PICM a parrainé 12 initiatives différentes de renforcement des capacités, formant environ 400 membres du personnel des pays partenaires et renforçant les relations avec des partenaires clés en Afrique et dans la région indo-pacifique. Parmi les exemples, citons l'aide apportée au Centre malaisien de maintien de la paix pour l'élaboration de son propre cours sur la coopération civil-militaire, la dispense de cours de formation des formateurs aux premiers secours au combat au Bénin, au Vietnam et en Mongolie, et le parrainage de cours de formation des conseillers militaires de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur l'égalité des sexes en Tanzanie, en Côte d'Ivoire, au Bénin et en Malaisie ;
 - Organisation en Indonésie d'un cours sur l'intégration des femmes et de la perspective de genre dans les forces armées, auquel ont participé des représentants de l'Indonésie, du Vietnam, de la Malaisie et des Philippines, qui s'est conclu par un symposium sur le leadership sensible au genre. Parallèlement, le projet « Renforcement de la résolution sur les femmes, la paix et la sécurité dans la région indo-pacifique » a permis d'organiser avec succès deux cours sur cette résolution en Malaisie, qui ont réuni plus de 60 participants, et de tenir plusieurs dialogues de haut niveau sur cette question avec les forces armées malaisiennes ;
 - Exercice KHAAN QUEST : Exercice multinational d'opérations de maintien de la paix mené en Mongolie qui prépare les participants aux missions de maintien de la paix des Nations Unies et leur apprend à réagir rapidement pour fournir une aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe ;

- Exercice SEACAT : Exercice multilatéral organisé à Singapour, destiné à renforcer la coopération entre les pays de la région indo-pacifique et à fournir un soutien mutuel pour faire face aux crises, aux situations d'urgence et aux activités illégales dans le domaine maritime à l'aide de tactiques, de techniques et de procédures normalisées ;
- ULCHI FREEDOM SHIELD : Les FAC ont déployé plus de 10 membres dans le cadre de cet exercice défensif de routine dirigé par le Commandement des Nations Unies et visant à renforcer la sécurité dans la péninsule coréenne et la stabilité en Asie du Nord-Est ;
- Soutien au Commandement des Nations Unies, de [la résolution 82 du Conseil de sécurité des Nations Unies](#), par le maintien d'une présence militaire permanente par l'intermédiaire du contingent canadien du Commandement des Nations Unies, créé en 2012, illustrant l'engagement durable du Canada en faveur de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne, ainsi que par l'envoi de personnel supplémentaire pour soutenir des exercices spécifiques ;
- Exercice SAMA SAMA : Exercice multilatéral et multiplateforme complexe mené aux Philippines, mettant en évidence la collaboration entre des partenaires partageant les mêmes valeurs et s'entraînant dans des conditions réelles. Le NCSM *Vancouver* a participé pleinement à toutes les phases terrestres et maritimes, contribuant ainsi à l'élaboration et au bon déroulement de l'exercice ;
- Exercice KEEN SWORD : Exercice biennal visant à accroître la préparation au combat et l'interopérabilité des forces américaines et des Forces d'autodéfense japonaises. La contribution des FAC comprenait le NCSM *Vancouver* et du personnel spécialisé qui a participé au programme d'observateurs ;
- [SUPER GARUDA SHIELD](#) : Exercice multinational visant à promouvoir un Indo-Pacifique libre et ouvert. Il s'agit d'un exercice combiné et interarmées annuel entre les Forces armées nationales indonésiennes et le Commandement indo-pacifique des États-Unis. Cet exercice est conçu pour renforcer l'interopérabilité, les capacités, la confiance et la coopération bilatérales établies au fil de décennies d'expériences communes. Une quinzaine de membres du personnel des FAC provenant de divers commandements et éléments ont participé à cet exercice multinational à l'extérieur de Surabaya, en Indonésie ;
- [Exercice KAKADU 2024](#) : Exercice maritime organisé à Darwin, en Australie, et dans ses environs. Le NCSM *Vancouver* y a participé, ainsi que l'état-major, notamment le commandant de la Flotte des Forces maritimes du Pacifique, et un élément sur terre ;
- Transits dans le détroit de Taiwan, menés en totale conformité avec le droit international. Le 31 juillet 2024, le NCSM *Montréal* a effectué un transit sûr, professionnel et routinier dans le détroit de Taiwan, suivi par le NCSM *Vancouver* et le NCSM *Ottawa* lors de déploiements ultérieurs tout au long de l'année, ce qui réaffirme l'engagement du Canada en faveur d'un Indo-Pacifique libre, ouvert et inclusif ;
- Depuis l'AF 2023-2024, la Défense a fourni plus de 6 millions de dollars pour neuf initiatives de renforcement des capacités.
- [Opération RENDER SAFE](#) : Des membres des FAC ont été déployés à titre d'observateurs dans le cadre de cette opération menée dans l'État insulaire de Nauru au printemps 2024. Leur déploiement marquait le retour du Canada aux activités de RENDER SAFE après la COVID et préparait le terrain pour le deuxième déploiement, au cours duquel les FAC ont participé à la plus grande opération terrestre jamais menée en 20 ans d'existence de la mission ;
- [Opération NEON](#) : Contribution du Canada à un effort multinational coordonné visant à appuyer [la surveillance des sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations Unies à l'encontre de la Corée du Nord](#). Deux déploiements de CP-140 et trois frégates de classe Halifax ont été déployés dans la région indo-pacifique. Le Canada a également contribué à cette mission par la présence permanente de trois membres du personnel canadien au sein de la cellule de coordination de l'application des sanctions ;

- Renforcement des partenariats de défense avec les alliés et partenaires prioritaires de la région indo-pacifique, notamment :
 - Finalisation de l'[Accord sur le statut des forces armées](#) en visite avec les Philippines afin de renforcer la coopération militaire ;
 - [Déclaration commune sur la Réunion ministérielle Canada-République de Corée \(2+2\)](#). Première réunion 2+2 du Canada avec un partenaire de la région indo-pacifique ;
 - Conclusion d'une [déclaration conjointe avec l'Australie](#) sur le renforcement des relations de défense entre le Canada et l'Australie ;
 - Lancement de négociations sur des protocoles d'entente visant à approfondir la coopération bilatérale en matière de défense avec l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande ;
 - Renforcement de la participation à la défense régionale, notamment par l'obtention d'un statut d'observateur permanent à la [réunion des ministres de la Défense de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est](#) et à la réunion des groupes de travail d'experts sur la sécurité maritime et l'aide humanitaire et les secours en cas de catastrophe.

Soutien à la [Stratégie mondiale pour l'Afrique](#) :

La Défense a continué d'appuyer les missions des Nations Unies en Afrique, au Moyen-Orient et à Chypre, ainsi que la mission de l'OTAN en Europe de l'Est et la Force multinationale et Observateur en Égypte, notamment :

- Contribution au [Programme des opérations de paix et de stabilisation du Canada](#), dans le cadre des opérations menées par des Nations Unies: [Opération PRÉSENCE](#), [Opération CROCODILE](#), [Opération JADE](#), [Opération SOPRANO](#) et [Opération SNOWGOOSE](#) ;
- En raison de [l'escalade de la violence dans l'est du Congo](#), les sept membres des FAC déployés dans le cadre de l'opération CROCODILE ont été transférés en toute sécurité au Centre régional d'appui des Nations Unies à Entebbe, en Ouganda, où ils ont continué à fournir à distance un soutien opérationnel à [la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo](#). Les deux membres des FAC restés à Kinshasa ont continué à exercer leurs fonctions de direction et à surveiller la situation en matière de sécurité ;
- Poursuite de la participation à [l'opération CALUMET](#), avec environ 40 membres des FAC dans le cadre de la Force multinationale et Observateur, une opération indépendante de maintien de la paix dans la péninsule du Sinaï dont le quartier général est situé à Rome, en Italie ;
- Poursuite de l'exercice de fonctions de direction dans le cadre des missions de maintien de la paix des Nations Unies et de la formation dans des domaines nécessaires tels que les capacités médicales, la lutte contre les engins explosifs improvisés, la protection des enfants, le leadership et l'égalité des sexes, et promotion de la participation significative des femmes aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies par le biais de [l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix](#) ;
- [Opération PRÉSENCE](#) : Les FAC ont poursuivi leurs missions ponctuelles de longue durée, notamment la fourniture d'un soutien tactique au transport aérien des Nations Unies en Afrique centrale sur une base trimestrielle, la formation à l'intégration de la dimension de genre au Ghana dans le cadre de l'Initiative Elsie et le soutien à la formation aux opérations de paix. Quatre détachements de transport aérien tactique ont été envoyés en Ouganda à l'appui des missions des Nations Unies en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud. En septembre 2024, les FAC ont déployé une équipe d'observateurs dans le cadre d'une activité de formation destinée aux conseillers en matière d'égalité des sexes, dirigée par les Forces armées du Ghana (GAF). Cette formation a été dispensée par des formateurs des GAF qui avaient eux-mêmes été formés par des membres des FAC lors d'une précédente itération de l'opération PRÉSENCE-ELSIE.

À l'appui de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et des politiques subséquentes des Nations Unies, le Canada et les FAC ont continué de faire progresser les initiatives connexes relevant du [Plan d'action national du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité – 2023 à 2029](#). Cela comprenait plus de 60 activités du MDN et des FAC qui appuient les objectifs stratégiques au moyen de programmes tactiques et de politiques qui unissent les objectifs des Nations Unies et ceux des partenaires, notamment l'exploration de moyens de mieux tenir compte de la sécurité humaine dans les opérations, ainsi que [les leçons tirées de la guerre d'agression illégale menée par la Russie en Ukraine](#).

De nouveaux défis sont apparus au début de 2025, lorsque la nouvelle administration américaine s'est éloignée des objectifs précédemment alignés sur les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité et les priorités liées au genre. Les FAC ont continué de rechercher des partenaires volontaires au sein de l'OTAN et ont collaboré avec des pays de la région indo-pacifique, tels que le Japon, le Vietnam et les Philippines et en Afrique. Les efforts des FAC ont également inclus une collaboration avec l'ambassadeur du Canada auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies afin de maintenir priorité accordée à cet important catalyseur organisationnel et opérationnel.

À l'appui des volets défense et sécurité de la [Stratégie du Canada au Moyen-Orient](#) :

- [Opération JADE](#) : Poursuite du déploiement d'officiers supérieurs à titre d'observateurs militaires auprès des Nations Unies pour la supervision de la trêve. En février 2025, les FAC ont déployé un officier à titre de chef du Groupe d'observateurs au Liban. Il s'agit d'une demande périodique des Nations Unies visant à fournir un officier supérieur supplémentaire pour remplir un rôle de leadership au-delà des exigences standard pour les observateurs militaires, afin [d'appuyer les efforts de consolidation de la paix, de sensibilisation, de responsabilisation et de reconstruction](#) en vue d'accroître la paix et la stabilité dans la région ;
- [Opération ARTEMIS](#) (janvier à juillet 2024) : Le Canada a commandé la Force opérationnelle combinée 150 et a contribué à la saisie de plus de 11 600 kg de stupéfiants dans l'océan Indien, la mer d'Oman et le golfe d'Oman. La Défense a continué de contribuer aux efforts des alliés et des partenaires visant à promouvoir la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental à l'appui d'un ordre international fondé sur des règles ;
- [Opération IMPACT](#) : Déploiement des équipes canadiennes d'aide à l'instruction au Liban (ECAI-L) et des équipes canadiennes d'aide à l'instruction en Jordanie (ECAI-J). [Les ECAI-L ont dispensé une formation aux Forces armées libanaises \(FAL\) sur la guerre en hiver](#), y compris les opérations en montagne, en utilisant un modèle de « formation des formateurs » afin de permettre aux FAL de mener à bien leurs futures formations et opérations. En décembre 2024, [les ECAI-J ont dispensé un cours sur la sécurité des champs de tir au Centre de formation militaire des femmes de Jordanie](#), qui visait à fournir aux femmes membres de l'armée jordanienne les compétences nécessaires pour planifier, organiser et exécuter un tir conventionnel. L'opération IMPACT était la contribution des FAC à l'approche pangouvernementale en matière de paix et de sécurité au Moyen-Orient. Ces occasions d'entraînement interarmées renforcent la confiance et améliorent les relations diplomatiques tout en permettant l'échange d'expertise, ce qui profite aux capacités militaires des deux pays ;
- [Opération GLOBE](#) : Les FAC sont restées prêtes à répondre à court préavis aux demandes d'aide du gouvernement du Canada pour protéger la vie des Canadiens. En raison de l'extrême instabilité dans l'est de la Méditerranée, les FAC ont déployé du personnel à Chypre en cas d'exigence d'évacuation des Canadiens dans la région ;
- [Opération PROTEUS](#) : Environ 30 membres des FAC ont été déployés au Bureau du coordonnateur de la sécurité des États-Unis à Jérusalem. Malgré les tensions accrues dans la région, les FAC ont continué d'appuyer les efforts internationaux visant à développer et à professionnaliser les forces de sécurité palestiniennes dans le cadre de [l'engagement indéfectible du gouvernement du Canada en faveur d'une solution négociée à deux États](#), où Israéliens et Palestiniens peuvent vivre en sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues, dans la paix, la dignité et la sécurité ;

- [Opération FOUNDATION](#) : Collaboration avec les pays alliés et partenaires du Moyen-Orient afin de soutenir les efforts antiterroristes menés par les États-Unis dans la région.

S'appuyant sur le [soutien de longue date du Canada à l'Ukraine](#) :

- Déploiement d'environ 300 membres des FAC, qui ont formé 4 000 membres supplémentaires des FAU. Au total, les FAC ont formé plus de 44 000 membres des FAU ;
- [Livraison de deux systèmes d'atterrissage aux instruments pour les F-16 en décembre 2024](#) ;
- [Renforcement de la capacité de l'Ukraine à se défendre contre les cyberattaques](#) à la demande du ministère ukrainien de la Défense ;
- La Cellule de coordination de l'aide militaire (CCAM) a continué de gérer efficacement les fonds alloués par le gouvernement du Canada à l'aide militaire à l'Ukraine, notamment :
 - Une enveloppe de 1,6 milliard de dollars sur cinq ans, de l'AF 2024-2025 à l'AF 2028-2029, annoncée dans le budget de 2024 ;
 - Engagement de 650 millions de dollars sur trois ans, entre les AF 2023-2024 et 2025-2026, pour des véhicules blindés ;
 - Contribution de 500 millions de dollars promise lors du sommet de l'OTAN en juillet 2024.

Grâce à ce financement, le CCAM a fourni aux FAU une série de capacités essentielles pour répondre à leurs priorités les plus urgentes, notamment des munitions, des drones, des véhicules blindés de pointe et un [système national avancé de missiles surface air perfectionné](#). Le CCAM a dépensé 1 134 800 000 \$ dans 24 projets de dons au cours de l'AF 2024-2025, dont 16 ont été conclus avec l'industrie canadienne et huit dans le cadre d'initiatives multilatérales. Le CMC a également versé des fonds à l'assistance et à la formation de l'OTAN en matière de sécurité pour l'Ukraine et a supervisé une série de dons à l'Ukraine provenant des stocks des FAC, notamment du matériel en service et du matériel excédentaire. La valeur totale de l'aide militaire du Canada à l'Ukraine pour l'AF 2024-2025 s'élève à 1,184 milliard de dollars.



- [Opération UNIFIER](#) : Obtention de l'autorisation du gouvernement pour élargir le soutien du Canada à l'Ukraine, sans interruption des activités déjà prévues, et fourniture de près de la moitié du financement de la phase 1 nécessaire pour mettre en place avec succès l'aide et la formation de l'OTAN en matière de sécurité, notamment :
 - Le PICM a mis en œuvre des initiatives de renforcement des institutions de défense et des capacités de défense en Ukraine. Depuis l'AF 2023-2024, le ministère a soutenu plus de 18 projets visant à mettre en place une réforme institutionnelle sensible au genre afin d'accroître les capacités et l'interopérabilité des FAU et du MoD. Ces initiatives ont renforcé le leadership, les politiques et les pratiques de l'Ukraine en matière de défense tout en renforçant ses capacités opérationnelles et tactiques ;

- Le projet PROTECT2 a fait progresser la réforme au niveau stratégique au sein du MoD et FAU, en mettant l'accent sur les femmes, la paix et la sécurité, la planification de la gouvernance de la défense, la programmation et la gestion des ressources, ainsi que les capacités et la gestion de la défense. Le soutien s'est également poursuivi à la « Kyiv Mohyla Business School », où le PICM a appuyé la mise en œuvre de programmes de leadership avancés destinés aux hauts responsables de la Défense.
- Afin de renforcer le leadership et l'expertise technique, le PICM a appuyé des activités ciblées de transfert de connaissances. Cela comprenait une formation en cyberdéfense pour des opérateurs ukrainiens à Ottawa, en Ontario, et la participation à l'environnement protégé des systèmes de défense contre les systèmes aéronautiques sans pilote 2024, organisé à Suffield, en Alberta. Du personnel médical militaire ukrainien a également pris part à une formation spécialisée en médecine de plongée à Petawawa et à Toronto, en Ontario.

À l'appui de la paix et de la stabilité dans les régions de l'Amérique latine et des Caraïbes :

- [Opération CARIBBE](#) : Contribution aux opérations renforcées de lutte contre le trafic de stupéfiants menées par les États-Unis en fournissant des capacités navales et aériennes pour [détecter et surveiller les activités présumées de contrebande de drogue dans les eaux des Caraïbes et au large de la côte pacifique de l'Amérique centrale](#). Au cours de l'AF 2024-2025, l'opération CARIBBE a permis de saisir environ 2 950 kg de marchandises de contrebande et de substances illicites dans le cadre de [l'engagement indéfectible du Canada à relever les défis en matière de sécurité dans la région](#), à appuyer les efforts internationaux de lutte contre le crime organisé et à intercepter le trafic de stupéfiants en Amérique du Nord ;
- [Opération HELIOS](#) : Poursuite de la contribution du gouvernement du Canada à l'aide apportée à Haïti en renforçant les capacités des pays de la Communauté des Caraïbes qui devaient se déployer en Haïti dans le cadre de la mission multinationale de soutien à la sécurité autorisée par des Nations Unies et dirigée par le Kenya. À la demande du gouvernement jamaïcain, environ 150 membres des FAC ont fourni un soutien logistique et une formation à près de 330 militaires des pays de la Communauté des Caraïbes et ont facilité le soutien logistique ;
- [Opération PROJECTION 2025](#) : Le NCSM *Margaret Brooke* a quitté Halifax le 10 janvier 2025 pour une mission historique en tant que premier navire de la Marine royale canadienne à se rendre en Antarctique, devenant ainsi le premier navire de guerre canadien à atteindre les points les plus septentrional et les plus méridional de la Terre au cours de la même année. Cette opération comprenait des engagements stratégiques visant à renforcer les relations internationales du Canada avec ses partenaires sud-américains par le biais de la diplomatie navale. Le NCSM *Margaret Brooke* a appuyé l'ambassade du Canada au Brésil et a rendu visite au Commandement interarmées de l'Antarctique argentin. Cette expédition était également [la première expédition de recherche entièrement dirigée par le Canada en Antarctique](#), ce qui renforcera le leadership canadien dans le domaine des sciences polaires ;
- [EXERCICE TRADEWINDS 2024](#) : Organisé à la Barbade, cet exercice a permis aux FAC de travailler avec d'autres pays afin de renforcer l'interopérabilité dans la région et de participer à une formation maritime clé parrainée chaque année par le Commandement Sud des États-Unis. Cet exercice a donné aux FAC et aux pays participants l'occasion d'accroître la coopération régionale pour lutter contre le crime organisé transnational et mener [des opérations de secours en cas de catastrophe humanitaire](#) ;
- Le COMFOSCAN a poursuivi sa collaboration avec le Programme de renforcement des capacités en matière de lutte contre la criminalité d'Affaires mondiales Canada dans le cadre d'initiatives de renforcement des capacités dans les Caraïbes par l'intermédiaire de l'opération ACKEE ;

- Grâce au soutien financier du Programme de renforcement des capacités en matière de lutte contre le terrorisme d'Affaires mondiales Canada, le COMFOSCAN a continué de travailler avec les pays partenaires africains afin de promouvoir la collaboration et de renforcer leur capacité à lutter contre les organisations extrémistes violentes en participant à des exercices et à des activités de coopération en matière de sécurité avec des alliés et des partenaires, notamment l'exercice FLINTLOCK.

La contribution des FAC aux opérations traditionnelles de maintien de la paix de des Nations Unies (casques bleus) par le déploiement de personnel et de troupes est restée relativement stable, mais faible au cours de l'AF 2024-2025, avec environ 21 postes pourvus, comme l'indique [le rapport de des Nations Unies](#) de janvier 2025. Voici les principales observations :

- Le pourcentage de femmes déployées dans le cadre de missions de maintien de la paix par les FAC a généralement varié entre 0 et 6 % tout au long de l'AF, ce qui indique que les FAC ne sont pas en bonne voie pour atteindre la cible des Nations Unies pour 2028 concernant la participation des femmes dans les contingents militaires (15 %) et parmi les observateurs militaires et les officiers d'état-major (25 %) ;
- Les niveaux de déploiement dans le cadre de missions de maintien de la paix indiquent que le nombre de membres des FAC déployés dans des missions des Nations Unies se situe dans la moitié inférieure de tous les pays contributeurs, malgré une [réunion ministérielle de la Défense en 2017 réaffirmant l'engagement du Canada envers les missions de maintien de la paix des Nations Unies et promettant de promouvoir la participation des femmes à ces missions](#) ;
- Contribution à la sécurité spatiale par une participation active à l'Initiative sur les opérations spatiales combinées. En tant que président du groupe de travail sur les politiques et les questions juridiques, promotion de la collaboration entre 10 pays en matière de dissuasion et d'adoption d'un comportement responsable des États dans l'espace.

Pour obtenir la liste détaillée des opérations et des exercices actuels, passés et futurs, veuillez consulter le [site Web du MDN et les FAC](#).

Principaux risques

Plusieurs risques peuvent nuire à la capacité du Ministère d'atteindre ses résultats ministériels, notamment :

Cyberintrusion — Il existe un risque de préjudice grave (p. ex. perte de données sensibles, perturbation du réseau, dommages physiques aux équipements électroniques, perte de confiance dans l'institution ou atteinte à sa réputation) résultant d'une cyberintrusion.

Force militaire — La demande accrue et persistante faite aux FAC de faire face à la détérioration de la sécurité mondiale et d'assurer une intervention fédérale au niveau national en l'absence ou en cas de saturation des capacités civiles peut entraîner une insuffisance des ressources, ce qui aurait un impact négatif sur la préparation militaire et aggraverait la pénurie de personnel existante, entravant ainsi la réalisation de sa mission fondamentale définie dans la politique de défense.

Comme le Cadre ministériel des résultats du ministère de la Défense reflète une chaîne de prestation allant de la conception des forces armées exigées à leur développement, puis à l'exécution des opérations, les activités visant à atténuer les risques liés aux opérations se retrouvent également dans les responsabilités essentielles qui fournissent les éléments constitutifs permettant d'obtenir les résultats des opérations.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 1.6 : Aperçu des ressources requises pour les Opérations.

Ressource	Prévues	Réelles
Dépenses	2 280 404 320 \$	2 980 747 779 \$
Équivalents temps plein	2 400	3 067

[La section Finances de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) et la section [Personnel de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

Cette section met en évidence les priorités du gouvernement qui sont prises en compte dans le cadre de cette responsabilité essentielle.



Analyse comparative entre les sexes Plus

Au cours de l'année financière 2024-2025, la Défense a intégré les perspectives sexospécifiques et intersectionnelles dans la planification opérationnelle, en consultant régulièrement les conseillers et les points focaux en matière de genre et d'intersectionnalité. Les efforts ont été axés sur la promotion des Principes de Vancouver et des engagements en matière de femmes, paix et sécurité (FPS) en élaborant des

lignes directrices et des outils pour les opérations.

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et FAC) ont créé un cadre pour harmoniser le programme de FPS avec [le troisième Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité \(PAN-FPS-3\) du Canada](#), afin de garantir que l'analyse intersectionnelle soit intégrée aux mesures opérationnelles et institutionnelles de l'Équipe de la Défense. Le rapport de transition 2023-2024 présenté au Parlement a souligné le rôle de la Défense, aux côtés de neuf partenaires fédéraux, dans la transition du PAN-FPS-2 au PAN-FPS-3, en mettant l'accent sur l'utilisation stratégique continue de l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) pour faire progresser les priorités du PAN-FPS-3.

La Défense s'est engagée à appliquer l'ACS Plus et l'analyse intersectionnelle pour élaborer des politiques, des programmes et des opérations inclusifs qui répondent aux divers besoins des personnes, en reconnaissant que les crises ont des répercussions particulières sur les différents genres et identités. Les FAC ont continué de sensibiliser à l'existence de préjugés fondés sur l'identité à toutes les étapes des opérations militaires, ce qui a contribué à améliorer la planification, la conduite et l'évaluation des opérations en cernant les besoins réels et diversifiés des personnes et en y répondant. De plus, une ACS Plus a été menée sur plusieurs initiatives de modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord dans le cadre du processus de demande de financement.

L'ACS Plus aide à cerner les besoins des populations dans le cadre des opérations militaires et de maintien de la paix, ce qui permet aux hauts dirigeants de comprendre les préjugés au sein des FAC et dans d'autres pays, améliore la collecte d'informations, favorise la diversité dans l'engagement et renforce la prise de décisions pour l'efficacité opérationnelle. L'Équipe de la Défense a élaboré des trousseaux et des formations, et a approfondi sa collaboration avec le [Nordic Centre for Gender in Military Operations \(NCGM\)](#), qui est un chef de file mondial dans l'intégration de l'expertise en matière d'égalité des sexes dans les activités de défense. En septembre 2024, les FAC et le NCGM ont dispensé un cours de conseiller en matière d'égalité des sexes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord à 30 membres de l'Équipe de la Défense, renforçant ainsi la promotion par le Canada de l'égalité des sexes et de l'interopérabilité dans les opérations de paix. La formation soutenue par les FAC a amélioré l'interopérabilité des opérations de soutien de la paix avec les partenaires du Canada, tout en renforçant et en élargissant les relations bilatérales du Canada en matière de défense avec le Ghana, dans le cadre de [l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix](#).



Relations avec les Autochtones

Conformément [au Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord](#), à la Politique relative à l'Inuit Nunangat et au Plan d'action de la Loi sur [la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#), l'Équipe de la Défense a continué de travailler en étroite collaboration avec les peuples et les communautés autochtones susceptibles d'être touchés par les activités du MDN et des FAC, dans le cadre d'un dialogue constructif. Cette approche reflète le principe « Rien sur nous sans nous », qui

souligne l'importance d'inclure les communautés touchées dans les processus décisionnels. Par exemple, les FAC ont consulté les détenteurs de droits autochtones et ont collaboré avec d'autres partenaires concernés à la planification de chaque itération de l'opération NANOOK, notamment en fournissant la lettre d'information annuelle à tous les gouvernements autochtones du Nord et de l'Inuit Nunangat pour les informer des activités prévues. Cet engagement a offert aux gouvernements autochtones une occasion significative de soulever des préoccupations concernant la nature ou le calendrier des opérations. Le MDN et les FAC ont modifié leurs activités opérationnelles passées afin d'éviter d'interférer avec les activités traditionnelles telles que la récolte, la chasse, la pêche ou les activités économiques importantes.

Le MDN et les FAC considèrent que des partenariats solides avec les communautés autochtones sont essentiels pour mener des opérations, renforcer la sécurité et améliorer nos capacités en matière d'infrastructure et notre connaissance du Nord et de l'Arctique, y compris l'Inuit Nunangat. Les Rangers canadiens, répartis dans 64 des 70 emplacements du Nord et de l'Arctique, assurent une présence militaire continue et fournissent aux FAC des évaluations essentielles de la situation et des activités dans le Nord. Les équipes de recherche et sauvetage (SAR) comptent sur les connaissances approfondies des Rangers en matière de topographie nordique, ainsi que sur leurs capacités de navigation dans le cadre des interventions SAR des Forces armées canadiennes. Ces mêmes capacités et expériences sont essentielles pendant l'exécution de l'opération NANOOK, au cours de laquelle les Rangers canadiens travaillent aux côtés des autres éléments des FAC, des alliés et des partenaires, y compris les communautés autochtones.

Répertoire des programmes

Les Opérations est appuyées par les programmes suivants :

- Opérations au Canada ;
- Opérations en Amérique du Nord ;
- Cyberopérations ;
- Commandement, contrôle et poursuite prolongée des opérations ;
- Opérations spéciales.

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour les opérations se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussion sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignement sur les Résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités pangouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Déployer des forces prêtes au combat et pouvant réussir dans un environnement de sécurité imprévisible et complexe, en exécutant des opérations simultanées liées à toutes les missions confiées officiellement.



Répercussion sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat.

Tableau 2.1: Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations simultanées.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des objectifs de disponibilité opérationnelle planifiés sont atteints pour l'ensemble des missions essentielles	Au moins 90 %	31 mars 2025	2022-2023 : 27 % 2023-2024 : 29 % 2024-2025 : 30 %*
% des éléments de force qui sont prêts à exécuter les opérations conformément aux objectifs établis	Au moins 90 %	31 mars 2025	2022-2023 : 61 % 2023-2024 : 67 % 2024-2025 : 61,3 %**

* Cet indicateur repose sur les missions fondamentales énoncées dans le document « Protection, Sécurité, Engagement ». Les objectifs de concurrence seront révisés afin de mieux les aligner sur le contexte géopolitique actuel, les priorités du gouvernement du Canada et la politique de défense mise à jour.

** La cible n'a pas été atteinte en raison de pénuries persistantes en matière de maintien en puissance, d'équipement et de personnel. Ces pénuries ont été exacerbées par la demande accrue d'éléments de la force appuyant l'opération REASSURANCE en Lettonie, qui a été le principal facteur contribuant au résultat inférieur de cette année. Au cours du cycle de rendement 2024-2025, la date cible pour l'atteinte de cet indicateur de rendement a été modifiée à mars 2032.

Tableau 2.2: L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des flottes maritimes principales qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins d'entraînement, de disponibilité opérationnelle et des opérations	Au moins 60 %	31 mars 2025	2022-2023 : 51,2 % 2023-2024 : 45,73 % 2024-2025 : 59,6 %*
% des parcs terrestres principaux qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins d'entraînement, de disponibilité opérationnelle et des opérations	Au moins 70 %	31 mars 2025	2022-2023 : 56 % 2023-2024 : 49 % 2024-2025 : 51 %**
% des flottes aérospatiales principales qui sont utilisables pour répondre aux besoins d'entraînement, de disponibilité opérationnelle et des opérations	Au moins 85 %	31 mars 2028	2022-2023 : 43,88 % 2023-2024 : 48,9 % 2024-2025 : 42,3 %***

* La cible n'a pas été atteinte en raison de la faible disponibilité opérationnelle des principaux navires de la flotte au cours des deux premiers trimestres pour les raisons suivantes : prolongation de la période de travail pour la classe Halifax ; problèmes d'équipage et de matériel pour la classe Kingston ; et problèmes mécaniques à bord du NCSM Windsor. Le rendement s'est amélioré au cours des deux derniers trimestres, et les cibles ont été atteintes pendant cette période. Le résultat de 59,6 % est évalué par rapport à une cible de 60 % qui tient compte de l'entretien prévu. Il n'est ni prévu ni possible sur le plan opérationnel d'atteindre une disponibilité de 100 % pour tous les principaux parcs en même temps. Au cours du cycle de rapports 2024-2025, la date cible pour l'atteinte de cet indicateur de rendement a été reportée à mars 2032.

** Malgré des améliorations par rapport à l'année précédente, la cible n'a pas été atteinte en raison du sous-financement des achats nationaux, du vieillissement du parc et du rythme opérationnel élevé. La disponibilité devrait s'améliorer à mesure que de nouveaux parcs seront mis en service et que les anciens seront retirés. Le résultat de 51 % est évalué par rapport à une cible de 70 % qui tient compte de l'entretien planifié. Il n'est ni prévu ni possible sur le plan opérationnel d'atteindre une disponibilité de 100 % pour tous les parcs clés en même temps. Au cours du cycle de rapport 2024-2025, la date cible pour l'atteinte de cet indicateur de rendement a été modifiée à mars 2032.

*** La cible n'a pas été atteinte en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment le manque de personnel, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les besoins croissants en matière d'entretien des plateformes vieillissantes. L'entretien majeur prévu, les problèmes imprévus liés à l'équipement, le sous-financement et l'obsolescence ont également eu une incidence sur l'état de service. Ces défis devraient persister à court terme, mais des améliorations sont prévues à mesure que les nouvelles plateformes atteindront leur pleine capacité opérationnelle. Le résultat de 42,3 % est évalué par rapport à une cible de 85 % qui tient compte de l'entretien prévu. Il n'est ni prévu ni possible sur le plan opérationnel d'atteindre une disponibilité de 100 % pour l'ensemble des flottes clés en même temps. Au cours du cycle de rapport 2024-2025, la cible a été révisée de 85 % à 70 %, car il n'est pas réaliste d'atteindre une disponibilité de 100 % pour l'ensemble des flottes clés en même temps. La date d'atteinte de cet indicateur de rendement a été reportée à mars 2032.

[La section Résultats de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes sur la page Infobase du GC](#) fournit des informations supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire de ses programmes.

Renseignement sur les résultats

La section suivante décrit les résultats des Forces prêtes au combat en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'année.

Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations simultanées

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, les Forces armées canadiennes (FAC) ont maintenu un niveau élevé de préparation en menant et en participant à divers exercices et opérations interarmées dans des contextes nationaux, continentaux et internationaux. Alors que les exigences mondiales et régionales continuaient d'évoluer, les FAC se sont concentrées sur l'amélioration de l'interopérabilité avec leurs alliés et partenaires, l'amélioration de l'intégration des forces et le maintien de l'état de préparation afin de répondre simultanément à de multiples exigences opérationnelles. Les résultats suivants mettent en évidence les efforts déployés par les FAC pour rester agiles et capables de produire des effets militaires simultanés dans tous les domaines.

La posture et l'état de préparation de la Force navale ont été considérablement améliorés par rapport à l'AF 2023-2024 et sont de nouveau dans les limites de la fourchette cible. Bien qu'il reste des défis à relever pour maintenir en service la flotte vieillissante jusqu'à la livraison et la mise en service des destroyers de classe River, l'injection récente de fonds reçus dans le cadre du programme [Notre Nord, fort et libre](#) pour le maintien en puissance des frégates de classe Halifax a réduit certaines des pressions liées à l'entretien et au maintien en service des frégates au-delà de leur fin de vie prévue. La pénurie de personnel qualifié a continué d'avoir des répercussions sur l'état de préparation des principales flottes maritimes. Les initiatives visant à attirer, à recruter, à former et à retenir les marins et les officiers pour les équipages des navires des flottes actuelles et futures ont progressé au cours de l'AF 2024-2025. Malgré les progrès réalisés en matière de recrutement et de maintien en poste, la pénurie d'équipages a continué de poser des défis pour l'état de préparation de la Marine, qui devraient persister à court terme.

Grâce à ses récents succès en matière de recrutement, l'Armée canadienne (AC) a commencé à transformer son système d'entraînement afin de rétablir l'état de préparation au combat et de se préparer à une augmentation importante de la demande en matière d'entraînement. Guidée par une approche pangouvernementale, l'AC a prévu des investissements ciblés dans le soutien institutionnel, l'infrastructure et le personnel. La pénurie d'instructeurs et le vieillissement de l'équipement ont continué de poser des défis, mais l'AC a été en mesure de réaffecter des ressources et de tirer parti d'un financement accru pour maintenir la prestation. Ces premiers efforts de modernisation ont jeté les bases d'un système de formation résilient et évolutif, capable de produire la force nécessaire pour mener des opérations de combat majeures. L'AC est en mesure de répondre à l'augmentation du nombre de recrues et de former la prochaine génération de soldats prêts, résilients, pertinents et efficaces.

L'Armée canadienne a constaté des améliorations en matière de préparation, notamment :

- Le nombre de membres de l'AC engagés dans des positions de déploiement permanent dans le cadre d'opérations existantes est passé de 1 500 à 1 950, soit 15 % des effectifs déployables de l'AC. Cette augmentation est attribuée à l'engagement accru du Canada dans l'opération REASSURANCE et à la création de la brigade multinationale en Lettonie ;
- Au cours des opérations de renfort, qui comprenaient le déploiement du bataillon d'infanterie légère – Opération délibérée pour l'exercice RESOLUTE WARRIOR, aux côtés d'éléments de la Force d'intervention mondiale, l'AC comptait 2 668 membres dans des rôles expéditionnaires.

[La politique sur l'état de préparation du soldat - Réserve](#) est un nouvel ensemble de normes réalisables et réalistes visant à garantir que les réservistes de l'armée (Rés AC) aient le plus haut niveau de préparation possible pour le service. Cette politique a été officiellement approuvée et publiée à l'été 2024. Elle offre une perspective réaliste de l'état de préparation des Rés AC. Cet outil fournit des données précises provenant de chaque organisation employant des réservistes au sein de l'AC.

Contribuant à la capacité des FAC d'anticiper les exigences, le [Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada \(COMFOSCAN\)](#) a généré des forces conçues pour mettre en lumière et comprendre les menaces atmosphériques et émergentes. Tout au long de l'AF 2024-2025, le COMFOSCAN est resté en position de perturber ou de répondre aux situations de crise émergentes ou aux menaces visant les Canadiens et les intérêts canadiens.

Scénarios d'entraînement dans des contextes nationaux, continentaux et internationaux :

- [Exercice STEADFAST DEFENDER 24](#) : Environ 1 000 membres des FAC ont participé au plus grand exercice de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis des décennies, qui a vu plus de 90 000 militaires des 32 pays alliés de l'OTAN mener des opérations de défense soutenues et multidomaines. Cet exercice a permis de tester la capacité de l'OTAN à déployer rapidement des renforts dans tous les domaines pour défendre l'Europe centrale et orientale, et a démontré la détermination du Canada à renforcer ses alliés européens en cas d'agression ;
- [Exercice Rim of the Pacific \(RIMPAC\) 24](#) (juin à août 2024) : Le ministère de la Défense nationale (MDN) et les FAC ont participé au plus grand exercice maritime interarmées et intercomposantes au monde, qui a réuni 29 pays, 25 000 membres du personnel, 14 forces terrestres, 40 navires, 3 sous-marins et plus de 150 aéronefs. Cet événement de premier plan a permis aux marines partenaires et alliées de s'entraîner à travailler et à combattre ensemble. Des officiers des FAC ont occupé des postes de commandement clés dans la structure de commandement du RIMPAC, dont un contre-amiral des FAC qui commandait la composante maritime, démontrant ainsi le leadership et l'engagement durable du Canada envers la coopération et la défense maritimes internationales ;
- Exercice [Bold Quest 2024](#) (automne 2024) : Les FAC ont testé les systèmes de l'OTAN, du Groupe des cinq (FVEY) et des alliés afin d'améliorer les capacités de commandement et de contrôle. Cet événement a réuni des alliés et des partenaires afin d'améliorer l'interopérabilité et de mettre à l'épreuve les capacités dans un environnement opérationnel réaliste ;
- Exercice MAPLE RESOLVE : L'AF 2024-2025 a été la première itération de l'évolution de l'entraînement collectif de l'AC, qui a vu la validation de l'entraînement du groupement tactique multinational dirigé par le Canada divisée en deux événements distincts. Dans le cadre du premier exercice MAPLE RESOLVE, les éléments canadiens du groupe-brigade multinational se sont entraînés près de Shilo, au Manitoba, et d'Edmonton, en Alberta, sous la supervision de la 3^e Division de l'Armée canadienne. Ils ont ensuite été déployés en Lettonie pour rejoindre les autres éléments internationaux. Une fois déployés, ils ont rapidement commencé leur entraînement combiné sous le commandement du quartier général de la brigade multinationale dirigée par le Canada et se sont préparés pour leur exercice de validation de l'AC, baptisé OAK RESOLVE. Au cours de l'exercice, environ 1 900 soldats de l'AC, rejoints et appuyés par des forces multinationales, ont mis à l'épreuve leur capacité à s'intégrer aux capacités interarmées et à valider leur état de préparation au combat. L'exigence d'interventions souples dans un large éventail de situations a mis à rude épreuve les commandants à tous les niveaux. L'exercice a permis à l'AC d'obtenir la certification finale de ses éléments terrestres et aériens pour accomplir la contribution des forces au mandat de l'OTAN ;

- [Exercice PRECISE RESPONSE](#) : Cet exercice aide l'OTAN à élaborer des procédures opérationnelles communes pour intervenir dans des scénarios interarmées chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou à l'explosif (CBRNE) de l'OTAN à l'aide d'agents réels. Le chef d'état-major de la Défense et le sous-ministre ont lancé un réaligement de la politique de défense CBRNE en 2024, guidés par les orientations stratégiques de l'OTAN, du MDN et des FAC, ainsi que du gouvernement du Canada. Des spécialistes et des non-spécialistes en matière de CBRNE travaillent ensemble pour former, tester et identifier les améliorations à apporter aux objectifs de préparation de la défense CBRNE de l'OTAN, y compris l'élaboration de processus de décontamination communs qui permettront aux forces opérationnelles de l'OTAN de travailler efficacement ensemble lors d'un événement CBRNE. Cette formation réaliste est unique et permet aux éléments de la Force opérationnelle de réaction CBRNE de l'OTAN d'accomplir des tâches qui contribuent à façonner l'avenir des procédures opérationnelles standard de défense CBRNE grâce à l'intégration des enseignements interarmées tirés. La Défense a également appuyé l'OTAN en examinant et en mettant à jour les accords de normalisation CBRNE de l'OTAN et en participant à des exercices internationaux tels que les exercices PRECISE RESPONSE, BRAVE BEDUIN et TOXIC TRIP. De plus, la Défense a participé activement à de nombreuses conférences et groupes de travail de l'OTAN qui ont contribué à garantir le respect des normes internationales en matière de CBRNE par les FAC ;
- [Exercice ARDENT DEFENDER 2024](#) : Cet exercice international de lutte contre les explosifs, dirigé par l'AC, a permis à environ 450 soldats du Canada, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, de la France, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis de perfectionner leurs compétences et de renforcer leurs capacités en matière de lutte contre les menaces explosives et de neutralisation des explosifs, ainsi que d'exploiter leurs capacités pour contrer les menaces futures. De plus, le MDN et les FAC ont participé à de multiples exercices et opérations internationaux afin de développer et de s'assurer que les opérateurs maîtrisaient tous les aspects du déminage et de la neutralisation des explosifs et des munitions. Parmi les autres exercices la neutralisation des explosifs et des munitions, mentionnons [l'opération RENDER SAFE](#) et [l'exercice WALLABY WALK](#), [l'exercice RAVENS CHALLENGE](#) et [l'exercice NORTHERN CHALLENGE](#). L'exercice ARDENT DEFENDER 2024 a atteint les objectifs suivants :
 - Validation de la formation individuelle de six opérateurs des FAC spécialisés dans la neutralisation des dispositifs explosifs improvisés ;
 - Intégration réussie des menaces et technologies émergentes telles que les systèmes aériens sans pilote et la fabrication additive ;
 - Confirmation de l'interopérabilité entre les moyens de recherche militaire avancée du 4^e régiment de soutien du génie et les équipes d'élimination des dispositifs explosifs de circonstance de différents pays ;
 - Confirmation de l'interopérabilité entre les équipes d'élimination des dispositifs explosifs de circonstance canadiennes et les équipes de renseignement sur les armes de différents pays ;
 - Confirmation du concept proposé par l'OTAN de groupe d'exploitation technique et de cellule d'analyse technique ;
 - Validation annuelle de l'état de préparation opérationnelle d'un laboratoire d'analyse technique déployable du régiment du renseignement de l'AC.

- [Exercice Joint Pacific Multinational Readiness Centre 25-02](#) (du 6 janvier au 8 février 2025) : Cet exercice s'est déroulé à Fairbanks et dans la zone d'entraînement de Donnelly, en Alaska. Au cours de l'exercice, le 42^e Escadron de campagne et le 4^e Régiment du génie ont été rattachés au 1-24^e Bataillon d'infanterie (États-Unis) au sein du groupe-groupe de combat de la force adverse et lui ont apporté leur soutien. Tout au long de l'exercice, le 42^e Escadron de campagne et le 4^e Régiment du génie ont concentré leurs efforts sur le soutien à la contre-mobilité et à la survie, avec un soutien limité à la mobilité. L'exercice a été une excellente occasion pour le 42^e Escadron de campagne de s'exercer à la mise en place d'obstacles, à la construction de routes, au soutien rapproché et au commandement et contrôle dispersés dans des conditions climatiques extrêmes et au niveau du groupe de combat ;
- [Opération GLOBE](#) (1^{er} avril et 27 mai 2024) : Une mission d'intervention en Haïti a été lancée pour appuyer la demande d'aide du ministère des Affaires mondiales Canada (AMC) dans le cadre de sa mission diplomatique. La Défense a initialement déployé 128 membres du personnel, puis 163 autres. Ces déploiements faisaient suite à une demande d'aide des AMC pour une opération d'évacuation de non-combattants, résultat du conflit au Moyen-Orient. Bien que l'ordre d'évacuer les non-combattants n'ait finalement pas été donné, le MDN et les FAC sont restés prêts à intervenir rapidement si nécessaire ;
- L'exercice STORMFORCE 24 (Ex SF24) : Un exercice interarmées d'interopérabilité en génie organisé par l'Agence de sécurité nationale, qui visait à améliorer la collaboration entre les partenaires du FVEY, les agences de renseignement de défense et les combattants. Les opérateurs canadiens du renseignement électromagnétique (SIGINT) et de la guerre électronique ont participé aux côtés de leurs alliés, les FAC et le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) poursuivant conjointement des objectifs de formation clés :
 - Les efforts tactiques en matière de SIGINT ont notamment consisté à tester un dispositif de protection du réseau pour l'exécution de missions de géolocalisation centrée sur le théâtre d'opérations (TNG) sur des réseaux de classification inférieure et à utiliser des clés de chiffrement alliées pour des missions à infrastructure limitée ;
 - Le SIGINT stratégique s'est concentré sur les capacités avancées développées par le CST qui ciblent la radio numérique et les systèmes à haut niveau de maturité technologique ;
 - Les objectifs tactiques en matière de la guerre électronique ont mis l'accent sur la mise en place d'un réseau résilient afin de garantir un accès continu des services de renseignement de l'AC aux passerelles des réseaux de manœuvre TNG.
- Les FAC ont joué un rôle actif et ont continué de participer de façon importante aux groupes de travail de l'OTAN sur la neutralisation des explosifs et des munitions, la lutte contre les engins explosifs improvisés et l'exploitation technique. Le Canada a également participé activement au Groupe de travail sur l'exploitation du renseignement des FVEY. La participation du MDN et des FAC à ces activités a permis de s'assurer que les efforts canadiens en matière d'atténuation des menaces liées aux explosifs demeurent pertinents, adéquats et synchronisés avec les menaces actuelles et les technologies émergentes ;
- La Défense participe activement à des activités de formation visant à améliorer l'état de préparation des forces cybernétiques. La Défense a pris part à des exercices tels que l'exercice CYBER WARRIOR dirigé par le ministère britannique de la Défense et à des exercices multinationaux avec des partenaires afin de renforcer la coopération stratégique. Conformément aux objectifs de la coalition visant à relever les défis mondiaux, la Défense a continué de contribuer à l'exercice CYBER COALITION de l'OTAN au début de décembre 2024, aux côtés des ministères du gouvernement du Canada, et à l'exercice COALITION WARRIOR en juin 2024. De plus, la Défense appuie le Canada dans le domaine prioritaire de la cybersécurité, en intégrant les capacités cybernétiques dans les opérations multidomaines. Notre participation à ces exercices renforce notre engagement envers l'intervention en cas d'incident cyberbinational et multinational et la défense continentale, assurant ainsi la collaboration continue avec nos partenaires et alliés ;

- [RAMSTEIN Flag \(RAFL\)](#) : Sous le commandement du Commandement aérien allié de l'OTAN, l'Aviation royale canadienne (ARC) a déployé des ressources pour la RAFL, un exercice de niveau FLAG, qui a permis de démontrer le commandement et le contrôle interarmées ainsi que l'interopérabilité tactique entre les pays de l'OTAN ;
- [PHOENIX WARRIOR](#) : Cet exercice annuel de la 2^e escadre a simulé la mise en place d'un aérodrome et le soutien de deux CC-130J ;
- Coalition VIRTUAL FLAG/Bamboo Eagle 24 : Parrainé par l'armée de l'air américaine, cet exercice FVEY s'est déroulé à la base aérienne de Kirtland à Albuquerque, au Nouveau-Mexique, et à l'échelle mondiale grâce à un entraînement en mission distribué. Cet exercice a permis de dispenser une formation synthétique aux opérations de combat interarmées au niveau du théâtre dans des environnements contestés et dégradés. Il a également facilité l'interaction avec des éléments terrestres, maritimes, aériens, spéciaux, cybernétiques et spatiaux, impliquant des participants de plusieurs nations ;
- [THOR'S HAMMER 2024](#) : Il s'agissait d'un exercice stratégique dirigé par les États-Unis, axé sur les capacités spatiales et cybernétiques. En tant qu'activité de l'OTAN tournée vers l'avenir, il a permis à l'équipe canadienne d'acquérir des connaissances précieuses sur les stratégies en constante évolution de nos partenaires pour relever les défis posés par des adversaires potentiels de même niveau. Les scénarios complexes ont permis de tester les limites politiques des nations spatiales alertes et ont fourni des informations sur la manière et les domaines dans lesquels les FAC doivent concentrer leurs efforts en matière d'approvisionnement et de génération de forces. Les jeux de guerre tels que THOR'S HAMMER offrent la possibilité de s'entraîner à trouver l'équilibre entre les actions qui soutiennent les domaines terrestres, ont un effet dissuasif et évitent l'escalade, tout en garantissant que la coalition préserve la santé de l'environnement orbital.

Les activités de recherche et de sauvetage (SAR) pour l'AF 2024-2025 comprenaient :

- [Exercice national de recherche et sauvetage 2024](#) (septembre 2024) : Tenu à la 19^e Escadre Comox, cet exercice a mobilisé 110 membres de l'ARC et environ 70 membres de la Garde côtière américaine et de la Marine américaine. L'exercice a donné lieu à plus de 90 missions et a permis d'affiner les compétences des équipes de SAR grâce à 60 scénarios simulés. Cette formation a amélioré l'interopérabilité, la coordination, la communication et les relations entre les différents organismes, garantissant ainsi que les équipes de SAR sont bien préparées pour faire face à des situations d'urgence réelles. En outre, l'exercice a favorisé la coopération multinationale, renforçant ainsi la préparation opérationnelle ;
- [Exercice Southern Breeze 24](#) (janvier à février 2025) : La Défense a participé à l'exercice à la base aérienne de la Garde côtière américaine à Miami Opa Locka, en Floride. La formation visait à améliorer l'interopérabilité multinationale entre l'ARC et la Garde côtière américaine dans le cadre d'opérations SAR et de soutien au combat.

L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, le ministère de la Défense nationale (MDN) a fait progresser plusieurs initiatives clés visant à renforcer la disponibilité du matériel et de l'équipement à l'appui des opérations des Forces armées canadiennes (FAC). Des projets tels que la modernisation et intégration du soutien de la logistique (MISL), la technologie d'identification automatique (TIA) et la planification et la prévision du matériel (PPM) ont constitué le cœur d'une chaîne d'approvisionnement de la défense modernisée. Ces efforts ont amélioré la responsabilisation, rationalisé la gestion des ressources et renforcé la capacité des Forces armées canadiennes à disposer du bon équipement au bon endroit et au bon moment pour soutenir les missions simultanées et répondre aux exigences en matière d'entraînement.

Initiatives numériques visant à moderniser la chaîne d'approvisionnement de la Défense :

- MISL : Cette initiative est un élément clé des améliorations continues visant à accroître l'efficacité et l'efficience de la chaîne d'approvisionnement de la Défense. Elle est devenue opérationnelle en mars 2025, appuyée par un plan de déploiement détaillé et une mise en œuvre progressive ;
- TIA : Le Ministère a fait progresser ce grand projet d'immobilisations, dont la mise en œuvre a commencé dans les trois volets, notamment le premier contrat pour la mise en œuvre du volet Surveillance du carburant, attribué en mars 2025, et les contrats pour les volets Gestion du matériel et Visibilité en transit, qui en étaient aux dernières étapes de leur attribution aux entrepreneurs ;
- La réalisation d'une validation de principe au troisième trimestre a démontré que l'application de planification intégrée des activités (PIA) de SAP peut répondre à la plupart des exigences du MDN et des FAC en matière de planification et de prévision du matériel. Cette validation a été suivie d'une série d'activités visant à établir la gouvernance du projet et à préparer des produits (p. ex. évaluation de l'état de préparation des activités) afin d'appuyer les décisions futures en matière de gouvernance pour la mise en œuvre de la PIA.

Ensemble, ces efforts constituent le fondement d'un écosystème de maintien en puissance moderne et axé sur les données qui améliorera la souplesse et l'état de préparation opérationnelle des FAC dans un environnement mondial en rapide évolution.

Avec la publication du document [Notre Nord, fort et libre](#), le programme national d'approvisionnement a connu un certain répit, en particulier en ce qui concerne le maintien en puissance des navires de la classe Halifax.

Les dépenses globales ont augmenté pour atteindre environ 4,2 milliards de dollars, ce qui permet de répondre à la demande croissante en ressources due au vieillissement des flottes, à la prolongation de la durée de vie des équipements, au renforcement des exigences opérationnelles, aux progrès technologiques et à la hausse des coûts contractuels due à l'inflation.

L'augmentation du financement a permis à l'entreprise d'entreprendre les travaux nécessaires pour maintenir les frégates de la classe Halifax au-delà de leur fin de vie prévue. Les pressions sur les flottes restantes n'ont pas changé et devraient persister pendant de nombreuses années. L'augmentation du financement a également eu pour résultat que la disponibilité des flottes maritimes clés générées pour répondre aux exigences en matière de formation et de préparation sera supérieure au niveau cible pour l'AF 2024-2025. La disponibilité opérationnelle des flottes maritimes clés a également augmenté depuis l'AF 2023-2024 et est proche de l'objectif.

Le PPM a donné d'excellents résultats cette année, avec une disponibilité des flottes maritimes essentielles à la formation et à la préparation qui a dépassé les niveaux cibles et plusieurs réalisations notables pour la Défense. Parmi celles-ci, mentionnons les suivantes :

- La livraison du cinquième navire de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA) de classe Harry DeWolf et le futur navire canadien de Son Majesté (NCSM) *Frédéric Rolette* ;
- Accueil du NCSM *William Hall* dans la flotte navale lors d'une cérémonie de mise en service à Halifax, en Nouvelle-Écosse, le 16 mai 2024. Quatrième NPEA de la Marine royale canadienne (MRC), le NCSM *William Hall* renforcera la capacité de la Marine à faire respecter la souveraineté dans les eaux canadiennes et à relever les défis futurs en matière de défense dans le Nord ;
- Le NCSM *Max Bernays* a effectué un transfert côtier vers son port d'attache, Esquimalt, en Colombie-Britannique, en avril 2024. Le NCSM *Max Bernays* était le premier navire de la classe Harry DeWolf à être basé sur la côte ouest du Canada et a été mis en service dans la MRC le 3 mai 2024.

Le Programme de préparation du matériel de l'Armée canadienne (PPMAC) soutient la préparation opérationnelle en maintenant le bon état de fonctionnement de l'équipement. Au cours de l'AF 2024-2025, l'accent a été mis sur l'entretien mensuel par les opérateurs, connu sous le nom d'inspections L6, effectué sur la flotte de véhicules blindés légers 6 (LAV 6). Le taux d'achèvement des inspections mensuelles des opérateurs de la flotte LAV 6 est faible. Une initiative supplémentaire du PPMAC a été lancée afin de réduire les heures d'inspection préventive pour la flotte LAV 6. Le LAV 6 devait faire l'objet d'inspections semestrielles. Un groupe de travail a été créé afin de réduire la durée moyenne des inspections de quatre heures par véhicule. Cela permettrait d'économiser environ 1 900 heures dans l'ensemble de l'Armée canadienne par rapport aux années précédentes. Malheureusement, les résultats ont montré que le nombre d'heures d'inspection avait augmenté plutôt que diminué. Cela est principalement dû à un manque de discipline en matière de données, auquel l'AC s'efforce de remédier.

Le principal véhicule de mobilité arctique du Centre d'entraînement arctique des Forces armées canadiennes, le Bandvagn (BV) 206, a été complété par trois véhicules civils de type BV loués. Ces véhicules supplémentaires ont été spécifiquement affectés en priorité aux évacuations médicales au sol (évacuations médicales) et aux opérations d'intervention d'urgence. En raison du vieillissement et de la fiabilité de plus en plus aléatoire de la flotte de BV 206, les mesures d'atténuation actuelles pour les évacuations médicales d'urgence par voie terrestre sont devenues inadéquates et posent des risques inacceptables pour la santé et la sécurité du personnel participant aux activités d'entraînement. Reconnaissant le besoin critique de moyens de transport fiables dans l'Arctique, le projet d'amélioration de la mobilité intérieure dans l'Arctique a été lancé afin de remplacer les véhicules BV 206. La nouvelle flotte devrait être mise en service à partir de 2030, ce qui garantira une sécurité et une efficacité opérationnelle accrues pour les futures saisons d'entraînement.



La disponibilité moyenne des flottes clés du Programme de gestion du matériel terrestre était légèrement inférieure à la cible et a été particulièrement touchée par les défis liés à la capacité industrielle et à la chaîne d'approvisionnement. Les déficits de financement ont contribué directement à la tendance à la baisse de la disponibilité, ce qui a eu des répercussions potentielles sur la posture et l'état de disponibilité de l'AC et sur le matériel fourni aux soldats dans tous les environnements.

Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense a réalisé des progrès importants dans la mise en place des bases du Plan de campagne pour la modernisation de la formation de l'Aviation Royal Canadienne, qui s'étend sur 12 ans. Les efforts déployés au cours de l'année ont porté principalement sur l'établissement des éléments fondamentaux nécessaires à la réussite à long terme. Voici les principales réalisations :

- Harmonisation et gouvernance du plan de campagne :
 - Le Plan de campagne pour la modernisation de la formation de l'ARC a été finalisé et officiellement harmonisé avec le Plan de campagne plus large de l'ARC, appuyant ainsi la mise en œuvre de la Stratégie de l'ARC ;
 - Les ressources en personnel nécessaires à la création de la Direction du soutien à la formation et de l'innovation au quartier général de la 2^e Division de l'Aviation canadienne afin de superviser la modernisation de l'ensemble du secteur de la formation ont été déterminées.
- Développement d'un écosystème d'apprentissage : Réalisation d'une évaluation de l'état de préparation à l'apprentissage assisté par la technologie afin de cerner les lacunes actuelles en matière d'interopérabilité, de flux de données et d'infrastructure d'apprentissage numérique dans les établissements de formation de l'ARC ;
- Intégration technologique et validation de principes : Réalisation de plusieurs projets de validation de principes, notamment :
 - Essai d'une initiative de formation « cohort-of-one » à [l'École des opérations de contrôle aérospatial des Forces canadiennes](#) afin de démontrer la faisabilité d'une réduction des échecs à la formation des contrôleurs aérospatiaux ;
 - L'intégration de plateformes commerciales de réalité virtuelle dans les environnements de formation des techniciens et des pilotes.
- Innovation et engagement des praticiens :
 - Définition de la portée d'un programme de méthodologie d'innovation en matière de formation destiné aux instructeurs et aux praticiens afin de mener le changement à l'échelle locale, en soutenant l'expérimentation à la base ;
 - Organisation d'une conférence sur la modernisation de la formation virtuelle, à laquelle ont participé des leaders d'opinion mondiaux et des praticiens locaux qui ont présenté des concepts liés à la modernisation de la formation ;
 - Début de l'élaboration d'un programme de perfectionnement professionnel des instructeurs afin de combler les lacunes en matière de technologies d'apprentissage et d'analyse.
- Partenariats stratégiques et influence :
 - Poursuite de la participation active au Consortium international pour l'innovation et la collaboration en ingénierie de l'apprentissage et au groupe de travail de l'OTAN sur le développement de la formation et de l'éducation individuelles ;
 - Fournir une expertise en la matière à l'initiative « Agile Combat Employment », afin de garantir que les concepts opérationnels futurs s'alignent sur les voies de modernisation de la formation.

La Défense a amélioré les capacités SAR existantes avec l'avion CC-295 d'aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe (ARSVF), dont la mise en service a été approuvée en mars 2025. Le projet ARSVF est sur le point d'être opérationnel. Avant sa mise en service, le CC-295 a participé à une mission de recherche et sauvetage en conditions réelles dans le cadre d'une activité de génération de force, démontrant ainsi sa capacité opérationnelle grâce à une formation approfondie.

Le projet de modernisation du radar de contrôle tactique améliorera les capacités radar des FAC, appuyant ainsi les missions nationales, celles de l'OTAN et celles du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. Bien que la composante radar ait été achevée avec la livraison et l'acceptation du troisième et dernier système RADAR en novembre 2024, le projet de modernisation global comprend également la livraison de deux systèmes de commandement et de contrôle et la construction de deux nouveaux bâtiments pour soutenir la pleine capacité opérationnelle. Ces composantes permettront au système modernisé d'atteindre son plein potentiel, améliorant ainsi la surveillance aérienne et la gestion de la défense des FAC.

La disponibilité moyenne des flottes clés de l'ARC a été légèrement inférieure à la cible, en raison notamment de problèmes liés à la capacité industrielle et à la chaîne d'approvisionnement. Le programme de maintien en puissance du programme de gestion de l'équipement aérospatial a été suffisant pour répondre à la demande réelle de l'ARC en matière de taux de vol annuel. Les déficits de financement ont contribué directement à la tendance à la baisse de la disponibilité, ce qui a eu des répercussions potentielles sur la posture et l'état de préparation de l'ARC.

État de préparation et cyberrésilience opérationnelle grâce au Programme d'assurance des missions cybernétiques :

- Les directives du Guide de planification fonctionnelle (GPF) annuelles de la Cyberassurance de la mission (CAM) ont été publiées afin de garantir l'application d'une approche cohérente dans la planification, la mise en œuvre et l'exécution des activités de cyberrésilience ;
- Le rendement des GPF précédentes a été examiné ;
- La première ordonnance administrative et les premières directives ministérielles relatives à l'AMC sont en cours d'examen avec la mise en place du Commandement cyber des FAC ;
- Une stratégie de mobilisation des intervenants de l'AMCC a appuyé les opérations HORIZON et REASSURANCE des FAC, renforçant ainsi les relations avec les alliés du FVEY ;
- La CAM a été intégrée dans la posture et la disponibilité des forces ainsi que dans la protection des forces.

Principaux risques

La responsabilité fondamentale des Forces d'intervention rapide comporte de nombreux risques. Trois des principaux risques sont décrits ci-dessous :

Force militaire — Il existe un risque que le MDN et les FAC ne disposent pas du personnel militaire adéquat, en nombre suffisant, au bon endroit et au bon moment.

Compétences militaires — Il existe un risque que le MDN et les FAC ne disposent pas du personnel militaire adéquat, doté des compétences requises, au bon endroit et au bon moment.

Entretien du matériel — Il existe un risque que le MDN et les FAC aient de la difficulté à maintenir leurs capacités matérielles au niveau requis pour appuyer les opérations.

Comme le Cadre ministériel des résultats de la Défense reflète une chaîne de prestation allant de la conception des forces armées requises à leur développement, puis à l'exécution des opérations, les activités visant à atténuer les risques liés à la responsabilité fondamentale des Forces prêtes au combat se retrouvent également dans d'autres responsabilités essentielles qui fournissent les éléments constitutifs permettant d'atteindre les résultats des Forces prêtes au combat.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 2.3 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement aux Forces prête au combat.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	11 304 585 891 \$	11 960 347 112 \$
Équivalents temps plein	42 947	41 661

[La section Finances de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) et la section [Personnel de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

Cette section met en évidence les priorités du gouvernement qui sont prises en compte dans le cadre de cette responsabilité essentielle.



Analyse comparative entre les sexes Plus

La Défense a continué de renforcer sa capacité d'intervention grâce à sa collaboration avec le « Nordic Centre for Gender in Military Operations (NCGM) » en vue de former 30 nouveaux conseillers canadiens en matière d'égalité des sexes. À la suite du cours du NCGM, des réunions mensuelles de la communauté de pratique opérationnelle sur l'égalité des sexes et l'intersectionnalité ont été mises en place afin de favoriser le partage des connaissances et le réseautage au sein du ministère. La philosophie du Commandement des opérations des forces spéciales canadiennes (COMFOSCAN) accorde la priorité aux personnes, qu'il considère comme essentielles pour assurer la disponibilité des forces et favoriser une culture où les individus sont motivés, respectés et mieux préparés à agir sous pression. Le COMFOSCAN a continué de faire appel à un réseau de coordonnateurs de la condition féminine et de l'intersectionnalité. L'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) a été utilisée pour éclairer les décisions en matière d'approvisionnement, de développement des forces, de maintien en puissance des forces, d'emploi des forces, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de soutien au personnel et aux familles.

Le renforcement continu de l'ACS Plus et de l'analyse intersectionnelle contribue à accroître l'efficacité opérationnelle grâce à son intégration dans des pratiques opérationnelles clés telles que la gestion des exigences en matière de renseignement, le système de gestion de la collecte et le cycle du renseignement.

L'Équipe de la Défense a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'ACS Plus en favorisant l'intégration des perspectives sexospécifiques et intersectionnelles dans les politiques et les programmes de la Marine royale canadienne (MRC) et en élargissant les réseaux de conseillers en matière d'égalité entre les sexes (CES) et de conseillers intersectionnels dans l'ensemble de la MRC. La mise en place d'un coordonnateur spécialiste des questions de genre au Commandement de la composante maritime garantira l'application d'une perspective intersectionnelle à la planification, au commandement et au contrôle, à la coordination et au soutien logistique courants des ressources navales déployées dans le monde entier. La MRC a continué d'éliminer les obstacles à l'inclusion en veillant à ce que tous les membres disposent d'uniformes opérationnels, en favorisant les possibilités de formation et en faisant progresser les lignes directrices concernant les conditions de vie à bord qui tiennent compte de l'égalité entre les sexes.

Au cours de l'année financière 2024-2025, l'Aviation royale canadienne (ARC) a commencé les travaux initiaux de mise en œuvre de l'approche de l'ACS Plus de l'ARC. Les premiers travaux ont été entrepris pour établir un réseau d'experts en matière d'ACS Plus, dirigé par le nouvel analyste principal en analyse intersectionnelle (APAI) de l'ARC. Le réseau comprendra des APAI d'escadre, ainsi que des coordonnateurs spécialistes des questions de genre et des CES. L'ARC a qualifié 14 CES de l'OTAN et 20 coordonnateurs spécialistes des questions de genre de l'OTAN.

Le programme de formation future des équipages aériens (FAcT) offrira un système de formation modernisé et inclusif qui bénéficiera des processus intégrés de l'ACS Plus, notamment la collecte de données, l'analyse et les plans d'action. La Direction de l'égalité entre les sexes et de l'analyse intersectionnelle du MDN a confirmé que le programme FAcT fait l'objet d'un suivi au plus haut niveau en tant que premier grand projet à progresser dans le cadre de l'ACS Plus. Il a été convenu que les exigences de l'ACS Plus pour le programme se concentreraient sur quatre grands domaines : les aéronefs, les infrastructures, la technologie et la formation.



Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies

L'équipe du programme FAcT a collaboré avec des experts ministériels afin de s'assurer que tous les aspects de la [Stratégie pour un gouvernement vert](#) étaient inclus dans la demande de propositions et de soutenir la réalisation des évaluations environnementales stratégiques pour les nouvelles capacités de l'ARC.

La modernisation de la formation met l'accent sur l'application de l'apprentissage assisté par la technologie, y compris la réalité virtuelle, augmentée et étendue, les entraîneurs pour tâches partielles et les simulateurs, ce qui réduira les émissions globales de carbone des aéronefs et du matériel d'entretien des aéronefs utilisés inutilement pour la formation. Cela est conforme à la demande du gouvernement du Canada visant à réduire l'impact environnemental des Forces armées canadiennes (FAC).

Pour plus d'informations sur les contributions du ministère de la Défense nationale (MDN) au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada sur l'Agenda 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable, consultez la [Stratégie énergétique et environnementale de la Défense](#).



Relations avec les Autochtones

Le MDN et les FAC ont continué de se conformer aux politiques et aux engagements du gouvernement du Canada et du Ministère en matière d'engagement et de consultation auprès des peuples autochtones à l'appui de la réconciliation. Bien que les ressources limitées demeurent un défi, les FAC ont réalisé des progrès importants dans le renforcement des capacités d'engagement local dans toutes les bases et escadres. Ces efforts visent à renforcer les relations existantes avec les communautés autochtones et à permettre une consultation significative avant le lancement de nouvelles activités. Citons par exemple le projet d'entraînement au vol à basse altitude au Labrador et au Québec, la mise en œuvre future de la formation des équipages aériens au Manitoba et en Saskatchewan, et les initiatives de modernisation des champs de tir en Alberta et en Saskatchewan.

Le développement des zones nordiques a des répercussions directes sur les communautés à prédominance autochtone et les régions avoisinantes. À terme, cela permettra à ces communautés d'acquérir les connaissances et les ressources nécessaires pour mener leurs propres opérations SAR au besoin, ce qui réduira encore les délais d'intervention et la dépendance à l'égard des ressources provinciales, fédérales ou des FAC.

Répertoire des programmes

Les Forces prêtes au combat est appuyée par les programmes suivants :

- Commandement et contrôle stratégiques ;
- Forces navales prêtes au combat ;
- Forces terrestres prêtes au combat ;
- Forces aériennes et spatiales prêtes au combat ;
- Forces d'opérations spéciales prêtes au combat ;
- Cyberforces et système de communication et d'information (SCI) interarmées prêts au combat ;
- Forces du renseignement prêtes au combat ;
- Forces interarmées et multinationales prêtes au combat ;
- Soins de santé, police militaire et forces de soutien prêts à l'action ;
- Soutien de l'équipement ;
- Le programmes d'appui des employeurs.

De plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour les Forces prêtes au combat se trouvent sur la page [résultats de l'InfoBase du GC](#).



Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussion sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignement sur les Résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités pangouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Recruter, développer et appuyer une Équipe de la Défense souple et diversifiée dans un milieu de travail sain et exempt de comportements dommageables ; appuyer les familles des militaires ; et répondre aux besoins de tous les militaires partant à la retraite, y compris ceux qui sont malades ou blessés. Renforcer les collectivités canadiennes en investissant dans la jeunesse.



Répercussion sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle de l'Équipe de la Défense.

Tableau 3.1: Les Forces armées canadiennes progressent vers l'objectif définitif de 101 500 militaires.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% du tableau d'effectif de la Force régulière qui est rempli	Au moins 95 %	31 mars 2026	2022-2023 : 88,7 % 2023-2024 : 89,1 % 2024-2025 : 91,9 %*
% des postes de la Force de réserve qui sont dotés	Au moins 95 %	31 mars 2026	2022-2023 : 75,18 % 2023-2024 : 77,58 % 2024-2025 : 78,54 %**
% des groupes professionnels souffrant d'un manque d'effectifs critique	Au plus 5 %	31 mars 2025	2022-2023 : 70 % 2023-2024 : 72,9 % 2024-2025 : 69 %***

* Bien que la cible n'ait pas été atteinte, les résultats obtenus en matière de recrutement dans la Force régulière, combinés à un taux d'attrition qui est demeuré aux niveaux prévus, ont contribué à une croissance nette de 2 000 membres de la Force régulière. Au cours du cycle de rapports 2024-2025, la date cible pour atteindre cet indicateur de rendement a été modifiée à mars 2027.

** Il n'est actuellement pas possible de communiquer avec précision le pourcentage de postes pourvus dans la réserve primaire dans le cadre de la structure actuelle. Les données présentées dans le présent rapport sont fondées sur le calcul de l'effectif moyen payé (le nombre moyen de réservistes payés par mois au cours de l'année) divisé par l'effectif total (le nombre total de personnes inscrites dans la réserve primaire). Au cours du cycle de rapport 2024-2025, la date cible pour atteindre cet indicateur de rendement a été modifiée à mars 2032.

*** La cible n'a pas été atteinte en raison de pénuries persistantes dans certaines professions ; toutefois, comme une plus grande partie de l'effectif de la Force régulière a été comblée, on prévoit maintenant que davantage de professions seront rétablies d'ici deux ans. Cela a contribué à une amélioration par rapport au taux de 72,9 % enregistré au cours de l'AF 2023-2024. Au cours du cycle de rapport 2024-2025, la date cible pour l'atteinte de cet indicateur de rendement a été modifiée à mars 2032.

Tableau 3.2: La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficient d'un solide appui.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des militaires qui sont médicalement aptes à exercer leur profession	Au moins 90 %	31 mars 2025	2022-2023 : 91,8 % 2023-2024 : 90 % 2024-2025 : 90,6 %
% des militaires estimant que les Forces armées canadiennes procurent aux militaires actifs ainsi qu'à leurs familles une qualité de vie raisonnable	Au moins 85 %	31 mars 2025	2022-2023 : 43,2 % 2023-2024 : 30,40 % 2024-2025 : 39,4 %*
% des membres des Forces armées canadiennes qui ont une attitude positive à l'égard de leur travail	Au moins 85 %	31 mars 2025	2022-2023 : 60,9 % 2023-2024 : 57,70 % 2024-2025 : 54,6 %**
% des fonctionnaires qui décrivent leur milieu de travail comme étant sain sur le plan psychologique	Au moins 80 %	31 mars 2025	2022-2023 : 65 % 2023-2024 : Résultats non disponibles 2024-2025 : 60 %***

* Dans l'ensemble, 39,7 % des membres de la Force régulière et 38,7 % des membres de la Réserve primaire ont déclaré être satisfaits du soutien global apporté à leur famille par les FAC, ce qui peut être influencé par des facteurs tels que les affectations, les réinstallations et le rythme des opérations. L'Équipe de la Défense vise à offrir une qualité de vie raisonnable aux membres et à leur famille grâce à des programmes qui favorisent la santé, le bien-être, la forme physique, les loisirs, le soutien aux conjoints, le soutien au déploiement et le bien-être financier.

** Le sentiment positif à l'égard de son travail est une composante de l'engagement global au travail, qui peut être influencé par un certain nombre de facteurs. Les résultats les plus récents du sondage Votre opinion compte dans la Force régulière montrent que le travail valorisant et la fierté d'appartenir à l'organisation sont parmi les facteurs qui ont les relations globales les plus fortes avec tous les résultats, y compris l'engagement au travail. Par conséquent, le MDN et les FAC continueront d'appuyer le bien-être du personnel de l'Équipe de la Défense dans son ensemble et d'investir dans des programmes, des politiques et des avantages qui peuvent influencer la perception positive du travail.

*** Veiller à ce que tous les employés de la fonction publique du MDN perçoivent leur milieu de travail comme étant psychologiquement sain demeure une priorité pour le MDN et les FAC. Bien que la cible n'ait pas été atteinte, les résultats du sondage auprès des employés de la fonction publique pour les employés du MDN pour cet indicateur étaient supérieurs de 1 % à la moyenne de la fonction publique, ce qui indique un niveau de santé psychologique comparable à celui d'autres organisations fédérales. La cible est actuellement à l'étude compte tenu des tendances historiques du sondage auprès des employés de la fonction publique dans l'ensemble du gouvernement du Canada.

Tableau 3.3: L'Équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société canadienne.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme étant des femmes	Au moins 25,1 %	31 mars 2026	2022-2023 : 16,5 % 2023-2024 : 16,5 % 2024-2025 : 16,7 %*
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme étant des femmes	Au moins 45 %	31 mars 2025	2022-2023 : 42,4 % 2023-2024 : 43 % 2024-2025 : S.O.**
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible	Au moins 11,8 %	31 mars 2026	2022-2023 : 11,1 % 2023-2024 : 12,2 % 2024-2025 : 12,5 %
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible	Au moins 13 %	31 mars 2025	2022-2023 : 10,7 % 2023-2024 : 11 % 2024-2025 : S.O.**
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme étant des Autochtones	Au moins 3,5 %	31 mars 2026	2022-2023 : 2,9 % 2023-2024 : 3 % 2024-2025 : 2,9 % ***
% des fonctionnaires de l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme des personnes Autochtones	Au moins 4 %	31 mars 2025	2022-2023 : 3,3 % 2023-2024 : 3 % 2024-2025 : S.O.**
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui disent avoir été victimes de harcèlement	Au plus 11,9 %	31 mars 2025	2022-2023 : 24 % 2023-2024 : 22 % 2024-2025 : 25,4 %****
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victimes de harcèlement	Au plus 10 %	31 mars 2026	2022-2023 : 14 % 2023-2024 : Résultats non disponibles 2024-2025 : 15 %****
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui disent avoir été victimes de discrimination	Au plus 9,2 %	31 mars 2025	2022-2023 : 15,7 % 2023-2024 : 16 % 2024-2025 : 18,7 %*****
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victimes de discrimination	Au plus 5 %	31 mars 2026	2022-2023 : 8 % 2023-2024 : Résultats non disponibles 2024-2025 : 9 %*****
Nombre annuel d'incidents d'inconduite sexuelle signalés dans les Forces armées canadiennes	0	31 mars 2025	2022-2023 : 443 2023-2024 : 397 2024-2025 : 365*****
% des membres des FAC qui sont d'accord pour dire que la culture entourant l'inconduite sexuelle dans les FAC s'est améliorée au cours des 12 derniers mois	Cible à déterminer	31 mars 2025	2022-2023 : - 2023-2024 : 51,8 % 2024-2025 : 49,8 %
% des membres des FAC qui conviennent que les FAC renforcent actuellement une culture de respect mutuel, de confiance, d'honneur et de dignité	Au moins 90 %	31 mars 2025	2022-2023 : 70 % 2023-2024 : 62,2 % 2024-2025 : 51,4 %*****
Nombre de membres de l'Équipe de la Défense qui ont participé à l'atelier « Le respect dans les FAC »	Cible à déterminer	31 mars 2025	2022-2023 : 2164 2023-2024 : 2241 2024-2025 : 2049
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui ont suivi la formation obligatoire sur le harcèlement	100 %	31 mars 2026	2022-2023 : 74 % 2023-2024 : 54,50 % 2024-2025 : 62 % *****
Nombre annuel d'incidents de nature sexuelle signalés pour les fonctionnaires de l'Équipe de la Défense	Cible à déterminer	31 mars 2025	2022-2023 : 16 2023-2024 : 15 2024-2025 : 30 *****

* Les FAC continuent de moderniser leurs politiques afin de favoriser le recrutement et le maintien en service des femmes dans les forces armées. Ce résultat correspond au pourcentage de personnes qui ont choisi de s'identifier comme femmes. Il ne représente pas le pourcentage total de femmes dans les FAC, car certaines personnes peuvent choisir de ne pas s'identifier pour diverses raisons.

** Le résultat n'est pas disponible pour le moment, car le Rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi du gouvernement du Canada est sous embargo en attendant son dépôt au Parlement. Les résultats sont attendus pour l'automne 2025.

*** Les FAC continuent de moderniser leurs politiques afin de soutenir le recrutement et le maintien en poste des Autochtones dans les forces armées. Ce résultat reflète le pourcentage de personnes qui ont choisi de s'identifier comme Autochtones. Il ne représente pas nécessairement le pourcentage total d'Autochtones dans les FAC, car certaines personnes peuvent choisir de ne pas s'identifier comme telles pour diverses raisons.

**** La cible n'a pas été atteinte ; toutefois, l'augmentation du nombre de signalements pourrait refléter une meilleure sensibilisation à ce qui constitue du harcèlement et le fait que les membres des FAC se sentent plus à l'aise de signaler leurs expériences grâce à la formation et à l'éducation accrues au sein de l'Équipe de la Défense. L'Équipe de la Défense continue de promouvoir le règlement des incidents au niveau le plus bas possible dans un environnement favorable aux victimes. La collecte de données éclaire les initiatives de changement de culture, qui exigent des efforts soutenus à long terme. La collecte de données éclaire les initiatives de changement de culture, qui exigent des efforts soutenus à long terme. Au cours du cycle de rapport 2024-2025, la date cible pour atteindre cet indicateur de rendement a été modifiée à 2029 afin de l'aligner sur le Plan de mise en œuvre global. Des initiatives clés telles que la publication du spectre des violences sexuelles et sexistes, du spectre des comportements haineux et de la matrice des comportements négatifs en matière de harcèlement et de violence sur le lieu de travail, ainsi que la formation dispensée par le Centre d'expertise en matière de prévention du harcèlement et de la violence sur le lieu de travail, continueront de sensibiliser et d'éliminer le harcèlement au sein de l'Équipe de Défense.

***** La cible n'a pas été atteinte ; toutefois, l'augmentation du nombre de signalements pourrait refléter une meilleure sensibilisation à ce qui constitue de la discrimination et le fait que les victimes de discrimination se sentent plus à l'aise de signaler leurs expériences grâce à la formation et à l'éducation accrues au sein de l'Équipe de la Défense. La collecte de données éclaire les initiatives de changement de culture, qui exigent des efforts soutenus à long terme. Au cours du cycle de rapports 2024-2025, la date cible pour atteindre cet indicateur de rendement a été modifiée à 2029 afin de l'harmoniser avec le Plan de mise en œuvre global. De nombreux programmes et initiatives sont actuellement en place au sein de l'Équipe de la Défense, notamment les groupes consultatifs de la Défense, la création du Cadre de lutte contre le racisme, des événements commémoratifs et éducatifs, ainsi que des vignettes d'apprentissage basées sur des scénarios de conduite professionnelle axés sur la lutte contre la discrimination.

***** Bien que le MDN et les FAC s'efforcent de créer un environnement favorable aux victimes, le signalement reste une décision personnelle influencée par de nombreux facteurs, et toutes les personnes victimes d'actes répréhensibles ne choisissent pas de les signaler. Cet indicateur reflète les tendances en matière de signalement, le sentiment de confort et de soutien des victimes lorsqu'elles signalent des incidents, ainsi que la culture générale en matière de signalement, plutôt que la prévalence des actes répréhensibles.

***** La collecte de données éclaire les initiatives de changement de culture, qui exigent des efforts soutenus à long terme. Au cours du cycle de rapport 2024-2025, la date cible pour atteindre cet indicateur de rendement a été modifiée à 2029 afin de l'aligner sur le Plan de mise en œuvre complet. La formation et l'éducation en matière de conduite professionnelle et d'éthique sont fréquemment évaluées et mises à jour afin de s'assurer que leur contenu est moderne, exact et accessible, et qu'elles sont dispensées de manière adéquate. Le Cadre de formation et d'éducation en matière de conduite professionnelle et de culture, qui fournit des lignes directrices pour les programmes de formation pendant la période de développement militaire dans l'ensemble des FAC, a été finalisé. De plus, le programme Bâtir notre avenir du Collège militaire royal a été pleinement mis en œuvre. Ces efforts visent à enseigner et à renforcer le niveau de conduite professionnelle attendu de tous les membres des FAC.

***** La formation obligatoire sur le harcèlement doit être renouvelée tous les trois ans afin de s'assurer que tout le personnel demeure informé des politiques et des pratiques en vigueur. Les fluctuations des résultats annuels surviennent généralement lorsqu'une grande partie de la population atteint sa période de renouvellement ou lorsqu'une nouvelle version du cours est publiée. Des améliorations sont attendues dans les années à venir, car la stratégie de mesure sera révisée afin de calculer la conformité en se basant uniquement sur les employés actifs.

Tableau 3.4: Les familles militaires sont soutenues et résilientes.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des familles des Forces armées canadiennes qui disent réussir à relever les défis de la vie militaire	Au moins 85 %	31 mars 2025	2022-2023 : 81,7 % 2023-2024 : 81,7 % 2024-2025 : 81,7 %*
% des membres des Forces armées canadiennes qui sont satisfaits du soutien global que leur famille reçoit des Forces armées canadiennes	Au moins 85 %	31 mars 2025	2022-2023 : 64,3 % 2023-2024 : 57,7 % 2024-2025 : 65,4 %**

* Ce résultat reste inchangé par rapport aux années précédentes, car le sondage sur la qualité de vie n'est réalisé que tous les trois ans. Le prochain sondage est prévu pour 2027. Le SBMFC continue d'améliorer le bien-être et la résilience des familles des militaires au pays et à l'étranger en offrant une grande variété de services en personne et virtuels dans le cadre du Programme des services aux familles des militaires, tels que l'aide à la réinstallation, l'aide à l'emploi des conjoints, le counseling familial et le soutien en matière de soins de santé.

** Dans l'ensemble, 65,6 % des membres de la Force régulière et 64,9 % des membres de la Réserve primaire ont déclaré être satisfaits du soutien global apporté à leur famille par les FAC, ce qui peut être influencé par des facteurs tels que les affectations, les relocalisations, les absences et le rythme des opérations. L'Équipe de la Défense a poursuivi ses efforts pour déterminer les facteurs qui ont le plus d'impact sur les familles des militaires et continue d'investir dans des programmes visant à soutenir leur bien-être.

Tableau 3.5: Les jeunes au Canada disposent d'une expérience et de possibilités qui permettent une transition réussie vers l'âge adulte.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% de la population des jeunes Canadiens visés qui font partie des Cadets et des Rangers juniors canadiens	Au moins 2 %	31 mars 2025	2022-2023 : 1,58 % 2023-2024 : 1,71 % 2024-2025 : 1,89 %*

* Ce résultat affiche une tendance à la hausse, reflétant la croissance continue de l'engagement des jeunes après un déclin pendant la pandémie de la COVID-19.

[La section Résultats de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes sur la page Infobase du GC](#) fournit des informations supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire de ses programmes.

Renseignement sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à l'Équipe de la Défense en 2024-2025 en les comparant aux résultats prévus dans le Plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'exercice.

Les Forces armées canadiennes progressent vers l'objectif définitif de 101 500 militaires

Résultats obtenus

Les Forces armées canadiennes (FAC) ont pris des mesures audacieuses pour moderniser considérablement leurs efforts de recrutement, réduire les retards et reconstituer les effectifs militaires à un niveau autorisé de 71 500 membres de la Force régulière et de 30 000 membres de la Force de réserve avant le 31 mars 2032.

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, les FAC ont recruté 6 706 nouveaux membres dans la Force régulière, dépassant ainsi l'objectif de 6 496 recrues. Il s'agit du plus grand nombre d'enrôlements dans la Force régulière au cours des dix dernières années, ce qui représente une augmentation de 55 % par rapport à l'AF 2023-2024. Compte tenu de l'attrition, cela a donné lieu à une augmentation de 2 000 membres des FAC. De plus, 4 735 nouveaux membres ont été enrôlés dans la Réserve primaire.

Ces étapes importantes soulignent l'impact encourageant, mais toujours en évolution, des améliorations apportées au processus de recrutement des FAC, parallèlement à leur engagement continu à bâtir une armée plus moderne et plus efficace en renforçant le recrutement et le maintien en poste, en améliorant la capacité de formation et en accordant la priorité à la diversité et à l'inclusion.

Augmenter l'effectif des FAC :

- ***Les FAC ont reçu 68 345 candidatures dans toutes les professions au cours de l'AF 2024-2025. Le marketing a mis l'accent sur les métiers en difficulté, les possibilités de formation rémunérée, le recrutement des Autochtones et la Force de réserve ;***
- La campagne nationale « [C'est fait pour toi](#) » a sensibilisé les Canadiens et les résidents permanents, avec le soutien de publicités ciblées pour les professions difficiles à pourvoir ;
- [L'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes](#) à Saint-Jean-Sur-Richelieu, au Québec, a formé 27 pelotons simultanément, une capacité qui n'avait pas été atteinte depuis 2009, tandis que la base des Forces canadiennes de Borden, en Ontario, a doublé ses séries de formation. Au total, 5 732 candidats à la Force régulière sont arrivés pour suivre la formation de base et, parmi eux, 4 611 ont obtenu leur diplôme et ont poursuivi leur formation professionnelle ;
- Création d'une équipe d'attraction stratégique de la Marine royale canadienne (MRC) afin de renforcer le bassin de candidats potentiels et d'augmenter les inscriptions à la MRC ;
- Élargissement du Programme d'expérience navale, qui est passé de 144 à 320 participants et qui améliore les voies de transition vers une carrière navale à temps plein ;
- Introduction d'un aperçu réaliste des emplois lors de l'entrevue afin d'améliorer la compréhension des candidats et de réduire le taux d'attrition précoce.

Modernisation des systèmes :

- Lancement du portail en ligne pour les candidats (mars 2025), qui améliore considérablement l'expérience des candidats et des recruteurs tout en jetant les bases d'un système de recrutement numérique plus large ;
- [Le point sur la modernisation du processus de recrutement des FAC](#) : Plusieurs réformes ont été mises en œuvre pour rationaliser le processus de candidature, notamment l'introduction d'une période probatoire, la suppression du test d'aptitude des Forces canadiennes et la mise à jour des exigences en matière de présélection ;
- Début de la planification d'un robot vocal doté d'une intelligence artificielle pour soutenir l'engagement des candidats et le tri des demandes. En outre, l'initiative « Precision Processing » a été lancée afin de donner la priorité aux dossiers compétitifs et aux professions seuils ;
- Poursuite de la mise en œuvre du [Plan Quilliq](#), un groupe de travail chargé de catalyser le changement, afin d'encourager les commentaires et l'engagement à la base ;
- Un partenariat a été établi avec des établissements de formation civils afin d'étudier la possibilité d'augmenter la capacité de formation pour les professions techniques.

Renforcer une culture propice à une croissance durable :

- Flexibilité accrue pour l'évaluation des acquis et la reconnaissance des diplômes civils ;
- Renforcement des services de liaison afin de soutenir l'engagement des candidats et de mieux faire connaître les possibilités de formation subventionnée et d'engagement dans la fonction publique ;
- Lancement du Comité de maintien en service de l'Armée canadienne afin d'aborder les facteurs d'attrition à l'échelle de l'environnement et d'éclairer les stratégies de maintien en service à long terme ;
- Réorganisation des structures de patrouille des Rangers canadiens et stabilisation des effectifs à 4 840 personnes, contre un effectif autorisé de 5 640 personnes ;

- Collaboration avec les intervenants en matière de politique du personnel afin de relever les défis systémiques liés à la rémunération, à l'infrastructure de formation et aux obstacles propres à certaines communautés ;
- Réalisation d'une analyse occupation par occupation pour toutes les phases du personnel afin d'orienter les interventions ciblées vers l'atteinte d'un effectif opérationnel à 100 % d'ici 2029 ;
- Augmenter de 30 % les cibles d'effectifs pour l'AF 2025-2026, avec l'appui d'équipes spécialisées en recrutement et en liaison et de mesures incitatives modernisées ;
- Réaffectation de 148 tâches assignées à des pilotes à d'autres métiers afin d'optimiser l'utilisation du personnel ;
- Poursuite des efforts de réinscription et exploitation des possibilités offertes par la Force de réserve pour fidéliser les membres et soutenir la stabilité géographique ;
- Soutenu la modernisation des échelles de rémunération des pilotes et des techniciens de recherche et de sauvetage.

Dans le cadre des efforts de reconstitution, deux ordres clés ont été donnés. Le premier était un ordre omnibus portant sur les tâches de reconstitution déjà en cours qui ne nécessitaient pas de directives supplémentaires en matière de planification, tandis que le second fournissait des orientations pour la constitution de l'effectif. Collectivement, ces ordres ont guidé la planification et la mise en œuvre de 70 des 95 tâches de reconstitution identifiées dans plusieurs organisations du Commandement. Huit plans d'action supplémentaires ont été élaborés pour traiter 20 tâches supplémentaires, tandis que les 15 restantes ont été transférées vers les opérations opérationnelles de base en cours.

La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficient d'un solide appui

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et les FAC) ont réalisé des progrès importants pour soutenir la santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense. Un large éventail d'initiatives a été mises en œuvre pour promouvoir la santé physique, mentale et professionnelle du personnel militaire et de la fonction publique.

Soutenir la santé physique des Équipes de la Défense :

- Le Bureau de gestion des incapacités a amélioré la disponibilité et la rapidité des services liés à la maladie, à l'incapacité et aux blessures pour les employés de la fonction publique du MDN et leurs gestionnaires ;
- Les Services de santé des Forces canadiennes :
 - Ils ont officialisé un programme de perfectionnement professionnel continu afin de garantir aux professionnels de la santé des FAC un accès continu à une formation de haute qualité et au perfectionnement en leadership. Cette initiative favorise l'expertise clinique et le développement du leadership dans toutes les professions et tous les grades de la santé, et sera élargie au cours de la prochaine année afin de mieux rejoindre les jeunes leaders ;
 - Élaboré un processus d'accès au retour au travail pour raisons médicales qui s'inscrit dans le cadre du [Service du programme de retour au travail](#) des FAC afin de favoriser le retour en temps opportun des membres blessés à des fonctions significatives ;
 - Création du Comité consultatif des patients de la Défense afin de faire entendre la voix des membres des FAC et de leurs familles dans la prise de décisions en matière de soins de santé. Le [Cadre des soins en partenariat avec la personne](#) est également intégré aux programmes de promotion de la santé et du mieux-être, renforçant ainsi une culture de collaboration, de confiance et de responsabilité partagée en matière de soins ;

- Poursuite de l'amélioration des services de santé afin de répondre aux besoins particuliers des femmes et des membres issus de la diversité grâce à un programme dédié à la [santé des femmes et de la diversité](#). Du personnel clinique a été ajouté aux centres de santé locaux, et des efforts continus ont été déployés dans les domaines de la recherche, de l'éducation et de la mise à jour des politiques afin d'éliminer les obstacles systémiques aux soins ;
- Contribution à la mise à jour des politiques nationales afin de clarifier et de moderniser les normes relatives à l'aptitude médicale et à la santé au travail, ce qui a amélioré la transparence et garanti que les politiques restent en phase avec les pratiques actuelles en matière de santé. Les travaux se poursuivront afin d'améliorer les lignes directrices qui soutiennent le recrutement, la rétention et le bien-être général des membres ;
- On a fait progresser une campagne stratégique visant à renforcer le soutien médical opérationnel, grâce à la [Stratégie de modernisation du maintien en puissance opérationnel](#) dans l'ensemble des FAC. Des étapes clés de la planification ont été franchies, notamment l'approbation par les hauts dirigeants et la dotation en personnel d'une équipe de mise en œuvre. Cela favorise la préparation pour l'avenir en alignant les capacités médicales sur l'évolution des demandes opérationnelles.
- Poursuite des efforts visant à mettre en œuvre la [Stratégie des FAC en matière de sports, une stratégie qui change les règles du jeu](#); le Conseil des Forces armées a approuvé la voie à suivre pour le sport dans les FAC (janvier 2025). Cela a contribué à harmoniser davantage les efforts déployés dans le cadre des programmes, du niveau local à l'échelle internationale. Par exemple, un programme de subventions a amélioré l'accès aux installations sportives au-delà des programmes traditionnels, et la communication des rendements a été améliorée et sera encore affinée au cours de la prochaine année ;
- Lancement du [Programme de condition physique et de mieux-être pour les femmes et personnes de genres divers](#) (également connu sous le nom de programme de bien-être pour les femmes) et mise en œuvre du [Programme prénatal et post-partum](#). Ces programmes soutiennent les membres des FAC pendant les étapes uniques de la vie que sont la grossesse, le postpartum et la ménopause ;
- Poursuite de la recherche et du développement d'un casque qui réduit les effets des explosions et intègre des équipements de systèmes d'augmentation visuelle pour le personnel du Commandement des opérations spéciales du Canada ;
- Nous avons poursuivi la mise en œuvre du Programme d'optimisation du rendement de la force et de la famille. Le cadre de mesure du rendement du programme a été pleinement mis en œuvre, et des mesures ont été prises pour répondre aux tendances en matière de santé, de bien-être et de rendement chez les membres des Forces d'opérations spéciales et leurs familles. Ces mesures visaient à réduire la prévalence des blessures, à raccourcir les délais de rétablissement après une blessure, à optimiser le rendement et à renforcer la résilience des familles.

[Le Groupe de transition des Forces armées canadiennes](#) a déclaré que le Groupe avait atteint sa Capacité opérationnelle totale (COT) le 22 février 2025. Bien que l'atteinte de la COT constitue une réalisation importante, certaines lacunes subsistent en raison de contraintes budgétaires, de priorités concurrentes et de pressions financières. Ces lacunes, qui comprennent l'amélioration du processus de libération de la Force de réserve, sont gérées activement et atténuées.

Il existe une disparité dans le soutien offert aux membres de la Force régulière et ceux de la Force de réserve qui travaillent à temps plein. Une politique de soutien aux programmes de réadaptation professionnelle à l'intention des membres en activité de service (PRPMAS) a été élaborée et le processus d'approbation a été lancé afin de combler les lacunes politiques qui touchent les membres de la Force de réserve. Cela permettra aux membres admissibles de la Réserve primaire, du [Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets](#) et des [Rangers canadiens](#) qui servent sans interruption à temps plein dans la Force de réserve pendant plus de 180 jours de se voir offrir une période de soutien du PRPMAS à la suite d'une blessure ou d'une maladie, qu'elle soit attribuable ou non au service. Les membres resteront dans le PRPMAS jusqu'à ce qu'ils soient jugés aptes à exercer des fonctions générales au sein de la Force de réserve ou qu'ils soient libérés des FAC.

Soutien à la santé au travail des équipes de défense :

- Le [Programme d'aide aux employés](#) a publié de nouvelles directives et de nouveaux services à l'intention des gestionnaires et des équipes qui vivent un deuil ou une perte ;
- Trois évaluations psychométriques ont été réalisées auprès de 361 membres promus aux grades d'officiers généraux des FAC et, pour la première fois, auprès de membres promus aux grades de colonel/capt(v). Afin de mieux soutenir les processus de sélection pour les promotions et les nominations, 57 évaluations de confirmation ont été réalisées au sein du cadre d'officiers généraux des FAC. Les quatre évaluations distinctes, administrées avec l'aide de sous-traitants, permettent de mieux cerner la personnalité des personnes chargées de diriger l'Équipe de la Défense. Ces évaluations font appel à la rigueur et à la science en utilisant des outils qui fournissent une appréciation complète des dimensions de la personnalité et des qualités nécessaires à une équipe de direction qui reflète les valeurs professionnelles des FAC ;
- La prestation de 161 ateliers « [Respect dans les FAC](#) », auxquels ont participé 2 060 membres de l'Équipe de la Défense, dont 1 753 membres des FAC ;
- Élargissement de la fonction et des lignes opérationnelles d'une équipe existante dans le cadre de la création du Programme du directeur du logement, qui coordonnera toutes les politiques, tous les programmes et toutes les activités du MDN en matière de logement, y compris l'élaboration de la stratégie du MDN en matière de logement. De plus, l'examen du cadre réglementaire et stratégique en réponse à la vérification de 2015 du Bureau du vérificateur général sur le Programme de logement du MDN a été achevé.

Données en réponse aux recommandations des rapports externes sur la santé et le bien-être :

Le [Plan global de mise en œuvre \(PGMO\)](#) a été annoncé en juin 2024 et établit un plan quinquennal en quatre phases sur la manière dont l'Équipe de la Défense hiérarchisera et donnera suite aux recommandations formulées dans quatre rapports externes. Ce plan permet de suivre les changements apportés aux politiques et aux programmes dans le but de créer un milieu de travail sûr et sain pour les membres de l'Équipe de la Défense. Les recommandations formulées dans les rapports externes sont prises en compte de manière stratégique et séquentielle dans le plan afin d'avoir un impact direct et immédiat sur le bien-être de l'Équipe de la Défense, sous la supervision du Comité exécutif stratégique de la Défense, l'instance décisionnelle la plus élevée de la Défense.

Au cours de l'AF 2024-2025, la phase 2 a été mise en œuvre et axée sur les activités de rétablissement visant à soutenir les survivants et les personnes touchées, tout en s'attaquant aux défis liés au recrutement et à la formation qui ont entravé le changement de culture. La diversité, l'équité et l'inclusion ont continué d'être au centre des préoccupations, tout comme la création d'un comité consultatif ministériel qui déterminera la voie à suivre et fournira des conseils au ministre et à la direction des FAC, conformément à la recommandation n° 8 du Rapport du Comité consultatif national sur les excuses (CCNPE). Les travaux sur le rapport du troisième examen indépendant de la Loi sur la défense nationale (EI3) se sont également poursuivis avec l'élaboration d'ensembles de mesures législatives.

La phase 2 du PGMO a vu la mise en œuvre de 15 recommandations issues de l'Examen externe indépendant et complet (EEIC), dont six qui avaient été reportées de la phase 3. Ces recommandations portaient notamment sur l'efficacité du recrutement (EEIC [22](#), [25](#)), l'amélioration de la cohérence et de l'intégrité du processus de promotion (EEIC [30](#), [31](#), [35](#), [39](#)) et l'abrogation de l'obligation de signalement (EEIC [11](#)).

En décembre 2024, 105 recommandations issues des quatre rapports externes avaient été mises en œuvre, soit un taux d'exécution de 51 % :

- IECR (34/48 [recommandations](#) mises en œuvre) ;
- IR3 (29/107 [recommandations](#) traitées) ;
- Rapport du groupe consultatif de la ministre sur le racisme systémique et la discrimination (Examen du groupe consultatif) (34/43 [recommandations](#) traitées) ;
- Rapport de la CCNPE (8/8 [recommandations](#) traitées).

Toutes les recommandations de l'Examen du groupe consultatif et de l'IECR (à l'exception de la recommandation 5 de l'IECR, qui nécessite une modification législative) devraient être mises en œuvre d'ici décembre 2025. Les recommandations nécessitant des modifications législatives seront reportées au-delà de décembre 2025.

Dans l'ensemble, les travaux progressent conformément au PGMO, certaines recommandations étant mises en œuvre avant l'échéancier et d'autres nécessitant plus de temps pour être réalisées. Les retards dans la mise en œuvre ont été dus à des contraintes de ressources, à des interdépendances imprévues entre les recommandations qui sont apparues lors de la planification détaillée ou à des initiatives complexes qui ont nécessité des consultations supplémentaires ou plus de temps pour avancer. Le contrôleur externe a reconnu les progrès substantiels accomplis tout en soulignant les domaines dans lesquels la rationalisation des politiques et la cohérence des données nécessitent des efforts continus.

Réalisations ayant une incidence sur la santé et le bien-être général de l'Équipe de la Défense :

Le Centre de soutien et de ressources sur l'inconduite sexuelle (CSRIS) offre des programmes et des services destinés à soutenir la santé et le bien-être des membres de l'Équipe de la Défense et de leurs familles qui ont été touchés directement ou indirectement par des cas d'inconduite sexuelle. Voici quelques faits saillants de l'AF 2024-2025 :

- Lancement d'un sondage sur l'expérience des clients visant à mettre en évidence les points forts et les domaines à améliorer en recueillant des informations qualitatives et quantitatives auprès des utilisateurs finaux. Les résultats serviront à améliorer les services à la clientèle ;
- Élaboration d'un modèle de prestation structuré pour le [Programme de soutien par les pairs](#). Ce modèle repose sur plusieurs éléments clés :
 - Des objectifs et des critères d'admissibilité clairement définis qui tiennent compte des aspects uniques du contexte militaire ;
 - Un cadre opérationnel qui comprend la sélection et la formation des pairs afin d'assurer une écoute active et un soutien approprié ;
 - L'intégration de protocoles de suivi et d'évaluation afin d'adapter le programme en fonction des commentaires et des besoins émergents ;
 - Un système coordonné entre les spécialistes, les pairs et les gestionnaires afin d'assurer un soutien cohérent et continu.
- Le modèle à long terme du [Programme d'assistance juridique indépendante](#) a été finalisé. Le CSRIS a embauché un avocat pour fournir une assistance juridique dans le cadre de dossiers, offrant ainsi aux personnes admissibles un accès direct à l'information juridique, à des conseils juridiques et à une représentation juridique ;

- L'équipe de recherche appliquée et de ressources a continué de mettre en œuvre un programme de recherche visant à cerner les facteurs individuels, contextuels et culturels associés à la perpétration d'inconduites sexuelles et à mieux comprendre le soutien offert aux personnes qui réintègrent les FAC ou qui en sont libérées. Trois études sont en cours ;
- [Le Programme de Démarches réparatrices](#) a poursuivi sa mise en œuvre et a permis de réduire considérablement la liste d'attente des membres de la classe pour y participer. Le programme a adopté plusieurs nouvelles options pour la participation des représentants de la défense, ce qui a amélioré l'efficacité et accru la participation. Une évaluation du programme a été lancée à la fin de 2024 ;
- [Le Programme de subventions pour le soutien communautaire pour les personnes survivants d'inconduite sexuelle](#) a continué d'être administré, et un troisième appel à candidatures a été lancé à l'automne 2024, avec pour résultat la soumission de 27 candidatures.

Modernisation du processus de traitement des plaintes et des griefs des FAC :

- L'Autorité des griefs des Forces canadiennes (AGFC) a modernisé ses processus opérationnels et a pris en charge l'ensemble du traitement des griefs dans le système. Grâce à cette visibilité de bout en bout, l'AGFC a adopté une approche fondée sur les données pour évaluer et améliorer l'efficacité du système de griefs. La mise en œuvre d'autres améliorations devrait se poursuivre au cours des AF 2025-2026 et 2026-2027 ;
- Le lancement du formulaire de grief numérique en février 2024 permet aux plaignants de soumettre leur grief en toute sécurité directement à partir de leur appareil personnel, ce qui a permis de multiplier par 2.5 le nombre de griefs soumis par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette augmentation peut être attribuée en partie à la facilité d'accès et à la simplicité du formulaire de grief accessible à partir d'un appareil personnel ;
- Les travaux préparatoires d'un système complet de gestion des plaintes de bout en bout ont progressé dans le cadre de la transformation du processus de traitement des plaintes. La cartographie des données de référence pour une architecture de données commune, la conception initiale de la fonctionnalité de gestion des cas et un prototype pour la réception commune ont été conçus et testés. Une évaluation des répercussions sur la vie privée a également été lancée.

Un réseau de coordonnateurs de l'évolution de la culture dans l'ensemble des FAC a travaillé à l'appui de la mise en œuvre des mises à jour des politiques et des programmes en matière de conduite professionnelle et de culture. L'Aviation royale canadienne (ARC), conformément à la Stratégie d'évolution de la culture du MDN et des FAC, a publié un plan de mise en œuvre de l'évolution de la culture axé sur la création d'un avantage opérationnel grâce à la constitution d'équipes inclusives et cohésives.

L'ARC continue de faire évoluer ses pratiques de gestion du personnel, en créant des pratiques de gestion des talents plus robustes et en faisant évoluer les critères de notation afin de reconnaître les multiples parcours professionnels et d'élargir les échéanciers pour l'expérience. Reconnaisant la nécessité d'une plus grande stabilité, l'ARC commence à tenir compte de l'expérience acquise aux grades précédents pour l'attribution des points lors des conseils de mérite et à prendre spécifiquement en considération l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle des membres et de leurs subordonnés.

Les principaux intervenants de l'Équipe de la Défense ont travaillé ensemble dans une perspective antiraciste, tenant compte des traumatismes et du point de vue juridique, afin de négocier l'Entente de règlement définitif du recours collectif pour racisme systémique (ERD RCRS) avec les avocats du groupe. L'ERD RCRS a été approuvé par les tribunaux fédéraux le 10 janvier 2025. Voici quelques faits saillants de l'AF 2024-2025 :

- Mise en place de la structure de gouvernance pour la mise en œuvre de l'ERD RCRS qui comprend un comité directeur chargé de la supervision stratégique, un groupe de travail sur la mise en œuvre et un comité de coordination RCRS mandaté par le tribunal. [Le comité de coordination RCRS](#) supervise la mise en œuvre des mesures de redressement systémique, conformément à l'ERD RCRS ;
- [Diffusion d'appel](#) (mars 2025) à la communauté des FAC pour manifester leur intérêt à participer en tant que représentants des membres du groupe au Comité de coordination de la RCRS ;
- Exécution du [plan d'avis de phase I](#) et du plan d'avis de phase II afin de communiquer [l'approbation du règlement par le tribunal](#) ;
- Collaboration avec le ministère de la Justice pour finaliser un formulaire de réclamation. Le processus de conception tenant compte des traumatismes a mis à profit les principes antiracistes et anti-validistes afin d'aider les membres du groupe à s'identifier au processus et de veiller à ce que les besoins des membres potentiels handicapés soient respectés et pris en compte.

Le programme de coaching de l'Équipe de la Défense (DTCP) a été un élément important du changement culturel au cours de l'AF 2024-2025. Le DTCP a favorisé le développement du leadership et promu des comportements inclusifs au sein de l'Équipe de la Défense.

Au cours de l'AF 2024-2025, 468 membres ont participé à des programmes de coaching individuel, en groupe ou en équipe. Le DTCP a rejoint plus de 800 membres du MDN et des FAC grâce à la série de discussions et de formations sur la croissance et l'état d'esprit.

Les praticiens des services de justice réparatrice de l'Équipe de la Défense ont continué à renforcer les équipes, à rétablir la confiance et à promouvoir des changements institutionnels durables. Au cours de l'AF 2024-2025, les Services de services de rétablissement ont offert environ 100 possibilités de rétablissement aux membres de l'Équipe de la Défense, afin d'aider les personnes à se remettre d'un préjudice et à composer avec des situations complexes, d'une manière qui tient compte des traumatismes et qui est psychologiquement sécuritaire. Vingt-cinq séances d'information ont été données au sein du MDN et des FAC, ce qui a contribué à éclairer, à unifier et à orienter l'évolution de la culture du Ministère.

Au cours de l'AF 2024-2025, le [Programme de prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail \(PHVLT\)](#) a poursuivi son travail dans le cadre de ses trois axes d'intervention :

1. **Prévention** : Dans le cadre de l'examen triennal de la [politique en matière de PHVLT, la formation du comité de sécurité](#) a été révisée et mise à jour afin d'apporter un soutien continu aux comités de sécurité locaux dans la réalisation de l'évaluation PHVLT. Le Centre d'expertise PHVLT a continué d'offrir un soutien individuel aux comités de sécurité locaux qui demandaient une aide supplémentaire pour l'évaluation PHVLT ;
2. **Réaction** : Collaboration avec les parties prenantes et participation à 10 sessions sur des thèmes tels que l'inclusion des personnes 2SLGBTQI+, la résilience face aux traumatismes, l'identité autochtone et des scénarios de conduite professionnelle en matière de discrimination, organisation de sessions « Ask Me Anything » avec les groupes consultatifs de la Défense et le réseau des employés noirs de la Défense afin d'écouter les expériences vécues par les membres. Les commentaires ont été utilisés pour modifier les pratiques, en veillant à adopter des approches tenant compte des traumatismes et des expériences de discrimination ;
3. **Résolution** : Résolution de 41 cas de discrimination signalés grâce à des résolutions négociées en collaboration, et 43 cas ont fait l'objet d'une enquête. Ces enquêtes ont donné lieu à des mesures telles que la formation sur les préjugés inconscients, la révision des rôles et des responsabilités et l'élaboration de politiques internes pour lutter contre la discrimination en milieu de travail.

Réalisations ayant un impact sur la santé et le bien-être général de l'Équipe de la Défense :

- Mise à jour et publication de « [la matrice des comportements négatifs liés au harcèlement et à la violence sur les lieux de travail](#) » ;
- Publication du document *Le spectre de la violence sexuelle et conduite haineuse* en novembre 2024, qui décrivent les comportements continus ayant une incidence sur l'environnement et la culture en milieu de travail ;
- Publication de « l'outil décisionnel pour la gestion des incidents d'inconduite » en novembre 2024 afin de définir clairement les processus administratifs, disciplinaires et criminels liés à l'inconduite lorsque le défendeur est un membre des FAC ;
- Révision et mise à jour de la [Politique provisoire relative à l'agent de liaison de la victime \(ALV\)](#) au cours de l'AF 2024-2025 dans le cadre du cycle régulier d'examen des politiques. Le cours sur les ALV a également été remanié afin de régler les problèmes liés à l'accessibilité des exigences de formation préalables, d'harmoniser les formats d'évaluation, d'ajouter des activités d'apprentissage pratiques et de mettre à jour l'apparence professionnelle du matériel de formation ;
- Poursuite des travaux d'élaboration du cadre de lutte contre le racisme de l'Équipe de la Défense, en alignant les efforts de mise en œuvre sur le [Plan d'action canadien de lutte contre la haine](#), la [Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2024-2028](#) et [Rapport final du Groupe consultatif du Ministère sur le racisme systémique et la discrimination](#) ;
- Début des travaux sur un projet de DAOD visant à lutter contre le racisme systémique en élaborant et en mettant à jour les politiques, les programmes et les services de l'Équipe de la Défense afin de répondre aux besoins des membres autochtones, noirs et racialisés de l'Équipe de la Défense. Les travaux sur le projet de DAOD se poursuivent et devraient être terminés en 2026 ;
- Plusieurs séances d'information et de mobilisation ont été organisées pour présenter le centre d'apprentissage sur la lutte contre le racisme, une collection en ligne de conseils, d'outils pratiques et de matériel éducatif, et pour diffuser des outils et des ressources sur la lutte contre le racisme ;
- Nous avons organisé une projection du documentaire du professeur Andy Knight, intitulé « Trusted to Serve », à l'intention de l'Équipe de la Défense. Ce documentaire donne un aperçu des expériences vécues par des personnes qui ont été victimes de racisme et de discrimination au sein des FAC ;
- Plus de 1 255 membres de l'Équipe de la Défense ont assisté virtuellement à l'événement organisé par le MDN et les FAC dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale 2025. Le Dr Jason Lyall, auteur de « Divided Armies: Inequality and Battlefield Performance in Modern War », a prononcé le discours d'ouverture, dans lequel il a examiné les liens entre l'inégalité et l'efficacité sur le champ de bataille ;
- [Les groupes consultatifs de la Défense \(GCD\)](#) ont appuyé les coprésidents nationaux et locaux bénévoles en participant à des discussions sur les questions de politique et de programme relevant de leur domaine d'expertise. Des outils ont été élaborés pour rationaliser le processus de consultation, et au printemps 2024, un plan de travail a été établi pour chaque GCD. Le mandat, la structure et la gouvernance des GCD ont été révisés, et un processus électoral normalisé a également été élaboré et mis en œuvre :

- En plus des réunions régulières des GCD, tous les coprésidents ont participé au sous-comité Représentation et inclusion du Comité de gestion du personnel de l'Équipe de la Défense afin de discuter des questions et des priorités communes à tous les groupes. La Défense a également appuyé la tenue d'une table ronde semestrielle entre les GCD, le sous-ministre (SM) et le chef d'état-major de la Défense (CEMD), au cours de laquelle les coprésidents nationaux des GCD ont pu partager directement avec le SM et le CEMD leurs points de vue sur les questions d'actualité et les enjeux touchant les membres de leur groupe désigné.

Mises à jour sur l'accessibilité, la santé et le bien-être :

- Élaboration de politiques, de lignes directrices et de procédures pour assurer la surveillance de la mise en œuvre du programme d'accessibilité pour l'Équipe de la Défense ;
- Rédaction d'un projet de décrets et de directives administratifs de la Défense sur l'accessibilité, actuellement en phase de consultation interne ;
- Publication du [Plan d'accessibilité correctif de l'Équipe de la Défense 2022](#) et du [Rapport d'étape 2024 du plan d'accessibilité de l'Équipe de la Défense](#) ;
- Soutenu les événements commémoratifs de la Semaine nationale de l'accessibilité (mai 2024) et de la Journée internationale des personnes handicapées en décembre ;
- Mise en œuvre du [Formulaire de demande et de rétroaction d'accessibilité](#) exigé par la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#), qui permet de fournir des commentaires sur l'accessibilité des programmes et des services sans avoir à déposer une plainte officielle.

L'Équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société canadienne

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, le ministère de la Défense nationale (MDN) a renforcé son engagement à bâtir une équipe de défense diversifiée, inclusive et équitable en mettant en œuvre des initiatives ciblées d'équité en matière d'emploi, de diversité et d'inclusion (EEDI). En mettant l'accent sur l'augmentation de la représentation des groupes en quête d'équité et sur la promotion d'un recrutement inclusif, les dirigeants à tous les niveaux ont travaillé pour que leur effectif reflète mieux la diversité et les valeurs de la société canadienne. En favorisant une culture saine, inclusive et respectueuse, ils affirment la détermination du ministère à maintenir une force résiliente et pertinente, prête à relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Les résultats suivants mettent en évidence les mesures prises pour intégrer la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de l'organisation :

Équité en matière d'emploi avancée :

- Lancement, le 14 janvier 2025, du nouveau Plan d'équité en matière d'emploi, de diversité et d'inclusion du MDN pour la main-d'œuvre de la fonction publique pour 2024-2027. Ce plan représente un recentrage sur les obligations fondamentales prévues par la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#). Une [directive de la Sous-Ministre et de la Chef d'état-major de la Défense sur l'EEDI](#) pour la main-d'œuvre de la fonction publique a également été publiée ;
- Atteinte des objectifs de recrutement d'équité en matière d'emploi (EE) grâce au soutien de trois processus d'embauche annoncés ciblant les groupes suivants : candidats autochtones, scientifiques de la défense ayant un handicap et agents de politique provenant de divers groupes visés par l'EE. Ces statistiques ont été utilisées pour cerner les lacunes et des experts en la matière ont été réunis pour éliminer les obstacles ;
- Fournir une formation, des conseils officiels et des outils pratiques à la communauté du personnel et aux gestionnaires subdélégués. Ces efforts ont renforcé le personnel et la responsabilité des gestionnaires en matière d'équité en matière d'emploi. Ces initiatives ont marqué des progrès importants dans la création d'un milieu de travail plus diversifié et plus inclusif.

Promotion de la diversité au sein du MDN et des Forces armées canadiennes (FAC) :

- La Marine royale canadienne a mis en œuvre le [programme Raven](#), qui intègre la formation militaire à l'enseignement de la culture autochtone. Trente et un des quarante participants ont réussi le programme, et 44 % de tous les diplômés ont indiqué leur intention de poursuivre une carrière dans les FAC ;
- Nous avons continué de créer des possibilités grâce au Programme de perfectionnement des cadres pour les employés noirs, autochtones et autres employés racialisés, les personnes handicapées, les membres de la communauté 2SLGBTQI+ et les femmes. Le programme a accueilli sa troisième cohorte, ajoutant 13 nouveaux participants. De plus, quatre participants ont obtenu leur diplôme et ont accédé à des postes de direction, renforçant ainsi la diversité au sein de la direction ;
- Soutenu le plan d'orientation et [d'appel à l'action](#) du greffier en lançant le programme de parrainage des cadres. Ce programme aide les employés issus de divers horizons à développer leur carrière et à progresser. Trente cadres noirs, autochtones et racialisés, ainsi que des aspirants cadres, ont participé au lancement initial du programme, et 50 aspirants cadres issus de la diversité devraient y participer au cours de l'AF 2025-2026.

Favoriser les progrès en matière de valeurs et d'éthique :

- Réponse à la demande du greffier du Conseil privé, [Une discussion renouvelée sur les valeurs et l'éthique](#), et concentration des efforts sur l'examen, la simplification et la mise à jour du Code de valeurs et d'éthique du MDN, tout en poursuivant les activités de formation et de sensibilisation à l'échelle de l'Équipe de la Défense. Ces efforts ont notamment consisté à publier plus de 150 [scénarios de conduite professionnelle](#) utilisées par les dirigeants et les gestionnaires pour des conversations en petits groupes sur l'éthique et la culture ;

- ***Avancement du Programme de perfectionnement personnel des instructeurs grâce à la qualification de 202 personnes supplémentaires, ce qui porte à 727 le nombre total de personnes qualifiées depuis le lancement du programme durant l'AF 2022-2023.***

Le programme met en évidence le rôle essentiel des instructeurs qui veillent à ce que leurs élèves respectent l'éthos des Forces armées canadiennes, améliore l'intelligence émotionnelle des instructeurs, améliore leur capacité à gérer leurs émotions et leurs comportements, et leur permet de mieux comprendre les actions, les attitudes et les émotions des autres sur le lieu de travail.

Modernisation de la formation et de l'éducation en matière de conduite professionnelle :

Depuis le lancement interne de la Stratégie d'évolution de la culture (SEC) à l'automne 2023, les organisations de l'Équipe de la Défense ont démontré des progrès constants dans sa mise en œuvre. Des outils novateurs ont commencé à être mis en place, tels que des portails d'information, des bulletins d'information et des tableaux de bord de rapports fondés sur des données, afin de garantir l'obtention de résultats positifs et significatifs. Des mécanismes de rétroaction ont également été mis en place pour garantir que les conversations internes sur la culture et le climat de l'Équipe de la Défense soient continués et constructives. Plus de 90 % des organisations du MDN et des FAC mettent activement en œuvre les programmes et les pratiques essentiels de la SEC afin de renforcer les capacités de référence et de jeter les bases d'une transformation culturelle durable. Des progrès constants sont réalisés en vue de la mise en œuvre complète, comme en témoignent les initiatives suivantes :

- Création d'un réseau et d'une communauté de pratique du Coordonnateur de l'évolution de la culture (CEC) afin de mettre à l'échelle les ressources culturelles et de soutenir un solide système d'aide à la clientèle. Le [quatrième rapport d'étape de surveillance externe](#) a souligné que la création de ces postes distincts, tels que les CEC, contribue à une approche plus structurée et plus cohérente du changement culturel ;

- Conception, élaboration et lancement du cours sur les CEC. Formation dispensée à l'échelle du MDN et des FAC, ainsi qu'à des observateurs de la Gendarmerie royale du Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada ;
- Finalisation du Cadre de formation et d'éducation en matière de conduite professionnelle et de culture, qui fournit des lignes directrices pour les programmes de formation pendant la période de perfectionnement militaire dans l'ensemble des FAC ;
- Lancement de l'atelier Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) pour les leaders et formation de 192 leaders de l'Équipe de la Défense sur l'évaluation de l'ACS Plus des opérations, des politiques et des projets ;
- Mise en œuvre intégrale du programme « Building Our Future (BOF) » au Collège militaire royal (CMR) à la suite de l'abrogation de l'obligation de signaler, qui met l'accent sur les stratégies de prévention et d'intervention en matière d'inconduite sexuelle pour les cadets. Le programme comprend des scénarios et des discussions sur le spectre de la violence sexuelle et sexiste, des stratégies d'intervention des témoins et des approches tenant compte des traumatismes pour soutenir les personnes touchées ;
- Mise à jour du matériel de l'atelier Respect dans les FAC (RitCAF) afin d'y inclure l'abrogation de l'obligation de signaler, un recentrage sur une Équipe de la Défense holistique et des scénarios et du contenu révisés à la lumière de l'ACS Plus et présentés sous divers angles ;
- Certification de la cohérence et de l'exactitude de la prestation de la formation grâce à des visites d'assistance du personnel pour les ateliers sur le RitCAF et le programme de formation BOF ;
- Observation régulière de l'assurance de la qualité des ateliers sur l'ACS Plus dans le contexte de la Défense et sur l'ACS Plus pour les leaders, qui ont été réalisés tout au long de l'année ;
- Poursuite des progrès réalisés par le Réseau de la culture de commandement, qui comprend le Comité consultatif sur la culture du commandement (CCCC) et les équipes consultatives sur la culture des unités (ÉCCU). Au cours de l'AF 2024-2025, le CCCC et plusieurs ÉCCU ont exploré des options en matière de gouvernance et de planification de la continuité des activités afin de garantir que les ÉCCU continuent d'évoluer pour répondre aux besoins uniques de chaque unité, tout en restant alignées sur [l'énoncé de culture du commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada](#) a été développée dans les Orientations et directives du commandant. En outre, les commandants subordonnés ont commencé à intégrer des déclarations sur la culture dans leurs orientations et directives du commandant annuelles au niveau de l'unité ;
- Un cours sur l'application et la transformation du caractère a été mis sur pied et axé sur l'acquisition de compétences pratiques chez les leaders de niveau intermédiaire afin d'appuyer la mise en œuvre de l'évolution de la culture. De plus, des travaux visant à améliorer la prestation du Programme d'éthique de la Défense à l'échelle des unités par le réseautage et le partage des pratiques exemplaires entre les coordonnateurs de l'éthique se poursuivent. Une communauté de pratique a également été mise en place pour les membres ayant une expertise et une formation officielle en matière de leadership fondé sur le caractère, dans le but de mieux faire connaître et comprendre comment le leadership fondé sur le caractère peut être utilisé pour soutenir l'évolution de la culture.

Hommage aux Canadiens qui ont servi :

Au cours de l'AF 2024-2025, le MDN et les FAC ont mis en œuvre le [Programme national des sentinelles \(PNS\)](#) du 11 juin au 16 août 2024 et du 7 octobre au 10 novembre 2024. Le PNS renforce l'engagement du Canada à se souvenir et à honorer les Canadiens qui ont servi pendant les grandes guerres du XX^e siècle, y compris les deux guerres mondiales. Le PNS rend également hommage à ceux qui ont contribué à la longue tradition d'excellence militaire du Canada jusqu'à nos jours.

Dans le cadre de [l'opération DISTINCTION](#), les FAC ont rendu un hommage significatif aux nobles sacrifices consentis par les soldats, les marins et les aviateurs lors d'opérations passées, notamment :

- [Commémoration du 80^e anniversaire du jour J et de la bataille de Normandie](#) ;
- [Le rapatriement d'un soldat inconnu de la Première Guerre mondiale, inhumé en France, et de retour à Terre-Neuve-et-Labrador.](#)



Les FAC ont appuyé les Jeux Invictus 2025 à Vancouver et à Whistler, en Colombie-Britannique. Cet événement a réuni environ 550 anciens combattants malades ou blessés et membres des forces armées en service provenant de 22 pays s'affronter dans 11 sports adaptés.

Les familles militaires sont soutenues et résilientes

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière 2024-2025, le ministère de la Défense nationale (MDN) a réaffirmé son engagement à soutenir le bien-être et la résilience des familles des militaires en proposant une gamme de services de bien-être et d'initiatives de soutien ciblées. Ces efforts visaient à relever les défis particuliers de la vie militaire, notamment les déménagements fréquents, l'emploi des conjoints et l'accès aux services de garde d'enfants.

Services en personne et virtuels offerts aux familles des militaires, au pays et à l'étranger :

- [Le Centre de ressources pour les familles des militaires \(CRFM\)](#), un service confidentiel, personnalisé, bilingue et gratuit qui offre de l'information, du soutien, des services d'aiguillage, des services de counseling et de gestion de crise à la communauté des Forces armées canadiennes (FAC). Les autres services offerts par le CRFM comprennent le [Réseau pour l'emploi des conjoints des militaires](#), du coaching professionnel et des salons de l'emploi, des services d'orientation scolaire, du tutorat, des licences de télémédecine pour les familles qui déménagent et un service de messagerie texte en cas de crise par l'intermédiaire de la Téléphonie pour les enfants ;
- L'aide à la réinstallation, notamment pour les défis liés au transfert entre juridictions dans les domaines des soins de santé, de l'éducation des personnes à charge, des services de garde et de l'emploi des conjoints, y compris le Réseau de médecins de famille des militaires ;
- Les conseillers régionaux en transition familiale ont été mis en place pour aider les familles des membres des FAC à faire la transition entre la vie militaire et la vie civile. Un programme solide de prévention et de soutien en matière de violence familiale et conjugale, comprenant une campagne annuelle sur les relations saines, est associé à des programmes et à des mesures de soutien en matière de violence fondée sur le sexe et d'analyse comparative entre les sexes Plus ;

- [CarrièrePRO+](#) a fourni des services d'orientation professionnelle à plus de 600 participants, qui ont eu accès à un accompagnement professionnel individuel et confidentiel en ligne et à plus d'une douzaine de ressources dans une bibliothèque numérique pour un apprentissage à leur propre rythme ;
- Le Comité pour [Le Canada sans faille](#) a organisé deux conférences fédérales, provinciales et territoriales (en mai 2024 et en janvier 2025). Afin de maintenir l'élan entre les conférences, le Canada sans faille a mis sur pied un groupe de travail provincial et territorial axé sur la transférabilité des plans d'éducation individuels entre les administrations. Le logement a été ajouté à l'initiative Canada sans faille en janvier 2025 ;
- Le programme Optimisation du rendement et des familles et les Services aux familles des Forces d'opérations spéciales ont continué de répondre aux besoins uniques des familles des FAC dans trois domaines : la résilience en santé mentale, le soutien en cas d'absence ou de déploiement et l'intégration communautaire. Les unités du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) ont organisé des activités auxquelles ont participé les familles du COMFOSCAN, démontrant ainsi l'importance de leurs efforts et de leurs soutiens continus aux opérations spéciales ;
- Un mémorandum interarmées du MDN et d'Emploi et Développement social Canada à l'intention du Cabinet sur les services de garde pour les FAC a été approuvé le 26 février 2025. Il s'appuie sur les recherches menées sur l'état de l'accès aux services de garde et les exigences des familles des militaires. Des navigateurs en services de garde ont été mis en place dans le cadre d'un projet pilote visant à améliorer l'accès aux places en garderie d'urgence et les subventions pour celles-ci.

Soutien à l'emploi des conjoints de militaires :

- [Réseau pour l'emploi des conjoints des militaires \(RECM\)](#), une plateforme nationale de recrutement virtuelle qui met en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs, a organisé quatre événements de recrutement virtuels. Le RECM compte désormais 46 employeurs et a enregistré plus de 2 000 connexions de candidats uniques. Cette année, 1 100 nouveaux demandeurs d'emploi se sont inscrits et 6 000 offres d'emploi ont été publiées chaque jour sur la plateforme RECM ;
- Des ateliers virtuels de renforcement des compétences et d'entrepreneuriat ont permis de soutenir 636 participants tant au niveau national qu'international. 89 % d'entre eux ont déclaré être d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait qu'ils avaient acquis des connaissances qui auront un impact positif sur leur développement de carrière ;
- Le soutien aux conjoints des militaires a été renforcé grâce à l'élargissement des critères d'admissibilité à [l'Initiative d'emploi pour les conjoints des militaires \(IECM\)](#) et à l'élaboration d'un plan d'action prévoyant des efforts accrus en matière de promotion et de communication. Depuis octobre 2024, 858 candidats qualifiés ont été ajoutés au répertoire de l'IECM. Le MDN continue de collaborer avec d'autres ministères afin d'appuyer les conjoints des militaires actuellement employés dans la fonction publique.

Les jeunes au Canada disposent d'une expérience et de possibilités qui permettent une transition réussie vers l'âge adulte

Résultats obtenus

La Défense continue de rafraîchir et d'optimiser [les programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens](#) ainsi que l'expérience des cadets pour les jeunes Canadiens d'aujourd'hui en mettant en œuvre des programmes mieux adaptés aux ressources. Le Ministère se concentre sur une croissance contrôlée avec une composition de plus en plus diversifiée et une portée élargie dans les communautés canadiennes. Cela permettra de renforcer le programme fondamental visant à développer chez les jeunes les qualités d'un bon citoyen et le leadership, à promouvoir la forme physique et à stimuler l'intérêt des jeunes pour les activités maritimes, terrestres et aériennes.

Mise en œuvre finale du plan d'action de gestion :

- Amélioration du soutien aux programmes en veillant à ce que les ressources, la capacité et l'expertise nécessaires soient en place pour atteindre les objectifs ;
- Amélioration de la gestion et de la surveillance des programmes grâce à l'examen et à la finalisation des politiques, des lignes directrices et des directives ;
- Révision de la portée / de l'envergure du programme afin d'assurer la cohérence entre les ressources, les résultats attendus et la planification des activités ;
- Amélioration des stratégies de communication visant à promouvoir et à accroître la connaissance et la sensibilisation aux programmes jeunesse du ministère de la Défense nationale (MDN).

Permettre aux jeunes Canadiens de grandir, de devenir des leaders et de faire la transition vers l'âge adulte grâce à la formation et à des programmes :

- [Entraînement d'été des cadets Formation 2025](#) : En décembre 2024, le MDN a annoncé ses plans pour le programme d'entraînement d'été des cadets 2025, qui offre une variété de cours conçus pour développer les compétences en leadership, la citoyenneté et la confiance en soi chez les jeunes âgés de 12 à 18 ans. Le programme comprend des cours en personne dans les [Centres d'entraînement des cadets](#) partout au Canada, ainsi que des possibilités d'apprentissage numérique par l'intermédiaire du [Centre de technologie et de l'apprentissage numérique](#) ;
- [Programmes à l'intention des Autochtones](#) : Le MDN continue d'appuyer les jeunes Autochtones grâce à des initiatives qui leur permettent de découvrir la vie militaire et la culture autochtone, ce qui favorise le développement du leadership et de la résilience ;
- Programmes des [Rangers canadiens et des Rangers juniors canadiens](#) : Les programmes des Rangers canadiens et des Rangers juniors canadiens offrent aux jeunes, en particulier ceux des communautés éloignées et autochtones, une initiation à la vie militaire et un enseignement culturel autochtone.

Tout au long de l'année financière 2024-2025, les programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens ont dû relever plusieurs défis, notamment des contraintes en matière de ressources et la nécessité d'améliorer les stratégies de communication. Malgré ces défis, des progrès importants ont été réalisés dans l'amélioration du soutien, de la gestion et de la sensibilisation aux programmes. Le lancement de nouvelles initiatives, notamment l'entraînement d'été 2025 des cadets, témoigne de l'engagement du ministère à l'amélioration continue et de l'impact positif sur la jeunesse canadienne.

Principaux risques

Plusieurs risques peuvent nuire à la capacité du ministère d'atteindre ses résultats ministériels, notamment :

Conduite de l'Équipe de la Défense - Le fait de ne pas traiter les cas d'inconduite, d'adopter une culture inclusive et d'offrir un environnement psychologiquement sûr aux membres actuels et futurs de l'équipe risque d'avoir une incidence négative sur l'état de préparation opérationnelle et l'efficacité, ainsi que sur la confiance du public envers l'institution.

Le risque ci-dessus peut nuire à la capacité du ministère d'atteindre les résultats ministériels liés à la responsabilité fondamentale de l'Équipe de la Défense.

Comme le Cadre ministériel des résultats de la Défense reflète une chaîne de prestation allant de la conception des forces armées exigées à leur développement, puis à l'exécution des opérations, les activités visant à atténuer les risques liés à la responsabilité fondamentale de l'Équipe de la Défense se retrouvent également dans d'autres responsabilités essentielles qui constituent les éléments de base permettant d'atteindre les résultats de l'Équipe de la Défense.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 3.6 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à l'Équipe de la Défense

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	4 212 785 688 \$	4 521 073 589 \$
Équivalents temps plein	20 902	21 118

[La section Finances de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) et la section [Personnel de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

Cette section met en évidence les priorités du gouvernement qui sont prises en compte dans le cadre de cette responsabilité essentielle.



Analyse comparative entre les sexes Plus

L'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) est appliquée dans tous les programmes dans les domaines du recrutement, de la gestion des équipes de défense, du soutien aux familles et du perfectionnement professionnel. D'autres efforts ont été déployés pour accroître la collecte et l'analyse de données sexospécifiques et intersectionnelles afin de mieux comprendre la représentation au sein de l'organisation, l'inscription et la participation des candidats et des étudiants, y compris les obstacles et les expériences vécues. L'organisation continue de collaborer avec les conseillers en matière d'égalité entre les sexes (CES) et les points focaux pour l'égalité des sexes afin de soutenir l'intégration et l'application de l'ACS Plus, afin de s'assurer que le ministère comprend les expériences de nos membres et peut mieux répondre à leurs besoins. Les CES continuent de renforcer les capacités dans l'ensemble de l'organisation.

La formation ministérielle sur les outils de l'ACS Plus a permis de mieux faire connaître et comprendre l'analyse intersectionnelle entre les genres et la manière dont elle est intégrée dans les politiques de gestion des personnes. Au cours de l'année financière 2024-2025, 1 409 employés de la fonction publique ont suivi le cours d'introduction d'ACS Plus à l'École de la fonction publique du Canada. Le Ministère a également intensifié ses efforts pour recueillir des données au moyen de campagnes de sensibilisation à l'autoidentification et continue d'explorer des approches pour évaluer l'incidence des programmes afin d'améliorer l'ACS Plus, en particulier celles conçues pour soutenir les employés des groupes en quête d'équité dans le domaine de la gestion des personnes.

L'Aviation royale canadienne (ARC) a donné la priorité aux membres qui consultent et examinent les politiques en matière de personnel et les initiatives de maintien en poste afin d'obtenir une formation supplémentaire sur l'ACS Plus, et ces équipes consultent régulièrement l'analyste principal de l'ARC en matière d'intersectionnalité pour obtenir des conseils sur l'intégration de l'ACS Plus dans les processus décisionnels. L'ARC a nommé des experts en ACS Plus qui siègent à divers comités où des discussions sur le personnel ont régulièrement lieu, notamment le Comité de l'uniforme de l'ARC et le Comité des honneurs et des récompenses de l'ARC, afin de s'assurer que les facteurs intersectoriels sont bien compris et pris en considération. Les coordonnateurs de l'évolution de la culture de l'ARC ont été prioritaires pour la formation sur l'ACS Plus propre à la défense afin d'appuyer la réalisation d'analyses intersectorielles de qualité à l'échelle des unités et des escadres.

Le Centre de soutien et de ressources sur l'inconduite sexuelle a créé une nouvelle équipe de gestion de la qualité, des normes et des programmes. L'équipe assure le leadership dans le soutien des programmes, des processus et des initiatives afin de se conformer aux exigences du gouvernement du Canada et de la Défense nationale en matière d'ACS Plus, ainsi qu'aux principes de gestion de la qualité et aux pratiques exemplaires fondées sur des données probantes et tenant compte des traumatismes. Des renseignements sur les ateliers et les activités d'apprentissage visant à approfondir les connaissances sur l'ACS Plus et l'intersectionnalité ont été communiqués de manière proactive aux employés. Les employés ont participé à des activités d'apprentissage sur des sujets tels que la communication en langage clair, l'application de l'ACS Plus dans le contexte militaire, l'accessibilité, l'espace positif, l'antiracisme et d'autres questions essentielles à l'application de l'ACS Plus. Un groupe de travail interne sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité a mis à l'essai des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités, en mettant particulièrement l'accent sur la création d'espaces sécuritaires pour le dialogue.

La formation ministérielle sur les outils de l'ACS Plus a permis de mieux faire connaître et comprendre l'analyse comparative entre les sexes Plus et la manière dont elle est intégrée dans les politiques de gestion des personnes. Au cours de l'AF 2024-2025, 1 409 employés civils ont suivi le cours Introduction à l'ACS Plus dispensé par l'École de la fonction publique du Canada. Le Ministère a intensifié ses efforts de collecte de données au moyen de campagnes de sensibilisation à l'autoidentification et continue d'explorer des méthodes d'évaluation de l'incidence des programmes, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'ACS Plus, en particulier les initiatives qui appuient les employés issus de groupes en quête d'équité dans le domaine de la gestion des personnes.



Relations avec les Autochtones

Au cours de l'année financière 2024-2025, la Défense a renforcé ses relations avec les gouvernements autochtones de l'Arctique et du Nord afin d'appuyer les investissements dans la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord dans le Nord et la mise en œuvre de *Notre Nord, fort et libre*, grâce à sa participation à des forums bilatéraux et multilatéraux, ainsi qu'à l'appui apporté au ministre de la Défense nationale et à d'autres hauts fonctionnaires dans leurs relations avec les gouvernements autochtones du Nord.

La Défense a également continué de faire progresser ses relations avec le Comité de partenariat Inuit-Couronne. La Défense nationale et les Inuits ont convenu de commencer à élaborer conjointement des activités autour des infrastructures polyvalentes et de l'accès des Inuits aux marchés de la défense, conformément au plan de travail pour le domaine prioritaire de la souveraineté, de la défense et de la sécurité. Au cours de l'année financière, l'accent a été mis sur la mise en œuvre de la politique relative à l'Inuit Nunangat au sein de la Défense nationale afin de garantir que les perspectives des Inuits soient prises en compte dans toutes les activités susceptibles de les toucher. La Défense a appuyé de multiples engagements ministériels et de haut niveau avec les dirigeants autochtones de l'Arctique et du Nord. Ces engagements comprenaient des activités facilitées par le Conseil consultatif et de partenariat autochtone, ainsi que lors de la [visite du ministre de la Défense nationale à Iqaluit en mai 2024 et à Inuvik en août 2024](#). [Autres engagements](#) ont eu lieu en octobre 2024 avec le Conseil des dirigeants des Territoires du Nord-Ouest.

Le Ministère a fait progresser le recrutement des Autochtones en faisant la promotion des bassins et des répertoires pangouvernementaux par l'entremise du Programme des navigateurs de carrière autochtones (PNCA). Avec l'appui de deux navigateurs de carrière autochtones à temps plein, le PNCA a fourni des conseils personnalisés sur la dotation et les stratégies inclusives en matière de ressources.

Conformément à [l'appel à l'action](#), le ministère de la Défense nationale a lancé une initiative de recrutement axée sur les Autochtones afin de favoriser le maintien en poste. Ce processus a permis de qualifier 62 candidats et a donné lieu à 10 nominations, et d'autres embauches sont en cours. Les conseillers en orientation professionnelle ont joué un rôle clé en offrant un soutien ciblé aux candidats et aux membres des comités d'embauche.

Le commandant de l'Armée canadienne, en sa qualité de champion de l'Équipe de la Défense pour les peuples autochtones, a activement soutenu la promotion de

la réconciliation et l'établissement de relations avec les membres et les communautés autochtones. Le commandant a participé à des événements clés tels que les remises de diplômes du Programme d'été pour les Autochtones, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, la Journée des anciens combattants autochtones et les Jeux Invictus. Les conseillers autochtones ont également participé à des activités de sensibilisation communautaire, à des initiatives de sensibilisation, à des comités consultatifs et à des événements commémoratifs, renforçant ainsi la confiance et la compréhension culturelle.



[Exercice d'entraînement Black Bear sur le terrain de la 5e Division du Canada](#)

L'Armée canadienne a offert quatre programmes d'été pour les Autochtones en 2024, combinant formation militaire et enseignements culturels sur une période de six à huit semaines. Au total, 158 candidats ont obtenu leur diplôme dans le cadre des programmes suivants :

CARCAJOU (2^e Division canadienne) a accueilli 46 candidats sur 51 ;

BOLD EAGLE (3^e Division canadienne) a accueilli 72 candidats sur 93 ;

GREY WOLF (4^e Division canadienne) a compté 28 candidats sur 37 ;

BLACK BEAR (5^e Division canadienne) a inclus 17 des 23 candidats.

Répertoire des programmes

L'Équipe de la Défense est appuyée par les programmes suivants :

- Recrutement ;
- Instruction individuelle et formation professionnelle militaire ;
- Gamme complète des soins de santé ;
- Gestion de l'Équipe de la Défense ;
- Transition de la vie militaire à la vie civile ;
- Soutien fourni au militaire et sa famille ;
- Histoire et patrimoine militaires ;
- Services du droit militaire/Exercice de l'autorité de justice militaire ;
- Ombudsman ;
- Cadets et Rangers juniors canadiens (Programme jeunesse).

De plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour l'Équipe de la Défense se trouvent sur la page [résultats de l'InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l'avenir

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussion sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignement sur les Résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités pangouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Élaborer et concevoir la force de l'avenir grâce à une compréhension approfondie de l'environnement opérationnel futur et des risques pour le Canada et ses intérêts en matière de sécurité. Renforcer la capacité de la Défense afin de cerner, de prévenir toute une gamme d'imprévus, de s'y adapter et d'y faire face par l'intermédiaire de réseaux d'innovation et de collaboration et grâce à la recherche de pointe.



Répercussion sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle Concept de force de l'avenir.

Tableau 4.1: Les capacités de la Défense sont conçues pour répondre aux menaces futures.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Mesure dans laquelle les besoins futurs en matière de capacité indiqués dans le Plan de capacité de la Force (PCF) ont été pris en compte dans la planification du développement et de la conception des forces (DCF)	Au moins 2 sur une échelle de notation à 3 points	31 mars 2025	2022-2023 : S.O. 2023-2024 : S.O. 2024-2025 : 1*
Mesure dans laquelle le plan d'investissement de la Défense (PI) tient compte des besoins futurs en matière de capacité qui sont définis dans le Plan de capacité de la Force (PCF)	Au moins 2 sur une échelle de notation à 3 points	31 mars 2025	2022-2023 : S.O. 2023-2024 : S.O. 2024-2025 : 1**
Mesure dans laquelle les déductions relatives aux capacités contenues dans le Plan de capacité de la Force (PCF) sont cohérentes avec celles de nos alliés et partenaires	Au moins 2 sur une échelle de notation à 3 points	31 mars 2025	2022-2023 : S.O. 2023-2024 : S.O. 2024-2025 : 2

* Les données précises à l'appui de cet indicateur sont encore en cours d'élaboration. L'examen du plan du programme d'investissements en immobilisations comprend des données sur 67 projets financés qui en sont aux phases d'identification, d'analyse des options et de définition. Les données comprennent la cartographie de 77 lacunes identifiées en matière de capacités, dont 36 sont comblées dans une certaine mesure par 54 des 67 projets financés identifiés qui contribuent à combler ces lacunes. À mesure que la Défense continuera de préciser et de hiérarchiser les lacunes dans les domaines clés et que l'augmentation du financement ministériel permettra d'accroître les allocations aux projets prioritaires, cet indicateur devrait s'améliorer au cours des prochaines années.

** Les données précises à l'appui de cet indicateur sont encore en cours d'élaboration. L'examen du plan du programme d'investissements en capital comprend des données sur 166 projets financés et non financés aux phases de l'identification, de l'analyse des options et de la définition. Les données comprennent la cartographie de 77 lacunes en matière de capacités identifiées dans le cadre du processus de planification axée sur les capacités, dont 56 sont comblées dans une certaine mesure par des projets identifiés. À mesure que la Défense continuera d'affiner et de hiérarchiser les lacunes dans les domaines clés, cet indicateur devrait s'améliorer au cours des prochaines années.

Tableau 4.2: Les défis de la Défense et de la sécurité sont abordés par des solutions innovantes.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% d'initiatives et de projets du MDN ou des FAC appuyés par les sciences et technologies de défense	Au moins 75 %	31 mars 2028	2022-2023 : S.O. 2023-2024 : Résultats non disponibles 2024-2025 : Résultats non disponibles*
% des projets d'innovation pour l'excellence de la défense et la sécurité (IDeS) qui ont abouti à des conseils utiles, à l'adoption, à l'intégration ou à l'acquisition éventuelle d'une nouvelle capacité de défense et de sécurité	Au moins 20 %	31 mars 2025	2022-2023 : 79 % 2023-2024 : 79,5 % 2024-2025 : 81,6 %

* Aucun résultat n'est disponible, car cet indicateur est en cours de révision afin de refléter une nouvelle méthodologie et une nouvelle source de données.

[La section Résultats de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes sur la page Infobase du GC](#) fournit des informations supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire de ses programmes.

Renseignement sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement aux Concept de force de l'avenir en 2024-2025 en les comparant aux résultats prévus dans le Plan ministériel du Ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'exercice.

Les capacités de la Défense sont conçues pour répondre aux menaces futures

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et FAC) ont fait progresser une série d'initiatives visant à garantir que les capacités de défense du Canada restent adaptées aux exigences d'un environnement de sécurité mondial en constante évolution. Des progrès importants ont été réalisés pour renforcer la préparation, améliorer la résilience et positionner l'Équipe de la Défense afin qu'elle puisse faire face efficacement aux menaces futures.

Investissements dans l'innovation :

- Planification avancée du centre de soutien opérationnel du Nord en désignant Yellowknife et Iqaluit comme emplacements clés d'intérêt. La [Force opérationnelle interarmées du Nord](#) et le Bureau de gestion du programme ont collaboré à la définition des exigences opérationnelles ultérieures en matière de recherche ;
- Soutien à l'exercice Exercices de résolution, intégration et intervention aux drones dans les aéroports au port de Vancouver, en Colombie-Britannique, qui a exploré les interventions possibles en cas d'incursion de drones ;
- Avancement d'un défi [Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité \(IDEeS\)](#) « Low Earth Orbit » visant à explorer des liaisons radiofréquences et optiques par satellite innovantes, afin de soutenir des systèmes satellitaires arctiques sûrs et fiables ;
- Développement du Terrain d'essai virtuel électro-optique, une nouvelle capacité de simulation utilisant des environnements réels, virtuels et constructifs pour évaluer les scénarios de menace et améliorer la capacité de survie des aéronefs.

Adoption de technologies émergentes :

- Démonstration de technologies d'intelligence artificielle (IA) et d'apprentissage automatique lors [du projet Convergence Capstone 2024](#), permettant la détection automatisée des menaces grâce à l'imagerie et aux réseaux électromagnétiques à l'appui des opérations alliées ;
- Évaluation des outils de l'environnement de l'information et des communications militaires narratives avec les partenaires du Groupe des cinq (FVEY) afin d'améliorer les opérations et d'intégrer les leçons tirées de l'invasion russe en Ukraine ;
- Poursuite des investissements dans les technologies de défense contre les missiles hypersoniques et de croisière avancés, axées sur la détection précoce, le suivi et les contre-mesures cinétiques et non cinétiques ;
- Publié un guide national de conception d'infrastructures fondées sur la nature pour gérer les risques d'inondation et d'érosion dans les régions côtières, élaboré en collaboration avec le Conseil national de recherches, les communautés autochtones, des établissements universitaires et des experts multidisciplinaires ;
- Établissement d'un partenariat avec la Direction de la science et de la technologie du département de la Sécurité intérieure des États-Unis afin de tester et d'évaluer des capteurs terrestres alimentés par l'IA qui détectent la fumée des feux de forêt à l'aide de composés organiques volatils et de particules ; les capteurs ont été déployés partout au Canada et évalués lors de brûlages contrôlés ;

- Réalisation de la phase 3 des essais du système de radar polaire au-delà de l'horizon afin d'éclairer la conception future et attribution du contrat pour la phase 4 en mars 2025 ;
- Réalisation d'une expérience spatiale de renseignement, de surveillance et de reconnaissance dans le cadre de [l'opération NANOOK 2024](#), afin de tester les capacités semi-automatisées des radars pour la surveillance et l'interopérabilité dans l'Arctique ;
- Évaluation d'un capteur d'imagerie à faible luminosité développé au Canada pour la surveillance de l'Arctique à haute altitude, avec des essais réussis en vol et à haute altitude à l'aide de ballons. D'autres essais dans des conditions arctiques sont prévus ;
- Réalisation d'essais continus à l'installation d'essais hypersoniques à grande échelle du Canada au Centre de recherche de Valcartier (CRV), au Québec, en lançant des projectiles à des vitesses supersoniques dans une chambre d'essai, ce qui permet au MDN, et aux FAC et à leurs alliés d'étudier les menaces que posent les missiles hypersoniques ;
- Réalisation d'essais de sécurité et de rendement sur plus de 80 000 fusées Véhicule Canadien à Propulsion par Fusée 7 au CRV afin d'en permettre le transfert sécuritaire vers l'Ukraine.

Renforcement de la collaboration avec les partenaires :

- Partage du modèle « Mentored Experience Accumulation Differential » avec l'armée de l'air américaine, qui l'adapte pour évaluer ses flottes aériennes ;
- Élargi la collaboration avec l'Australie afin d'inclure les États-Unis et le Royaume-Uni dans la modélisation des pipelines d'occupation militaire pour le personnel de la Marine et de l'Armée de l'air ;
- Formation d'une équipe tripartite de contre-mesures aériennes chargée de superviser le développement et l'exploitation continus des technologies de Terrain d'essai virtuel électro-optique pour l'Aviation royale canadienne ;
- Accueillir l'événement Interconnect au CRV, où des membres des FAC et des partenaires de l'industrie ont testé des technologies de surveillance de pointe, notamment des drones, des systèmes de réalité augmentée et des techniques de camouflage, dans un scénario semi-urbain collaboratif ;
- Participation à l'exercice OMEN sur l'environnement de l'information organisé par le FVEY à Orlando, en Floride, où le MDN et les FAC ont présenté leur prototype d'analyse narrative, l'ensemble d'outils d'analyse par grappes et d'exploration des données, qui a suscité un vif intérêt chez les partenaires internationaux ;
- Mené un essai de recherche sur la guerre électronique afin de détecter et de contrer avec succès les menaces avancées contre les navires de la MRC, pendant l'exercice Rim of the Pacific (RIMPAC), en appuyant les déploiements navals grâce à l'application de nouvelles technologies et à la formation opérationnelle connexe.

Au cours de l'AF 2024-2025, le MDN et les FAC ont continué de renforcer la posture de défense du Canada dans l'Arctique en investissant dans des infrastructures, de l'équipement et des initiatives scientifiques et technologiques afin d'appuyer les opérations tout au long de l'année et la préparation future.

Une équipe de projet dédiée à la modernisation des sciences et de la technologie du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) a été mise sur pied pour superviser et coordonner la recherche conforme aux priorités du MDN et des FAC et du NORAD. Afin de soutenir une présence soutenue des FAC partout au Canada, y compris dans le Nord, le MDN et les FAC ont fait progresser la planification et la préparation de plusieurs projets clés du portefeuille de modernisation du NORAD, notamment les suivants :

- Réalisation d'une étude visant à optimiser la configuration des hangars pour avions de combat en utilisant des hangars pour petits avions afin d'améliorer le roulage des avions sur les aérodromes ;

- Poursuite d'une étude visant à évaluer les exigences relatives aux simulateurs F-35, y compris le nombre, le type et la configuration des installations de simulation nécessaires pour soutenir la formation transitoire et à long terme de la flotte ;
- Réalisation d'analyses de sensibilité sur les données et les processus utilisés pendant la phase d'analyse des options pour [le Project Avion stratégique de transport et de ravitaillement en vol \(ASTRV\)](#) bases opérationnelles principale (Est et Ouest) et la base opérationnelle avancée. L'analyse a confirmé que les emplacements sélectionnés étaient fortement soutenus par les critères d'évaluation.

Le MDN et les FAC ont également fait progresser leurs plans visant à moderniser et à élargir la recherche au camp Gascoyne Inlet, sur l'île Devon, au Nunavut. Les améliorations visent à accroître la capacité d'accueil des chercheurs et à prolonger la saison opérationnelle des activités scientifiques liées à la défense de l'Arctique.

La Défense a continué de faire progresser ses efforts dans le domaine des technologies quantiques dans le cadre de l'investissement en science et la technologie (S et T) pour la modernisation du NORAD et conformément à la [Stratégie des sciences et technologies quantiques](#). Voici les principales réalisations :

- Réalisation d'essais interarmées sur le terrain avec des alliés afin d'évaluer un magnétomètre quantique mis au point au Canada et conçu pour fournir des informations sur la position, la navigation et le temps sans recourir au GPS. Les essais, menés dans un contexte militaire réaliste, ont permis au MDN et aux FAC de mieux comprendre comment la détection quantique peut améliorer la navigation dans des environnements où le GPS est inutilisable ;
- Poursuite de la rénovation et de la construction de nouveaux laboratoires de recherche quantique dans plusieurs sites du MDN et des FAC afin d'accroître les capacités en matière de recherche et d'expérimentation dans le domaine de la détection quantique ;
- Sélectionné les demi-finalistes et octroyé des subventions dans le cadre du défi IDEeS sur la modernisation S et T du NORAD afin de soutenir l'écosystème de recherche et développement quantique du Canada et d'accélérer les progrès vers des applications de défense continentale.

Au cours de l'AF 2024-2025, le Ministère a lancé le premier cycle du processus de planification axé sur les concepts et les menaces, qui a permis de cerner les principales lacunes en matière de capacités liées aux menaces émergentes et prévues. Les informations tirées de ce processus ont été utilisées pour mettre à jour le Plan des capacités de la Force, afin de mieux l'aligner sur le futur environnement opérationnel du Canada.

Afin d'améliorer la planification et l'intégration des capacités internes, le MDN et les FAC ont également réalisé les tâches suivantes :

- Poursuite de l'élaboration du guide d'utilisation du système de développement et de conception des forces afin de favoriser une approche plus cohérente au sein de l'Équipe de la Défense ;
- La prestation d'une nouvelle formation sur le développement de la Force dans le cadre d'un cours sur l'analyse des options afin de renforcer la capacité d'analyse au sein de l'organisation ;



[Essais de véhicules tactiques légers](#)

- Harmonisation de la méthodologie de développement de la force du MDN et des FAC avec celle des principaux alliés en adoptant le cadre d'évaluation des lacunes en matière de capacités utilisé par les États-Unis et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ;
- L'optimisation du Conseil des capacités de défense a été amorcée afin d'améliorer la surveillance et la coordination des décisions en matière de capacités ;
- Commencé à utiliser des outils numériques pour améliorer l'intégration et la gestion des activités de développement des capacités dans l'ensemble du ministère.

Le MDN a achevé le premier cycle du processus de conception de la structure de l'Équipe de la Défense, qui s'est déroulé de décembre 2023 à août 2024. Cet examen a permis de cerner les principaux obstacles à la mise en place des forces prêtes au combat. Les conclusions ont été validées par des experts en la matière, communiquées à la direction de la Défense et ont alimenté les discussions ministérielles, notamment le jeu de guerre « Future Force 2025 » sur la planification de la main-d'œuvre, les besoins en formation et la production de forces.

Afin d'améliorer le développement à long terme des forces, le MDN et les FAC ont également lancé un processus officiel visant à créer un Plan de structure future (PSF). Ce nouveau cadre harmonise les propositions futures en matière de développement de la main-d'œuvre avec les exigences opérationnelles interarmées, offrant ainsi une vue d'ensemble plus complète des besoins en personnel de la Force régulière, de la Force de réserve et de la main-d'œuvre civile. Le PSF renforce la capacité des planificateurs du développement des forces à appuyer la planification stratégique des ressources humaines et à définir les exigences en matière de structure organisationnelle pour les opérations en situation de concurrence, de crise et de conflit.

S'appuyant sur les recommandations du Plan d'établissement de l'Équipe de la Défense, le vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) a approuvé la création de 319 nouveaux postes pour l'AF 2024-2025. Il s'agit à la fois de nouveaux rôles et de la réaffectation de postes existants afin de mieux appuyer les priorités ministérielles, d'améliorer la souplesse en matière de dotation et d'éclairer la planification future du recrutement.

Au cours de l'AF 2024-2025, le MDN et les FAC ont fait des progrès dans l'amélioration des capacités de commandement et de contrôle (C2) interarmées et combinées, le soutien à l'interopérabilité avec les alliés et la transformation numérique à l'échelle du ministère. Voici les réalisations principales :

- Publication du [Document de conception : Commandement et contrôle pan-domaine \(C2PD\)](#) le 9 décembre 2024. Ce document définit les exigences de haut niveau qui guideront les générateurs de forces et les développeurs dans l'élaboration de capacités de C2 interopérables, interarmées et combinées. Ces capacités ont été renforcées grâce à la contribution à l'expérimentation internationale et à la mise en place de nouvelles structures internes pour faire progresser la transformation numérique ;
- Création du Comité directeur interarmées sur les capacités et de groupes de travail subsidiaires chargés de coordonner le développement et l'amélioration des capacités numériques interarmées au sein des FAC, en veillant à l'harmonisation et à l'interopérabilité avec les États-Unis, les partenaires du groupe FVEY et l'OTAN ;
- Émis l'ordre fragmentaire 001 relatif à la directive de mise en œuvre 2023, soulignant la nécessité d'accélérer la transformation numérique et d'améliorer la responsabilisation à l'égard des résultats. Dans le cadre de cette campagne, le MDN et les FAC ont nommé des champions du numérique et mis sur pied le Groupe de travail sur le plan de campagne numérique afin de superviser les progrès ;
- Élaboré des indicateurs de rendement clés pour évaluer la maturité numérique des FAC au moyen d'une analyse au niveau des systèmes ;
- A affiné les processus de gouvernance du Conseil des services numériques, en établissant des procédures plus claires pour soutenir la prise de décision numérique et la hiérarchisation des investissements ;

- Fourni un soutien accru à [l'Académie canadienne de la défense](#) et aux organisations connexes afin de documenter les pratiques en matière de littératie numérique et de gestion des talents, dans le cadre d'efforts plus larges visant à soutenir la reconstitution des FAC. Des modifications aux structures organisationnelles sont prévues.

Le MDN et les FAC ont participé activement au projet OLYMPUS, une initiative multinationale d'une durée d'un an dirigée par les États-Unis qui visait à faire progresser le commandement et le contrôle interarmées combinés dans tous les domaines et le commandement et le contrôle pan-domaine des FAC. Le projet a harmonisé plusieurs efforts d'interopérabilité des alliés, notamment l'Initiative d'interopérabilité de l'environnement des partenaires de mission, l'Expérience mondiale sur la domination de l'information et l'exercice Bold Quest, et a éclairé les projets d'immobilisations et les activités d'intégration des systèmes du Canada et tracé la voie vers l'interopérabilité dès le premier jour. Le Canada a fourni des prototypes numériques et testé de nouvelles capacités de partage de données, en mettant l'accent sur l'interopérabilité centrée sur les données, aux côtés des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Australie, de l'Allemagne et de la France. Les systèmes expérimentaux mis au point dans le cadre du projet OLYMPUS sont toujours utilisés et continuent d'alimenter l'innovation en cours, les efforts futurs et des expériences similaires. Le leadership du Canada a été reconnu dans le rapport final : « Nous exprimons notre profonde gratitude à nos partenaires internationaux, en particulier à la Grande-Bretagne et au Canada. »

Dans le prolongement du projet OLYMPUS, le MDN et les FAC ont collaboré avec le Royaume-Uni et les États-Unis à l'opération HIGHMAST, un groupe aéronaval dirigé par le Royaume-Uni et déployé dans la région indo-pacifique. En vertu d'une directive du VCEMD de février 2025, le Canada a mis au point et déployé deux systèmes expérimentaux de commandement et de contrôle, l'un à bord du NCSM *Ville de Québec* et l'autre dans les installations du Groupe des services numériques à Ottawa (Ontario), en vue d'un déploiement en avril 2025. Ces systèmes s'intègrent aux environnements infonuagiques alliés afin d'améliorer l'interopérabilité sécurisée et centrée sur les données et de continuer à faire progresser le commandement et le contrôle pan-domaine. Le Canada a été le seul pays, à l'exception du Royaume-Uni, à déployer une capacité souveraine au cours de cette opération.

Avec des homologues du Groupe de coopération, militaire du FVEY, la Défense a signé un plan stratégique et de mise en œuvre classifié du FVEY afin d'améliorer les capacités pan-domaines des alliés. La directive a confié les responsabilités de coordination interne au chef de l'intégration des systèmes de combat, en étroite collaboration avec le groupe de l'état-major interarmées stratégique. Afin de superviser ces initiatives et de s'aligner sur les priorités de modernisation en constante évolution, la Direction de l'intégration du commandement et du contrôle pan-domaines a été créée en septembre 2024.

Au cours de l'AF 2024-2025, la Marine royale canadienne (MRC), l'Armée canadienne (AC) et l'Aviation royale canadienne (ARC) ont fait progresser des initiatives clés qui contribuent à l'établissement d'une force future moderne, intégrée et prête à l'action. Ces efforts ont permis de poursuivre les opérations de défense tout en s'alignant sur les priorités de modernisation énoncées dans [Notre Nord, fort et libre](#) (NNFeL), ainsi que sur les engagements du Canada envers le NORAD et ses partenaires internationaux. Voici les réalisations principales :

- Lancement d'activités de croissance et de maintien en puissance visant à prolonger la durée de service des frégates de la classe Halifax, grâce à un nouveau financement du NNFeL ;
- ***Élargissement de l'application de l'Armée canadienne à environ 3 000 utilisateurs dans l'ensemble de l'AC, avec l'introduction d'outils d'entreprise tels que la couche de données de l'AC, l'application d'optimisation de la gestion du contrôle des munitions et l'application de formation collective de l'AC ;***
- Début du développement d'une solution d'IA propriétaire sous la direction de la Direction de l'intégration des systèmes numériques et de combat de l'Armée de terre ;

- Déploiement de 500 tablettes et 700 téléphones cellulaires par l'intermédiaire de la trousse de sensibilisation tactique en nuage afin de relier les Forces régulières et les Forces de réserve dans le cadre d'une image opérationnelle commune, en intégrant le personnel de sécurité publique pour la planification des opérations nationales, y compris l'opération CADENCE, qui appuie les efforts de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada pour le [Sommet du G7 2025](#) ;
- Lancement d'un plan de modernisation audacieux et nécessaire visant à développer l'avantage opérationnel dans les six domaines clés de l'AC. Cet effort donne la priorité à la reconstruction de la puissance de combat, à l'alignement sur les normes alliées et à la mise en place d'opérations au niveau divisionnaire. Quarante-neuf projets d'investissement sont en cours ou en développement, dans des domaines clés tels que le commandement et le contrôle numérisés, la défense aérienne au sol, les frappes de précision à longue portée, la modernisation des tirs indirects, la mobilité dans l'Arctique et l'amélioration du système de combat individuel ;
- Étudié les options pour un système en [matière de défense aérienne et antimissile](#) intégrée pour le Canada, y compris la modélisation des menaces et l'analyse des lacunes en matière de capacités ;
- Avancement du projet d'extension de la couverture du contrôle des armes aériennes, qui vise à remplacer le système radio militaire UHF obsolète de NAV CANADA par un réseau moderne améliorant les communications dans l'Arctique ;
- Investi dans de nouvelles infrastructures de formation dans le cadre du projet de modernisation de l'infrastructure de formation opérationnelle afin de soutenir les efforts de [modernisation du NORAD](#) ;
- Annoncé les bases d'opérations principales pour le projet ASTRV à Trenton, en Ontario, et à Edmonton, en Alberta ;
- Poursuite des progrès dans les priorités du domaine spatial, notamment l'acquisition de Surveillance de l'espace 2, du Commandement et contrôle de l'espace et des communications par satellite améliorées, le renforcement de l'engagement avec le FVEY, l'OTAN et la région indo-pacifique, et la participation soutenue à des forums multilatéraux tels que le Groupe de travail à composition non limitée des Nations Unies et l'Initiative sur les opérations spatiales combinées.

Le ministère a continué de renforcer les capacités cybernétiques et de défendre le Canada contre les menaces numériques, tout en appuyant les opérations dans tous les domaines. Voici les principales réalisations :

- Création du Commandement cyber des FAC pour superviser le développement et l'emploi des capacités militaires dans le cyberdomaine ;
- Finalisation du Concept d'emploi de la Force des FAC pour les opérations cyberoffensives, qui décrit comment les FAC mèneront des opérations cyber dans le cadre de missions interarmées et alliées plus larges ;
- Renforcement des capacités internes de cyberdéfense en consolidant les systèmes, les réseaux et la résilience organisationnelle en coordination avec les principaux partenaires fédéraux, notamment le [Centre canadien pour la cybersécurité](#) et [Centre de la sécurité des télécommunications Canada](#) ;
- Collaboration avancée avec d'autres ministères du gouvernement du Canada responsables de la cybersécurité afin d'assurer l'intégration et la coordination des capacités cybernétiques à l'échelle de la défense ;
- Participation à des exercices cyber multinationaux avec les alliés de l'OTAN et du FVEY afin de valider les nouveaux concepts, d'améliorer l'interopérabilité et d'harmoniser la doctrine en matière d'opérations cyber.

La Défense a continué de faire progresser le développement d'une main-d'œuvre spécialisée en cybersécurité en mettant l'accent sur la conception des professions, l'avancement professionnel et l'infrastructure de formation, notamment :

- Poursuite de la formation initiale pour le poste d'opérateur cyber, afin de soutenir la mise en place à long terme d'une main-d'œuvre cyber techniquement qualifiée ;
- La finalisation du cadre des tâches professionnelles pour le futur rôle d'officier cyber, qui fait progresser la conception des carrières et la planification à long terme pour le personnel des forces régulières et de réserve ;
- La création officielle de l'Unité de formation cybernétique en tant que l'école militaire officielle et la mise en œuvre réussie d'un programme de formation pilote pour les cyberopérateurs de niveau intermédiaire ;
- La conclusion d'une série de contrats de soutien à la formation afin d'obtenir l'infrastructure, les locaux, le personnel enseignant et les ressources informatiques nécessaires. Bien que les défis liés à la dotation et à l'approvisionnement aient eu une incidence sur les échéanciers, les travaux se sont poursuivis afin de répondre à ces exigences avec l'appui des partenaires de l'Équipe de la Défense.

Ensemble, ces efforts ont contribué au développement continu de la cybercapacité du MDN et des FAC, en mettant toujours l'accent sur la mise en place d'une cyberforce souple, durable et bien soutenue pour assurer la préparation opérationnelle future.

Au cours de l'AF 2024-2025, le Ministère a créé le Centre d'intelligence artificielle du MDN et des FAC, qui a été doté de tout le personnel nécessaire dans les limites des ressources allouées. Le Centre appuie activement le Laboratoire d'IA opérationnelle de la Défense dans le cadre de projets interarmées et par le partage d'expertise. Les efforts se sont poursuivis pour rendre opérationnelle la [Stratégie d'intelligence artificielle du MDN et des FAC](#), une directive de mise en œuvre et un cadre éthique de l'IA pour la Défense étant actuellement en attente d'approbation. Une approche ministérielle de la gouvernance de l'IA fait actuellement l'objet de consultations avec des partenaires internes et externes clés afin d'assurer une mise en œuvre coordonnée et responsable.

Au cours de l'AF 2024-2025, le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada a fait progresser les efforts de transformation numérique grâce à l'initiative Gradient Ascent, qui a contribué à l'innovation interarmées et au développement des capacités dans l'ensemble des FAC. Gradient Ascent a accompli ce qui suit :

- Accélération du développement des forces numériques dans l'ensemble des FAC afin de soutenir la préparation aux missions et l'adaptabilité ;
- Permis l'innovation dans tous les domaines grâce à une collaboration ouverte, favorisant le codéveloppement de capacités numériques dans tous les environnements ;
- Fourni des microservices basés sur l'IA pour améliorer les flux de travail opérationnels et institutionnels ;
- Amélioration de la connaissance de la situation grâce à des tableaux de bord intelligents qui facilitent la prise de décision à tous les niveaux ;
- Rapprochement entre l'analyse prospective et le développement des capacités, afin que les technologies émergentes éclairent la conception des forces futures ;
- ***Gradient Ascent a mis en œuvre une approche « partager pour gagner », fournissant des leçons retenues, du code réutilisable et des outils numériques à la MRC, à l'AC et à l'ARC. Cette approche a permis de réduire les doubles emplois, d'améliorer l'interopérabilité et de renforcer la confiance numérique au sein du ministère.***

Les défis de la Défense et de la sécurité sont abordés par des solutions innovantes

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et FAC) ont continué de tirer parti de l'innovation pour relever les défis complexes en matière de défense et de sécurité. Grâce à des investissements dans la recherche de pointe, à la collaboration avec des partenaires de l'industrie et du milieu universitaire et à l'adoption de technologies émergentes, la Défense a amélioré son efficacité opérationnelle et sa résilience.

À l'appui de ces efforts, le MDN et les FAC ont collaboré avec Recherche et développement pour la défense Canada à des initiatives de recherche et d'innovation visant à améliorer la connaissance de tous les domaines, le commandement et le contrôle pangénéral et l'intégration des systèmes de systèmes. Ce partenariat a permis le développement et la démonstration de capacités de défense spatiales, notamment en matière de communications par satellite, et a contribué aux efforts visant à comprendre, à détecter et à contrer les menaces émergentes.

Le programme [Innovation pour défense, l'excellence et la sécurité \(IDeES\)](#), qui a un mandat de 20 ans et un financement de plus d'un milliard de dollars, complète les activités de recherche internes en faisant appel à des innovateurs externes pour élaborer des solutions pratiques aux défis du Canada en matière de défense et de sécurité.

Au cours de l'AF 2024-2025, le programme IDeES a lancé plusieurs initiatives d'innovation dans le cadre de ses concours et de ses projets concurrentiels, notamment :

- [Avance rapide : Anticiper les menaces mondiales émergentes](#) ;
- [Concours IDeES sur la modernisation Science et la Technologie \(S et T\)](#) ;
- [Rester connecté : Transitions sans failles entre les réseaux mobiles à large bande](#) ;
- [Couverture étendue des communications : Exploiter les connexions des systèmes terrestres et spatiaux](#) ;
- [Démasquer les menaces biologiques : Identification des agents biologiques sur le terrain](#).

Le programme IDeES a également octroyé des contrats et des accords de contribution afin d'appuyer des solutions prometteuses, notamment :

- Un contrat au titre du volet 2 à l'Université d'Ottawa dans le cadre du défi [Prédire et optimiser le rendement du personnel](#) ;
- Neuf contrats au titre de la composante 1b, dont :
 - Trois dans le cadre du programme [Le meilleur des deux mondes : l'autonomie humaine en équipe pour une prise de décision efficace](#) ;
 - Deux dans le cadre de [Fort et clair : Communications radio navales assurées dans des environnements électromagnétiques complexes](#) ;
 - Deux dans le cadre de [Sous pression : Réapprovisionnement médical juste à temps dans des environnements austères](#) ;
 - Deux dans le cadre du programme [De la terre à la mer avec de faibles émissions de GES : transit éco-sûr du personnel et des marchandises du navire au rivage dans l'Arctique](#).
- Deux accords de contribution pour la robotique avancée sélectionnés dans le cadre du défi [Foules robots – Plates-formes et solutions de commande robotique avancées](#), à la suite de démonstrations et d'évaluations préliminaires des projets ;
- Cinq accords de contribution dans le cadre du défi [Passage plus sécuritaire lors des opérations d'ouverture de brèches dans les champs de mines en Ukraine](#) ;

- Un accord de contribution avec Ecopia Tech Corporation pour démontrer les applications de l'intelligence artificielle (IA) à l'analyse de données géospatiales dans le domaine de la défense.

Le programme IDEeS a également soutenu des travaux en cours dans le cadre de plusieurs autres défis, notamment :

- Six accords de contribution dans le cadre du défi [Se préparer à un monde quantique : applications des technologies quantiques pour la défense](#), afin de soutenir le développement d'un groupe de recherche (Micro-net) ;
- Huit accords de contribution dans le cadre du défi [Plus rapide, plus fort, plus sécurisé : avancer les capacités et les concepts 5G pour la défense et la sécurité](#) ;
- Trois accords de contribution ont été accordés à des fabricants canadiens capables de produire des munitions de 155 mm dans le but de moderniser les munitions, de soutenir la production nationale et de moderniser la chaîne d'approvisionnement en munitions du Canada.

Afin de promouvoir l'adoption des technologies après la fin du programme, IDEeS a organisé son troisième [marché IDEeS](#) le 31 mai 2024 à Ottawa. Cet événement a permis aux innovateurs de présenter leurs technologies aux intervenants du MDN et des FAC et d'établir des liens avec les décideurs du gouvernement et de l'industrie.

Le ministère a fait progresser l'innovation et le développement des capacités grâce au programme IDEeS, à des partenariats de recherche internationaux et au soutien apporté à l'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Les principales réalisations de l'AF 2024-2025 sont les suivantes :

- Poursuite de la transformation de concepts, d'options et de prototypes en capacités potentielles dans le cadre du programme IDEeS, en mettant l'accent sur la démonstration pratique et la validation ;
- Dans le cadre du programme l'[environnement protégé des systèmes de défense contre les systèmes aériens sans pilote \(UAS\) 2024](#), la Défense a accueilli le troisième environnement UAS à Suffield, en Alberta, où 15 innovateurs de cinq pays ont présenté et testé des technologies de lutte contre les drones ;
- Dans le cadre de l'élément de [Développement de concepts sur les systèmes aériens sans pilote](#), des projets ont été menés pour des concepts UAS révolutionnaires à faible niveau de maturité technologique. À la fin de la phase 1, deux entreprises ont été sélectionnées pour recevoir un financement supplémentaire pour la phase 2. Cette possibilité a également été offerte pour une deuxième série de soumissions, et 12 autres entreprises ont été sélectionnées (six par IDEeS et six par le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), dont les 12 projets ont tous été lancés.

L'Équipe de la Défense a élargi le recours à la recherche axée sur les défis afin de mobiliser des innovateurs externes. Dans le cadre du programme IDEeS, le MDN et les FAC ont lancé de nouveaux concours dans des domaines clés tels que les technologies quantiques, les UAS et l'autonomie. Parallèlement, le MDN et les FAC ont tiré parti du programme [Solutions innovatrices du Canada](#) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour conclure des contrats axés sur les défis dans les domaines de la technologie quantique et de l'autonomie. Le Ministère continuera d'élargir l'utilisation de ces outils collaboratifs afin de tirer davantage parti de l'écosystème d'innovation du Canada.

Le MDN et les FAC ont établi un nouveau partenariat avec le groupe australien de défense scientifique et technologique grâce à la signature de la [déclaration commune sur le partenariat entre l'Australie et le Canada dans le domaine de la recherche sur la défense contre les nouveaux missiles](#). Cette collaboration porte sur le développement interarmées de technologies de détection, de poursuite, de ciblage et de contre-mesures visant à contrer [les nouvelles menaces de missiles](#). Les deux pays verseront jusqu'à 237 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir leurs priorités communes en matière de défense aérienne et antimissile intégrée. Cette initiative renforce également l'engagement du Canada envers la région indo-pacifique, tel qu'énoncé dans [Notre Nord, fort et libre](#).

Afin de mieux gérer le nombre croissant de partenariats mondiaux, le MDN et les FAC ont mis en œuvre un cadre amélioré de priorisation et de responsabilisation pour la collaboration internationale en matière de sciences et de technologie. Ce système aide à déterminer les partenariats les plus avantageux et assure l'harmonisation stratégique avec les objectifs de défense nationale.

En résultat, la Défense est mieux placée pour remplir ses obligations envers ses partenaires clés, en particulier dans le cadre de l'alliance du Groupe des cinq (FVEY), des initiatives de l'OTAN et des accords bilatéraux et multilatéraux qui apportent le plus de valeur au Canada.

Le MDN et les FAC continuent d'appuyer la mise en œuvre de l'initiative DIANA de l'OTAN. Au cours de l'AF 2024-2025, les progrès suivants ont été réalisés :

- La création du Bureau de la planification stratégique (BPS) de DIANA, y compris le lancement de mesures de dotation en personnel pour soutenir DIANA dans sa progression vers la pleine capacité opérationnelle ;
- La mise en œuvre du quartier général régional nord-américain à Halifax, en Nouvelle-Écosse, y compris l'ouverture du bureau permanent et l'établissement d'une fonction de liaison avec le MDN et les FAC ;
- L'organisation d'une réunion officielle en personne du conseil d'administration de DIANA, prévue à Halifax à l'automne 2025 ;
- Positionner le BPS de DIANA afin qu'il fournisse une expertise et un soutien continu aux initiatives de l'OTAN, notamment le [Fonds d'innovation de l'OTAN](#) et le [Centre d'innovation de l'OTAN](#).

Au cours de l'AF 2024-2025, l'Équipe de la Défense a fait progresser une série d'initiatives de S et T à double usage visant à améliorer l'efficacité opérationnelle, la durabilité et la protection des FAC, notamment :

- Recherche et développement pour comprendre et réduire l'impact environnemental en améliorant l'efficacité des détonations lors des tirs réels ;
- Recherche visant à explorer des solutions alternatives en matière d'alimentation et d'énergie pour les plates-formes mobiles de l'armée de l'air et de la marine ;
- Une étude exploratoire sur les sources d'énergie de remplacement, notamment la géothermie en puits profonds, l'hydrogène et les capteurs de carburant conçus pour les températures extrêmement basses ;
- Développement d'un prototype de système de micro-réseau pour réduire la dépendance au diesel dans les régions éloignées ;
- Amélioration des processus de maintenance des véhicules et des outils et technologies aéronautiques afin d'augmenter la disponibilité de la flotte et de réduire les coûts d'exploitation ;
- Des essais et des évaluations ont été menés sur des matériaux et des systèmes de combinaisons avancés afin d'améliorer la protection contre les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires ;
- Investissements continus dans des technologies de pointe en matière de détection, d'identification et de surveillance des menaces biologiques et chimiques émergentes, en collaboration avec le monde universitaire, l'industrie et les alliés internationaux ;
- **Recherche sur le rendement humain axée sur l'amélioration de la formation grâce à la réalité virtuelle et augmentée (RV/RA), en particulier pour la formation des pilotes. Les résultats ont démontré que les casques de RV étaient efficaces pour certaines manœuvres de vol, tandis qu'une étude parallèle a mis en évidence des lacunes dans la préparation des instructeurs à l'utilisation des outils modernes ;**

- La recherche a également porté sur les systèmes basés sur l'IA, notamment la confiance, le partage de l'information, les considérations éthiques et la poursuite de la recherche et du développement afin d'appuyer le MDN et les FAC ainsi que l'ensemble de la communauté de la sécurité publique ;
- Essais par temps froid à l'appui de la modernisation des soldats, y compris des essais thermiques et d'humidité de vêtements de pointe avec des partenaires américains, et collecte de données sur le leadership, les vêtements et le rendement de l'équipement pendant les exercices dans l'Arctique dirigés par les FAC. Dans le cadre du [Programme de coopération internationale pour la recherche polaire](#), le Canada a contribué à la recherche sur l'équipement de survie en vol pour le F-35 dans les conditions arctiques.

Le MDN et les FAC ont élaboré un cadre de compréhension et d'évaluation du langage cybernétique et ont évalué les connaissances des grands modèles linguistiques déployés localement sur les ressources de formation cybernétique D Cyber Ops FD. Les travaux visant à intégrer des scénarios et des tâches de cyberdéfense plus complexes et en plusieurs étapes se poursuivent. De plus, un module d'évaluation externe et une base de données unique en son genre sur l'analyse des incidents de sécurité ont été mis au point en collaboration avec le milieu universitaire. Les résultats aideront le MDN et les FAC à évaluer l'état de préparation des outils fondés sur l'IA, à comprendre leurs forces et leurs faiblesses en matière d'automatisation de la cyberdéfense, à prendre des décisions éclairées sur la fiabilité de l'IA et à mettre en œuvre des politiques pour une adoption responsable.

Au cours de l'AF 2024-2025, le ministère a réalisé ce qui suit :

- Création du Conseil des services numériques chargé de superviser les initiatives liées au numérique, d'améliorer la transparence interne et d'aligner les initiatives et les ressources numériques sur les objectifs organisationnels ;
- Poursuite de l'amélioration et de l'itération d'un modèle opérationnel numérique intégré qui permettra à terme d'accélérer les efforts de transformation numérique en tirant parti des enseignements tirés, ainsi que des meilleures pratiques de l'industrie et des pays alliés ;
- Lancement du mécanisme d'approvisionnement des services de facilitation de la transformation numérique afin de fournir des ressources supplémentaires axées sur les résultats aux organisations du MDN et des FAC, ce qui permettra de donner la priorité aux initiatives de transformation numérique ;
- Elle a commencé à rationaliser sa capacité d'absorption numérique (demande numérique) afin d'améliorer la visibilité et de mieux hiérarchiser et harmoniser les ressources financières et humaines pour soutenir les initiatives numériques au niveau opérationnel.

Le MDN et les FAC ont créé le Centre d'intelligence artificielle, qui sert désormais de centre névralgique pour harmoniser et coordonner les initiatives liées à l'IA dans l'ensemble du ministère. Les principaux projets de développement de l'IA menés par le centre comprenaient :

- L'achèvement de la phase de développement de l'outil de modélisation prédictive des dépenses, qui est actuellement en cours d'examen en vue de son déploiement en production ;
- L'avancement du chatbot sur les politiques, baptisé « Long Wizard Chatbot », qui est passé du stade de prototype à celui d'application prête à être mise en production. Les améliorations apportées comprennent la prise en charge de divers types de documents (p. ex. PDF, Word), des améliorations significatives du rendement, et des tests ont été effectués auprès d'analystes des politiques financières afin de valider et d'affiner le modèle d'IA. Le chatbot est actuellement à l'étude en vue d'un déploiement pilote ;
- Transition de l'outil d'analyse automatique des sujets de recherche dans l'Arctique vers le projet de recherche d'information spatiale pour les nouvelles sur l'espace. Cet outil permet aux analystes de l'ARC de repérer rapidement les nouvelles pertinentes concernant les lancements de satellites et de fusées. Le développement est terminé, et l'application a été livrée à l'Escadron de soutien aux opérations 7 de l'ARC en vue de son intégration à la plateforme d'image opérationnelle commune de l'espace ;

- Achèvement de la validation du concept du classificateur de documents. Les conclusions de cette initiative, telles que la capacité à identifier les catégories d'informations sensibles, ont conduit à la création d'un nouvel outil, « Shadow Maker », conçu pour faciliter la rédaction de documents dans le cadre du processus d'accès à l'information et de protection de la vie privée.

Principaux risques

Un risque d'entreprise a été identifié, qui souligne la nécessité d'améliorer l'accessibilité des données et des informations afin de faciliter la prise de décisions stratégiques fondées sur les données.

L'insuffisance des outils, des processus et des technologies constitue l'un des principaux obstacles à un partage efficient des informations et des données. Bien que des progrès aient été réalisés sur tous les fronts, grâce à la création récente d'un bureau chargé de la transformation numérique, si ces obstacles ne sont pas levés, les données resteront inaccessibles et difficiles à interconnecter.

Sans un accès efficient aux informations et aux données, et sans un moyen intuitif d'utiliser et de partager les données, les utilisateurs sont plus susceptibles de faire des copies en double et individuelles.

L'Équipe de la Défense atténuera ces risques en créant de nouveaux rôles de gestion des données afin d'améliorer la gouvernance des données, notamment par la mise en œuvre et le suivi de la DAOD 6500-1 – Accès aux données. Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance des données, un processus de demande et des détails sur les processus de recours seront également mis en place pour permettre l'accès aux données ; les risques liés à la gestion de l'information seront atténués grâce à l'exploration de technologies visant à améliorer l'efficacité de la gestion, de l'organisation et du partage de l'information.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 4.3: Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement aux Concepts de l'avenir

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	865 727 609 \$	1 490 747 381 \$
Équivalents temps plein	1 974	2 202

[La section Finances de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) et la section [Personnel de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

Cette section met en évidence les priorités du gouvernement qui sont prises en compte dans le cadre de cette responsabilité essentielle.



Analyse comparative entre les sexes Plus

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et FAC) se sont engagés à utiliser l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) pour déterminer si les initiatives auront des effets différents sur certaines personnes ou si celles-ci en ressentiront les effets différemment en raison de divers éléments intersectionnels de leur identité, dans le cadre de la recherche menée au sein du

Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) sur la modernisation des sciences et de la technologie et du programme des sciences et de la technologie de la défense et de la sécurité.

Le ministère a plusieurs programmes qui intègrent les considérations de l'ACS Plus afin d'accroître la diversité et l'équilibre entre les sexes. Le programme [Innovation pour l'excellence en matière de défense et de sécurité](#) (IDEeS) a continué d'intégrer les considérations de l'ACS Plus, en particulier ses processus d'application et d'évaluation. La Défense s'efforce également de formaliser le réseau de l'ACS Plus et le réseau de points focaux sur l'intersectionnalité afin d'intégrer les facteurs intersectionnels dans les projets actuels et futurs du renseignement de la Défense.

La Défense a continué d'intégrer l'ACS Plus dans l'élaboration et la conception des capacités futures des forces. Le Commandement des opérations spéciales canadiennes a intégré d'importantes conclusions de l'ACS Plus dans des projets relevant du portefeuille des systèmes pour soldats afin de protéger, de soutenir et d'améliorer les capacités du personnel des Forces d'opérations spéciales.

Le MDN et les FAC ont appliqué les conclusions de l'ACS Plus à la prise de décisions concernant la construction navale et l'acquisition d'autres équipements maritimes, afin de garantir que les futures classes de navires, telles que les destroyers de la classe River et les sous-marins qui remplaceront ceux de la classe Victoria, offriront des environnements de travail et de vie inclusifs et favorables à tous les membres de la Marine royale canadienne.



Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, le programme IDEeS a continué de collaborer avec des innovateurs canadiens à des projets axés sur des défis qui appuient les objectifs de développement durable des Nations Unies. Ces initiatives reflètent l'engagement du MDN et des FAC envers l'innovation durable et la gérance environnementale. Voici quelques progrès réalisés :

- **Objectif 7 : Énergie propre – [Un vent du nord souffle : À la recherche d'éoliennes plus petites et renforcées pour l'Arctique](#)**. Ce défi a permis d'obtenir des données et des informations précieuses pour réduire la dépendance à l'énergie diesel dans les environnements arctiques ;
- **Objectif 9 : Infrastructures et innovation – [Énergie verte : Production d'énergie à faibles émissions de carbone pour le chauffage de bâtiments existants](#)**. Le projet Énergie verte a commencé la construction d'un système énergétique à faible émission de carbone à grande échelle à la base des Forces canadiennes de Kingston, en Ontario, intégré à l'infrastructure de chauffage hydronique existante. La construction se poursuivra jusqu'en février 2026, suivie de deux années d'essais ;
- **Objectif 13 : Action pour le climat – [Moins de GES en mer : des solutions pratiques pour mesurer et enregistrer la consommation d'énergie](#)**. Un projet du volet 1b qui a progressé, visant à trouver des outils pour mesurer avec précision la consommation de carburant, d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la flotte de la Marine royale canadienne. Le projet pourrait être poursuivi dans le cadre du volet 2 ou des phases d'essai :
 - [De la terre à la mer avec de faibles émissions de GES : transit éco-sûr du personnel et des marchandises du navire au rivage dans l'Arctique](#). Deux contrats relevant du volet 1b ont été attribués pour des solutions innovantes permettant le transfert sûr de personnel et de marchandises à partir de navires de patrouille arctiques et offshore sans recourir aux infrastructures côtières, en mettant l'accent sur la réduction des émissions. Les travaux sont en cours.
- **Objectif 14 : Vie sous l'eau – [Sous l'océan : détection en temps réel des mammifères marins pendant les opérations sonar](#)**. Trois projets de composante 1b ont progressé, axés sur la détection en temps réel des mammifères marins afin de réduire les risques de dommages pendant les opérations sonar navales.

Pour plus d'informations sur la contribution du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes au Plan fédéral de mise en œuvre de l'Agenda 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable, consultez notre site Web [Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité 2023-2027](#).



Relations avec les Autochtones

Le MDN et les FAC ont maintenu leur engagement à faire progresser la science et la technologie de la défense inclusive grâce à une collaboration significative avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et en intégrant les considérations de l'ACS Plus dans les activités de recherche et d'innovation.

Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense a fait progresser le projet d'observatoire radio de Recherche et développement pour la défense, qui prévoit l'installation d'équipement expérimental pour appuyer la collecte de données à des fins de recherche. Les partenaires autochtones sur les terres où le projet serait réalisé ont été consultés directement afin de répondre aux préoccupations en matière de sécurité et d'environnement. Une participation supplémentaire, facilitée par Services publics et Approvisionnement Canada, a permis d'appuyer les discussions sur les possibilités d'emploi, de formation et de partage des connaissances liées à l'approvisionnement.

Le MDN et les FAC ont également poursuivi leurs activités au camp de recherche de Gascoyne Inlet, sur l'île Devon, dans la région de mise en œuvre du Nunavut. Toutes les activités, y compris la recherche marine dans le détroit de Barrow et le détroit de Lancaster, ont été menées sous licence de l'Institut de recherche du Nunavut, et la participation des communautés a été coordonnée par Construction de Défense Canada ou la Force opérationnelle interarmées dans le Nord.

Dans le cadre du programme IDEeS, la Défense a suivi la participation autochtone en surveillant les propositions des entreprises appartenant à des Autochtones, recevant huit propositions dont au moins 50 % des parts étaient détenues par des Autochtones au cours de l'AF 2024-2025. Des activités de sensibilisation ciblées ont été menées auprès des communautés et des organisations autochtones et lors d'événements clés tels que :

- [Cando](#), une organisation nationale qui soutient le développement économique des Autochtones ;
- [Turtle Island Indigenous Science Conference](#) ;
- La réunion scientifique annuelle d'ArcticNet.

Aide aux achats Canada, au nom du programme IDEeS, a également participé à :

- La conférence et au symposium [Indigenous Chamber of Commerce](#) ;
- [Nunavut Trade Show](#) ;
- [Yukon Innovation Week](#).

Ces efforts ont collectivement favorisé une plus grande représentation des Autochtones dans l'innovation et l'approvisionnement en matière de défense, tout en renforçant les relations avec les communautés nordiques et autochtones.

Afin de faire progresser davantage la réconciliation et l'innovation inclusive, la Défense a accru ses activités de sensibilisation ciblant les détenteurs de droits ancestraux et les organisations autochtones. Ces efforts contribuent à harmoniser le Programme des sciences et de la technologie pour la défense et la sécurité avec les attentes énoncées dans [la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#). Les activités de sensibilisation liées aux investissements en S et T pour la modernisation du NORAD ont également pris de l'ampleur, le récent concours IDEeS sur la modernisation S et T ayant attiré plus de 400 propositions.



Innovation

Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense a continué de faire progresser la transition vers l'innovation grâce au programme IDEeS « Test Drive », qui permet de tester des solutions à haut niveau de maturité technologique dans des environnements de défense réels. Les innovateurs reçoivent des commentaires directs du personnel du MDN et des FAC, ce qui facilite le perfectionnement et l'adoption future des solutions.

Deux essais ont atteint leur phase finale :

- Le projet [Ecopia Test Drive](#) a été mené à bien et un rapport est en cours de rédaction afin de formuler des recommandations et de prendre des décisions quant à l'avenir du projet ;
- [Terra Sense Test Drive](#) a achevé la phase 2, et il a été décidé que l'objectif de l'essai, qui était d'évaluer le système, était suffisamment atteint et qu'aucun autre essai n'était nécessaire. La rédaction du rapport final est en cours.

Plusieurs essais de transition ont abouti à la négociation finale du contrat. Il s'agit notamment des essais suivants :

- La solution de Rheinmetall Canada développée dans le cadre du défi [Collaboration de systèmes robotiques](#) ;
- La solution de Beyond Aerospace Ltd. développée dans le cadre du défi [Vérification de l'intégrité de la vidéos pleine vitesse](#) ;
- La solution de SB Quantum dans le cadre du défi [Détection et classification des objets d'intérêt](#) ;
- La solution de l'Université de Waterloo dans le cadre du défi [Comprendre l'intention en cyber sécurité](#) ;
- La solution de Tacteris développée dans le cadre du défi [Passer à l'action – Planification logistique rapide et adaptive pour les missions militaires](#) ;
- La solution de Larus Technologies développée dans le cadre du défi [Gardez une longueur d'avance : Comprendre et prévoir le comportement des adversaires](#) ;
- La solution de Gastops Ltd. développée dans le cadre du défi [Tous les systèmes sont prêts ! Prévision et optimisation de la maintenance des plates-formes militaires](#) ;
- Global Spatial Technology Solutions Inc a développée dans le cadre du défi [Tous les systèmes sont prêts ! Prévision et optimisation de la maintenance des plates-formes militaires](#).

Le Canada participera également au nouveau Fonds d'innovation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Premier fonds de capital-risque multi-souverain au monde axé sur la défense, il soutient les start-ups qui développent des technologies à double usage, émergentes et disruptives essentielles à la défense. Il s'agit notamment de l'intelligence artificielle, du traitement des mégadonnées, des technologies quantiques, de l'autonomie, de la biotechnologie et de l'amélioration humaine, des matériaux novateurs, de l'énergie et de la propulsion, ainsi que des capacités spatiales. Ce fonds offre aux innovateurs canadiens de nouvelles possibilités de contribuer à la résilience mondiale en matière de défense.

À l'appui de l'initiative Renforcer l'infrastructure numérique de l'Équipe de la Défense, le Centre de guerre interarmées du Canada (CGIC) a fait progresser le développement du Laboratoire de fusion des opérations interarmées (JOFL). Une fois pleinement opérationnel, le JOFL tirera parti de l'IA et des outils numériques pour améliorer l'avantage décisionnel et servira de base au concept du Battle Lab Latvia, accélérant ainsi l'innovation opérationnelle. Le CGIC a également mené à bien les initiatives clés suivantes :

- Fournir à la haute direction une analyse alternative afin d'éclairer les améliorations à apporter à la structure de commandement et de contrôle de l'opération REASSURANCE ;

- Il a revitalisé les jeux de guerre à des fins d'éducation et d'analyse, notamment TRILLIUM CURA, une initiative des Services de santé des FAC en collaboration avec des partenaires ontariens du domaine de la santé ;
- Remplacement du document de référence des FAC en matière de planification opérationnelle par un document de l'OTAN annoté par le Canada, renforçant ainsi l'interopérabilité avec les Alliés.

Répertoire des programmes

Concept de force de l'avenir est appuyée par les programmes suivants :

- Développement des forces interarmées ;
- Développement de la force navale ;
- Développement de la force terrestre ;
- Développement de la force aérienne et spatiale ;
- Développement des forces d'opérations spéciales ;
- Développement de la cyberforce et de la force du système d'information et communications (SIC) interarmées ;
- Développement de la force du renseignement ;
- Sciences, technologie et innovation.

De plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour le Concept de force de l'avenir se trouvent sur la page [résultats de l'InfoBase du GC.](#)



Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussion sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignement sur les Résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités pangouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Acquérir des capacités avancées pour conserver un avantage sur les adversaires potentiels et suivre le rythme d'avancées des Alliés, tout en tirant pleinement parti de l'innovation et de la technologie de la défense. Des accords d'approvisionnement rationalisés et flexibles garantissent que la Défense est équipée pour mener ses missions.



Répercussion sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle Acquisition de capacités.

Tableau 5.1: L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des projets qui respectent l'échéancier approuvé pour leur élaboration et leur approbation (projets à faible risque et peu complexes)	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 86 % 2023-2024 : 83,3 % 2024-2025 : 100 %
% des contrats de biens et services qui sont attribués dans le cadre des objectifs de rendement établis	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 95,6 % 2023-2024 : 94,4 % 2024-2025 : 93,9 %*

* Le cycle d'approvisionnement pour l'AF 2024-2025 était de 36,1 jours. Avec l'augmentation des pouvoirs d'approvisionnement délégués au MDN dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement pour la défense, les approvisionnements ont gagné en complexité et en valeur, ce qui exige une plus grande collaboration avec les principaux intervenants et une durée plus longue pour être menés à bien.

Tableau 5.2: L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des projets d'acquisition de biens d'équipement qui ne dépassent pas la plus récente portée approuvée	Au moins 90 %	31 mars 2025	2022-2023 : S.O.* 2023-2024 : S.O.* 2024-2025 : 94 %
% des projets d'acquisition de biens d'équipement qui respectent le plus récent calendrier approuvé	Au moins 90 %	31 mars 2025	2022-2023 : S.O.* 2023-2024 : S.O.* 2024-2025 : 44 %**
% de projets en biens d'investissement qui respectent le plus récent pouvoir de dépenser approuvé	Au moins 90 %	31 mars 2025	2022-2023 : S.O.* 2023-2024 : S.O.* 2024-2025 : 75 %**

* Ces indicateurs ont été redéveloppés au cours de l'AF 2024-2025, et la méthodologie sous-jacente a été améliorée. Elle inclut désormais un sous-ensemble de projets beaucoup plus vaste. Pour cette raison, les résultats actuels de l'AF 2024-2025 ne sont pas comparables aux données historiques, car la méthodologie et les critères d'inclusion dans le calcul ont changé.

** La cible n'a pas été atteinte en raison d'une série de facteurs ayant contribué à des retards dans les projets. Parmi ceux-ci, mentionnons des échéanciers de référence ambitieux, la redéfinition des priorités des ressources centrales, le manque de personnel et les réaffectations à d'autres projets, les échéanciers d'approvisionnement et les questions juridiques liées à la passation de marchés, les problèmes techniques et de qualification, les interdépendances et les difficultés liées à l'établissement des coûts.

Tableau 5.3: L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des projets liés aux technologies de l'information qui ne dépassent pas la portée approuvée	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %
% des projets liés aux technologies de l'information qui respectent l'échéancier approuvé	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 89 % 2023-2024 : 90 % 2024-2025 : 81 %*
% des projets liés aux technologies de l'information qui respectent l'autorisation de dépenser	100 %	31 mars 2025	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %

* La cible n'a pas été atteinte en raison de retards ayant touché 4 des 21 projets. Parmi les facteurs contributifs, mentionnons des problèmes liés à l'attribution des contrats, l'incapacité des fournisseurs à fournir des solutions viables, le soutien limité des fournisseurs à l'égard des contrats et des retards d'approbation dus à des facteurs externes. Malgré ces difficultés, 17 projets (81 %) sont toujours en bonne voie.

Tableau 5.4: Les approvisionnements sont accessibles et bien gérés.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des stocks non disponibles pour répondre à la demande prévue	Au plus 5.28 %	31 mars 2025	2022-2023 : 7,61 % 2023-2024 : 7,2 % 2024-2025 : 8,35 %*
% des stocks disposés qui ont été considérés comme étant excédentaires	Au moins 23 %	31 mars 2025	2022-2023 : 41,5 % 2023-2024 : 93,25 % 2024-2025 : 59,82 %**
% du stock où les paramètres de réapprovisionnement de l'entrepôt doivent être révisés pour obtenir un meilleur positionnement du matériel et une satisfaction client en temps opportun	Au plus 3.28 %	31 mars 2025	2022-2023 : 3,34 % 2023-2024 : 3,57 % 2024-2025 : 3,18 %

* L'objectif n'a pas été atteint principalement en raison de l'élaboration d'un rapport modernisé dans le cadre de la solution d'analyse de la chaîne d'approvisionnement (DSC). Cela a entraîné une modification de l'ensemble de données et du mode de calcul du taux de disponibilité. L'indicateur actualisé intègre désormais davantage d'activités DSC qui n'étaient pas visibles auparavant, ce qui se

traduit par une représentation plus élevée mais plus précise de la disponibilité réelle. L'objectif actuel, révisé pour la dernière fois en 2021, ne reflète plus la portée élargie de l'analyse et doit être actualisé.

** Bien que l'objectif ait été atteint, le résultat est en baisse par rapport à l'année dernière, qui était une année exceptionnelle en raison du niveau exceptionnellement élevé des dons d'équipements excédentaires à l'Ukraine.

[La section Résultats de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes sur la page Infobase du GC](#) fournit des informations supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire de ses programmes.

Renseignement sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement aux Acquisitions de capacités en 2024-2025 en les comparant aux résultats prévus dans le Plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'exercice.

L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière 2024-2025, le ministère de la Défense nationale (MDN) a poursuivi ses efforts visant à moderniser et à rationaliser les processus d'approvisionnement, afin que les Forces armées canadiennes (FAC) soient équipées pour répondre à l'évolution des exigences opérationnelles.

Renforcement de l'effectif chargé de l'approvisionnement et de la gestion de projets :

- Renforcement du développement du groupe des achats et de l'approvisionnement (PG), notamment la poursuite de l'amélioration et de la mise en œuvre du cadre de formation ;
- Diplôme de 11 spécialistes de l'approvisionnement du groupe PG, et 24 stagiaires participent actuellement au programme ;
- Conception de nouveaux volets de perfectionnement du leadership au sein du groupe PG, y compris le cadre de base pour les programmes destinés aux superviseurs et aux gestionnaires. Ces volets font actuellement l'objet de consultations auprès des intervenants et d'une analyse des données afin d'appuyer leur mise en œuvre future.

Soutien aux réformes interministérielles en matière d'approvisionnement :

- Mise en œuvre continue de l'approche fondée sur les risques pour l'approbation des contrats, en partenariat avec Services publics et Approvisionnement Canada, afin de favoriser des décisions d'approvisionnement plus souples et rationalisées en fonction des risques.

L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée

Résultats obtenus

La Défense a continué de réaliser des progrès importants dans la mise en œuvre de capacités militaires essentielles grâce à un large éventail de projets d'acquisition d'équipement, qui ont fait progresser d'importantes initiatives navales, terrestres, aériennes et interarmées essentielles au maintien de l'état de préparation opérationnelle, à l'appui des objectifs de modernisation et à la réalisation des engagements du Canada en matière de défense. Ces efforts ont été menés en étroite collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, en mettant l'accent sur les portefeuilles de capacités clés et les priorités telles que la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

Les principaux projets navals et les réalisations notables ont été les suivants :

- [Destroyer de la classe Fleuves et rivière](#) : La construction du Module de production d'essai a commencé, marquant le début de la production à faible cadence. Un contrat a été attribué à Irving Shipbuilding pour la construction des navires du lot 1. La conception des navires a progressé afin de permettre une production à plein régime en avril 2025 ;

- [Navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique](#) : Le navire 5, Navire canadien de Son Majesté (NCSM) Frédérick Rolette, a été livré (août 2024), et le navire 6, le futur NCSM Robert Hampton Gray, a été mis à l'eau (décembre 2024) ;
- [Navire de soutien interarmées \(NSI\)](#) : Les étapes importantes ont été le lancement du NSI 1, NCSM Protecteur, l'initialisation de l'équipement et de l'aménagement, qui se poursuit, la livraison de l'équipement de connexion mer-terre et le début de la formation initiale des cadres. Le chargement du moteur principal du NSI 2, NCSM Preserver, a été achevé. Trois contrats ont été conclus avec succès ;
- [Modernisation des sous-marins de classe Victoria](#) : La conception du projet d'amélioration des cuisines a été réalisée par COTA Aviation, une entreprise autochtone située à Parksville, en Colombie-Britannique. L'équipe du projet examine toutes les possibilités d'installation afin de fournir de nouvelles cuisines à la flotte dès que possible. La demande de propositions pour la modernisation des périscopes a été publiée en novembre 2024 et clôturée le 20 mai 2025. L'équipe d'évaluation des soumissions est en place et prête à procéder à la mise en œuvre de cette importante capacité opérationnelle. Le projet de modernisation de la baie des flancs a été annulé en raison de préoccupations liées à l'échéancier, à la complexité et au rendement du capital investi.

Les principaux projets et réalisations terrestres sont les suivants :

- [Projet de modernisation des véhicules logistiques](#) : À la suite de l'approbation du projet et à l'attribution du contrat (mai 2024), plusieurs revues de conception ont été réalisées pour les variantes de véhicules légers et lourds ;
- [Véhicule blindé de soutien au combat \(VBSC\)](#) : L'examen critique de la conception a été achevé pour les variantes de véhicules de maintenance, de récupération et d'ingénierie. La capacité opérationnelle initiale a été déclarée en janvier 2025. Cinquante-sept VBSC ont été livrés au cours de l'année financière (AF) 2024-2025 (29 variantes pour le transport de troupes/de marchandises, 23 postes de commandement et cinq ambulances) ;
- [Système de surveillance du véhicules blindés léger de reconnaissance](#) : Les essais de fiabilité et les améliorations apportées à la conception ont permis d'accroître la durabilité et le rendement des principaux systèmes, notamment le matériel, les logiciels et les composants d'intégration.

Parmi les principaux projets et réalisations dans le domaine aérien, on peut citer :

- [Projet d'achat d'aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe](#) : Les essais de certification se sont poursuivis pour les campagnes de trempage à froid, les facteurs humains, le dégivrage et d'autres aspects. La formation des équipages et du personnel de maintenance a progressé, et la phase de sauvetage des essais et de l'évaluation opérationnels initiaux a été achevée. Le CC-295 Kingfisher a été mis en service le 14 mars 2025 et est maintenant prêt à entrer en service opérationnel. Le projet continue d'étendre son soutien en service à travers le Canada aux bases des Forces canadiennes de Greenwood, Winnipeg et Trenton ;
- [Projet de capacité future d'avions de chasse](#) : La production du premier ensemble d'ailes principales du CF-35A a commencé en Italie. Des progrès ont été réalisés en vue de l'acceptation du premier avion au Canada dans le cadre d'un plan d'exploitation provisoire. L'examen de la conception de l'infrastructure a été achevé pour Bagotville, au Québec, et Cold Lake, en Alberta. L3Harris Military Aviation Services a été désigné comme partenaire stratégique pour le dépôt d'aéronefs, et le Bureau du vérificateur général a lancé une vérification de rendement du projet ;

- [Projet d'aéronef multimissions canadien](#) : Les étapes clés du projet au cours de la seconde moitié de l'AF 2024-2025 ont été la finalisation et l'approbation de la livrée et de la désignation de type du CP-8A, ainsi que de multiples déclarations d'intention d'exploitation ; la réalisation des première et deuxième revues de gestion du programme CP-8A ; la réalisation de la stratégie d'acquisition de défense 2 pour le soutien à long terme en service ; la publication d'une demande d'informations et l'organisation d'une journée de l'industrie pour le service à soutien long terme ; et l'attribution du contrat pour la conception-construction modifiée du centre d'entraînement de Greenwood ;
- [Modernisation et prolongation de la durée de vie de la flotte CP-140 Aurora](#) : Deux avions du bloc IV ont été livrés, pour un total de 11 appareils en service. Le programme d'essais en vol s'est terminé et la capacité opérationnelle initiale a été atteinte en mars 2025. La capacité opérationnelle totale est prévue pour l'été 2025 ;
- [Projet de prolongation de l'utilisation des chasseurs Hornet](#) : Les modifications apportées aux avions ont progressé, 83 des 84 appareils ayant été modifiés. Le développement des logiciels, les essais en vol et la certification de navigabilité se sont déroulés selon l'échéancier. La capacité opérationnelle initiale a été atteinte en juin 2024 ;
- [Projet de Système d'aéronefs télépilotes](#) : Les premiers assemblages d'aéronefs sont entrés en production. Le Canada s'est joint au partenariat international de coopération pour le soutien du MQ-9, et une nouvelle désignation de flotte, CQ-9B Guardian, a été approuvée. Un contrat pour le détachement de maintenance aérienne (Ouest) a été attribué, et l'examen technique préliminaire de la conception a été achevé ;
- [Projet Avion stratégique de transport et de ravitaillement en vol](#) : L'examen de la conception avec Airbus a été achevé. La flotte de CC-330 Husky a effectué 1 500 heures de vol dans le cadre de missions nationales et internationales. Edmonton, en Alberta, a été confirmée comme site privilégié pour la base d'exploitation principale (Ouest), et deux contrats d'infrastructure ont été attribués à la 8^e Escadre Trenton. Les trois derniers (sur cinq) avions A330-200 utilisés ont été réceptionnés par le Canada, l'un d'entre eux entrant en conversion chez Airbus en Espagne ;
- [Projet d'achat de CH-148 Cyclone](#) : Un hélicoptère du bloc 2 a été livré et trois appareils ont été mis à niveau à la version 2.1. La qualification du système de mission intégré a progressé et les essais de réception d'un simulateur mis à niveau ont été achevés ;
- [Modernisation à mi-vie du Cormorant](#) : La production de trois hélicoptères a débuté au Royaume-Uni, et les activités de préparation ont été achevées. L'examen critique de la conception du simulateur a été finalisé, et la fabrication a atteint la phase de mise sous tension.





Les principaux projets et réalisations interarmées sont les suivants :

- **Opération REASSURANCE** : Le ministère de la Défense a livré plusieurs véhicules tactiques légers, des systèmes de lutte contre les aéronefs sans pilote, des systèmes de défense aérienne et des missiles antichars portables aux unités de l'Armée canadienne déployées dans le cadre de l'opération REASSURANCE en Lettonie. La priorité reste accordée à la livraison d'autres équipements et au soutien logistique intégré associé, ainsi qu'à la livraison de munitions rôdeuses et de systèmes de communication et d'information de brigade. L'acquisition de ces systèmes souligne l'engagement du Canada à améliorer la préparation militaire, à renforcer la résilience opérationnelle et à remplir ses obligations envers l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Elle représente également une étape cruciale dans la modernisation de l'infrastructure de défense du Canada, qui soutient à la fois les missions internationales et les exigences en matière de formation nationale ;
- **Projet des capacités et de restructuration des opérations spéciale (PCROS)** : La phase 1 du projet comprenait l'acquisition de systèmes de mobilité maritime et de systèmes pour soldats. Le personnel chargé du développement des forces a avancé la planification préliminaire de la phase 2 du PCROS afin d'y inclure davantage de systèmes pour soldats, de mobilité terrestre, de mobilité maritime et de systèmes de commandement et de contrôle ;
- **Modernisation du NORAD** : Les initiatives clés ont franchi les phases d'identification et d'analyse des options et ont fait l'objet d'une collaboration sur le radar au-delà de l'horizon et le système binational de commandement et de contrôle basé sur le cloud. Les essais de prototypes du système d'abri énergétique CROSSBOW ont été achevés dans l'Arctique. Une analyse comparative entre les sexes Plus a été menée pour les grands projets afin d'identifier les obstacles et de garantir des marchés publics inclusifs ;
- Le contrat pour le **Programme de formation du personnel navigant de l'avenir** a été attribué le 28 mai 2024. Ce contrat de services collaboratif de 25 ans, fondé sur le rendement, permettra de fournir aux Forces armées canadiennes tous les actifs (cinq flottes avec simulateurs) et l'infrastructure (centres de formation, hangars) ainsi que les services de gestion de l'information et des technologies de l'information, les services de gestion des actifs et des installations et les services de soutien sur place nécessaires pour former chaque année le nombre requis de pilotes, d'opérateurs de systèmes de combat aérien et d'opérateurs de capteurs électroniques aéroportés conformément aux normes de l'escadre. Le contractant bénéficie d'incitatifs financiers pour maintenir des normes de rendement élevées et introduire des innovations. Des mises à jour

technologiques périodiques sont prévues afin de garantir que la formation demeure à jour et efficace au fil du temps.

Acquisitions pour le remplacement d'équipement d'urgence, liées à la modernisation de l'Armée canadienne (AC) :

- [Missile anti-X portable](#) : Formation des opérateurs et des préposés à la maintenance en Israël et en Lettonie ; livraison des systèmes aux membres des Forces armées Canadiennes en Lettonie prévue pour août 2025 ;
- [Système de défense contre les avions sans pilote](#) : Contrat attribué pour des systèmes mobiles portables par les soldats et intégrés à des véhicules assurant la protection interarmées des FAC. La livraison a suivi tout au long de l'automne 2024 et de l'hiver 2025 ;
- [Systèmes de défense aérienne](#) : Afin de fournir une capacité de défense aérienne immédiate en Lettonie, des systèmes de défense aérienne à très courte portée ont été livrés. La formation sur le système est en cours sur le théâtre des opérations et un simulateur de formation a été livré au Canada ;
- [Système de communication et d'information pour brigade](#) : Ce projet vise à combler les lacunes critiques en matière de commandement et de contrôle qui permettront de moderniser les Forces armées canadiennes grâce à un système d'information et de communication interopérable, mobile et robuste intégré aux véhicules de l'AC. Le contrat a été attribué et la livraison des systèmes est prévue en 2026 ;
- [Munition rôdeuse](#) : Un contrat a été attribué pour fournir à l'Armée canadienne pour déployer la capacité de cibler des cibles de grande valeur grâce à des tirs de précision organiques, avec une livraison prévue en 2026.



Le Ministère a également identifié quatre portefeuilles de capacités sur lesquels des efforts ciblés permettront d'assurer le maintien d'un niveau élevé de préparation et de pertinence. Au cours de l'année financière 2024-2025, le personnel du développement de la Force a été affecté à ces portefeuilles, a analysé les exigences et établi l'ordre de priorité des acquisitions. De nombreux achats dans chaque domaine de capacité ont été conclus dans le cadre du programme de projets mineurs, pour un total d'environ 47 millions de dollars. Le personnel du développement de la Force a également effectué des analyses et en est aux premières étapes de la détermination des exigences pour l'élaboration d'autres projets d'envergure qui contribueront au maintien d'un niveau élevé de préparation.

L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière 2024-2025, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et FAC) ont fait progresser des projets clés dans les domaines des technologies de l'information, de la cybersécurité et de l'espace, qui sont essentiels au bon déroulement des opérations et à la protection de la sécurité nationale. Grâce à une approche intégrée et collaborative de la gestion et de la mise en œuvre des capacités, la Défense a amélioré l'interopérabilité, rationalisé la prestation des services et harmonisé ses efforts avec ceux de ses partenaires interministériels et alliés.

Renforcement des systèmes de commandement et de contrôle :

- Modernisation du contrat relatif au système de commutation stratégique de messages des FAC (SCSM) attribué à Techno-Sciences Inc (TSi) le 28 mars 2025, après que Honeywell Global Tracking a mis fin à ses activités de soutien aux opérations de recherche et de sauvetage et conclu un accord de licence de propriété intellectuelle avec TSi. Le SCSM travaille avec TSi à l'élaboration d'une application de gestion des missions de SAR qui répondra aux exigences d'un produit minimal viable pour la capacité opérationnelle initiale prévue pour avril 2026 ;
- Le fichier historique de la Marine royale canadienne (MRC) qui appuie la région des Forces maritimes du Pacifique a fait l'objet d'une mise à niveau majeure. De plus, la remise à neuf du site de collecte de renseignements sur les transmissions à Masset, en Colombie-Britannique, devrait être terminée au cours de la prochaine année financière ;
- Conclusion d'une entente avec NAV CANADA pour le maintien en puissance des systèmes air-sol-air situés sur les sites de NAV CANADA afin de formaliser les ententes de maintien en puissance existantes.

Amélioration de la sécurité des communications :

- Communications maritimes avancées à haute fréquence avec les pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord et signature d'un protocole d'entente avec la Belgique pour des essais d'interopérabilité ;
- Achevé la modernisation du système de radiocommunication d'urgence de la base avec l'adoption de la nouvelle norme Projet 25 dans l'ensemble du ministère de la Défense. Le Projet 25 est un ensemble de normes pour les projets de radiocommunication numérique bidirectionnelle interopérable.

Extension de la surveillance spatiale :

- Livraison du système de recherche et de sauvetage par satellite en orbite terrestre moyenne (MEOSAR) et mise en service de nouveaux terminaux d'utilisateurs locaux pour les satellites SAR à Goose Bay, à Terre-Neuve, et à Edmonton, en Alberta. Le MEOSAR a participé à plusieurs réunions multinationales avec nos partenaires américains, notamment la « National Aeronautics and Space Administration », la « National Oceanic and Atmospheric Administration » et la « United States Space Force », afin de coordonner la livraison de quatre répéteurs SAR de fabrication canadienne aux États-Unis ;
- Participation au forum multinational de l'équipe chargée du processus intégré de mesure du Space Surveillance Network (SSN) afin de faire le point sur le projet Surveillance de l'espace 2, de collaborer avec les parties prenantes du RSS et d'élaborer les exigences relatives à l'intégration de nouvelles capacités de connaissance du domaine spatial ;
- Tiré parti des connaissances et de l'expertise de l'Agence spatiale canadienne dans le domaine des projets spatiaux au profit du projet Surveillance de l'espace 2, ce qui a permis d'améliorer les exigences techniques et de créer des synergies pour un futur centre d'opérations. Réalisé des progrès vers la mise en place de nouvelles capacités de connaissance du domaine spatial dans le cadre du projet Surveillance de l'espace 2, notamment en publiant un appel d'offres concurrentiel pour des sites de télescopes optiques au sol et en élaborant un projet complet d'appel d'offres pour le satellite optique spatial.

Modernisation de l'infrastructure numérique pour soutenir l'efficacité opérationnelle :

- La date de capacité opérationnelle initiale (COI) du 31 décembre 2024 pour le projet de soutien à la guerre électronique des Forces canadiennes n'a pas été respectée en raison d'un retard dans la passation d'un contrat pour un équipement. La livraison de cet équipement fait désormais l'objet d'un contrat, et la COI sera atteinte au cours de l'AF 2025-2026 ;

- Livraison des capacités cryptographiques provisoires sécurisées contre les attaques quantiques dans le cadre du [projet de capacités cryptographiques évoluées](#). Ce projet est une solution provisoire visant à contrer la menace que représentent les ordinateurs quantiques. Il prévoit la mise à niveau obligatoire de tous les dispositifs cryptographiques concernés des gammes de téléphonie sécurisée, de cryptage réseau et de cryptage de liaison ;
- Lancement du projet Infrastructure de gestion de la sécurité classifiée, phase 2B, qui marque le début de la transition du système de gestion des clés électroniques existant vers l'infrastructure de gestion des clés (IGC) du gouvernement du Canada (GC). La Défense utilise désormais l'IGC-GC comme système d'enregistrement pour la gestion des clés. Ce système permet de générer, de recevoir et de distribuer des clés cryptographiques à l'aide d'algorithmes modernes afin de sécuriser les réseaux de communication stratégiques et tactiques, les radios et les téléphones dans l'ensemble du MDN et du gouvernement du Canada.

Avancement du projet de modernisation de la sécurité des communications radio :

- Mise à niveau de tous les sites fixes principaux de l'Aviation royale canadienne et de la MRC à travers le Canada et déclaration de la capacité des communications sécurisées modernes. Les sites secondaires et de rechange restants font l'objet d'une évaluation en vue d'une mise à niveau éventuelle, une fois que les exigences auront été confirmées ;
- Finalisation de l'ingénierie et des essais de la mise à niveau de la radio sécurisée des avions Aurora. Les avions peuvent être rapidement équipés pour la mission si les communications sécurisées modernes sont nécessaires sur le plan opérationnel ;
- A terminé l'ingénierie et les essais de la mise à niveau des communications sécurisées modernes de sept navires de classe Kingston et de quatre navires de classe Halifax ;
- Attribution du contrat pour les radios haute fréquence de communications sécurisées modernes. La livraison des radios n'a pas encore commencé en raison d'un délai de production plus long que prévu en raison de la pénurie mondiale de puces électroniques.

Mise à jour du projet de modernisation des communications navales :

- Signature de la lettre d'offre du gouvernement américain pour le système multifonctionnel de distribution d'information Link 16, dans le cadre du programme de vente militaire à l'étranger du système radio tactique interarmées ;
- Réalisation d'une étude sur place des systèmes de communication externe du navire canadien de Son Majesté *Vancouver* avec le personnel de la marine américaine afin de déterminer avec succès la pertinence de la radio modulaire numérique de la marine américaine pour les frégates de classe Halifax afin de remédier aux problèmes d'obsolescence du système de communication externe existant dans le cadre de la livraison de la capacité complète ;
- Approuvé le prix et la disponibilité du contrat de vente militaire à l'étranger pour le premier achat du petit cluster radio modulaire dans le cadre de la livraison de la pleine capacité ;
- A terminé l'examen préliminaire de la conception de la capacité provisoire des frégates de classe Halifax et des sous-marins de classe Victoria ;
- Émis une demande d'offre dans le cadre d'un contrat-cadre national pour une radio de communication par satellite à ultra-haute fréquence en ligne de visée pour la capacité provisoire ;
- [Télécommunications satellites tactiques à bande étroite – Surveillance géosynchrone](#) : Signature de la lettre d'offre et d'acceptation avec le gouvernement des États-Unis pour établir un dossier de vente militaire étrangère pour l'exploitation et le soutien, garantissant six ans d'accès et de soutien à la capacité du Système mobile pour les objectifs des utilisateurs (MUOS). La Défense a également dispensé une formation aux opérateurs à plus de 100 membres du personnel du MDN et des FAC afin qu'ils puissent utiliser la capacité MUOS.

Les approvisionnements sont accessibles et bien gérés

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière 2024-2025, le ministère de la Défense nationale (MDN) a poursuivi ses efforts visant à améliorer la responsabilisation en matière de matériel et à moderniser les opérations de la chaîne d'approvisionnement afin de soutenir l'état de préparation des Forces armées canadiennes (FAC). Axés sur l'efficacité, la résilience et la réactivité, ces efforts ont contribué à améliorer la surveillance et la disponibilité du matériel nécessaire aux opérations au pays et à l'étranger.

Amélioration de la gestion des stocks et optimisation des processus opérationnels :

- Une solution de planification du matériel a été fournie aux équipes de gestion de l'équipement et a permis de rationaliser les efforts nationaux en matière d'approvisionnement de 300 millions de dollars ;
- Lancement de l'élaboration d'une stratégie de résilience de la chaîne d'approvisionnement de la Défense afin d'atténuer les défis liés à la chaîne d'approvisionnement causés par des facteurs géopolitiques moins prévisibles, le taux d'inflation qui touche les pays à l'échelle mondiale et l'évolution du contexte de défense et de sécurité.

L'utilisation de l'analyse des données a été élargie :

- Le nombre moyen d'utilisateurs mensuels des données et des analyses de la chaîne d'approvisionnement de la Défense a augmenté de 97 % au sein du MDN et des FAC. Le nombre moyen de rapports produits chaque mois a augmenté de 150 %. Les rapports les plus utilisés concernent les transactions, un domaine qui a connu une amélioration de 17 % de la qualité des transactions.

Principaux risques

De nombreux risques sont associés à la responsabilité fondamentale d'acquisition des capacités. Quatre des principaux risques sont décrits ci-dessous :

Force militaire – Il existe un risque que la Défense ne dispose pas du personnel militaire adéquat, en nombre suffisant, au bon endroit et au bon moment.

Acquisition de matériel – Il existe un risque que le MDN et les FAC aient des difficultés à acquérir les capacités matérielles nécessaires pour soutenir les opérations.

Approvisionnement en technologies de l'information – Il existe un risque que le MDN et les FAC aient des difficultés à se procurer des capacités en matière de technologies de l'information au niveau requis pour soutenir les opérations.

Entretien du matériel – Il existe un risque que le MDN et les FAC aient des difficultés à maintenir leurs capacités en matière de matériel au niveau requis pour soutenir les opérations.

Comme le Cadre ministériel des résultats de la Défense reflète une chaîne de prestation allant de la conception des forces armées exigées à leur développement, puis à l'exécution des opérations, les activités visant à atténuer les risques liés à la responsabilité essentielle de l'acquisition de capacités se retrouvent également dans d'autres responsabilités essentielles qui fournissent les éléments constitutifs permettant d'atteindre les résultats de l'acquisition de capacités.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 5.5 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à l'Acquisition de capacités

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	6 245 203 819 \$	7 383 814 779 %
Équivalents temps plein	2 714	3 239

[La section Finances de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) et la section [Personnel de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes Plus



La Défense continuera de renforcer sa capacité à mener et à appliquer l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) et à intégrer ses conclusions dans la prise de décisions relatives à l'acquisition d'équipement et aux activités de soutien du matériel, conformément à la mise en œuvre de la stratégie [Changement de culture](#) du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes (MDN et FAC) récemment publiée.

Conformément à la Directive sur l'approbation des projets, tous les projets sont soumis à une ACS Plus officielle, qui est intégrée à la documentation et aux travaux du projet, y compris les analyses de la justification du projet, la gouvernance ministérielle et les présentations au Conseil du Trésor et au ministre. Cela permet de s'assurer que les questions d'égalité entre les sexes, d'intersectionnalité, de diversité et des droits de la personne, ainsi que d'inégalité des avantages, des préjudices ou de l'exclusion, sont correctement cernées et traitées. L'analyse est itérative pendant toute la durée du projet, depuis sa conception jusqu'à sa clôture, y compris la surveillance de l'incidence selon les facteurs d'identité intersectionnels et toute évaluation ou examen du projet. L'initiative de modernisation des vêtements et de l'équipement opérationnel des soldats vise à fournir une gamme intégrée de vêtements opérationnels modernes, d'équipement de protection individuelle et d'équipement de transport de charge qui met l'accent sur l'ACS Plus et l'amélioration du rendement et du confort des soldats. Des efforts soutenus visent à perfectionner le processus ministériel d'approvisionnement afin de permettre la définition et la mise en œuvre des activités. La Défense testera la souplesse de cette approche avec des acquisitions supplémentaires d'équipement de protection individuelle à l'appui des efforts opérationnels.

L'examen de l'ACS Plus par le bureau de gestion du Projet de système aérien de commandement, de contrôle et de communication intégrés tactiques a donné lieu à des exigences d'approvisionnement rédigées en langage clair et à un élargissement de la portée de cinq contrats attribués au cours de l'année financière 2024-2025 (abris, radios, équipement de liaison de données de surveillance, infrastructure d'entrée au sol pour liaison de données, équipement mobile de liaison de données tactiques). Ces mesures éliminent les obstacles potentiels liés au sexe et à la langue, garantissant ainsi une participation plus inclusive et plus équitable au processus concurrentiel. En conséquence, les groupes sous-représentés ont un meilleur accès aux possibilités de passation de marchés dans le cadre de la portée / envergure du projet.



Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies

Les marchés publics dans le domaine de la Défense ont continué de respecter les normes environnementales canadiennes et d'intégrer les considérations énergétiques et environnementales dans les décisions d'achat.

Des exigences en matière d'achats écologiques ont été intégrées dans les demandes de propositions afin de tenir compte de facteurs environnementaux et de durabilité, tels que la conformité à l'évolution de la réglementation et la réduction de l'utilisation de substances toxiques dans les équipements. Une évaluation environnementale des équipements, qui identifie les risques environnementaux inhérents à un équipement, faisait partie des livrables du contrat pour les équipements achetés.

Lors de l'achat de biens et de services, le MDN a tiré parti de l'utilisation d'instruments d'approvisionnement communs écologiques, tels que les offres permanentes et les arrangements en matière d'approvisionnement qui tiennent compte de considérations environnementales.

Relations avec les Autochtones



Le MDN et les FAC sont déterminés à entretenir des relations positives avec leurs partenaires autochtones afin de respecter leurs obligations découlant des traités et leurs engagements en matière de politiques autochtones. Cela comprend la garantie qu'au moins 5 % de la valeur totale des contrats de défense sont attribués à des entreprises autochtones, conformément au mandat du ministre des Services publics et Approvisionnement Canada et du ministre des Services aux Autochtones Canada. Le succès de cette initiative reposait sur un engagement significatif, axé sur des résultats bénéfiques tant pour la Défense que pour les entreprises autochtones. Notre approche consistait à offrir des possibilités de contrats directs aux entreprises autochtones, à encourager leur participation aux marchés publics, à mener des activités d'engagement significatives, à combler le fossé entre l'offre et la demande en matière de connaissances et à faciliter la mesure et la communication de l'information. Grâce à ces efforts, la Défense visait à faire participer activement les entreprises autochtones au processus d'approvisionnement, à soutenir une représentation accrue des entreprises autochtones dans les marchés publics fédéraux, à améliorer l'accès aux possibilités économiques et à faire progresser la réconciliation économique.

Au cours de l'année financière 2024-2025, le MDN a attribué entre 2 et 3 % de la valeur totale de tous les contrats à des entreprises autochtones. Les défis à relever pour atteindre la cible minimale de 5 % comprenaient d'importantes lacunes en matière de capacité entre les exigences du MDN en matière d'approvisionnement et la disponibilité des entreprises autochtones. Par conséquent, les problèmes liés à l'intégrité des données du Répertoire des entreprises autochtones et le petit nombre d'entreprises autochtones qui s'étaient inscrites avec succès ont fait en sorte que peu d'entreprises répondaient aux définitions requises d'une entreprise autochtone pour laquelle la valeur des contrats attribués comptait à l'égard de la cible de 5 %.

Répertoire des programmes

L'Acquisition de capacités est appuyée par les programmes suivants :

- Acquisition d'équipements maritimes ;
- Acquisition d'équipements terrestre ;
- Acquisition d'équipements aérospatiaux ;
- Acquisition, conception et livraison de systèmes de technologie de l'information et de communications de la Défense ;
- Gestion du matériel de la Défense.

De plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour l'Acquisition de capacités se trouvent sur la page [résultats de l'InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussion sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignement sur les Résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités pangouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Élaborer et gérer des bases, des systèmes et des infrastructures de technologie de l'information modernes, et des infrastructures modernes, opérationnelles et durables. Contribuer à la réalisation des objectifs fédéraux en matière d'environnement.



Répercussion sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la [saine gouvernance](#) du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables.

Tableau 6.1: Les bases navales et terrestres et les escadres aériennes permettent d'exécuter les opérations militaires et des activités de défense.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% d'hébergement pouvant servir de logements individuels	Au moins 90 %	31 mars 2025	2022-2023 : 92 % 2023-2024 : 84,9 % 2024-2025 : 91,3 %
Écart en % du coût quotidien moyen des repas par rapport à l'indemnité forfaitaire	Au plus 15 %	31 mars 2025	2022-2023 : 20,2 % 2023-2024 : 24,3 % 2024-2025 : 15,3 %*

* Plusieurs facteurs ont contribué à ne pas atteindre cette cible, notamment la pression inflationniste sur les coûts alimentaires, les difficultés d'approvisionnement local en produits et le manque de données provenant des établissements de formation pour soutenir la planification. Cela permettra de réduire le gaspillage et les coûts et fait l'objet d'un suivi dans le cadre d'une solution de formation.

Tableau 6.2: L'infrastructure de défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% de l'infrastructure dans un état acceptable ou en meilleur état	Au moins 80 %	31 mars 2025	2022-2023 : 64,54 % 2023-2024 : 59,81 % 2024-2025 : 54,67 %*
% d'investissements dans l'entretien et les réparations par rapport à la valeur du portefeuille des infrastructures	Au moins 2 %	31 mars 2025	2022-2023 : 1,5 % 2023-2024 : 1,4 % 2024-2025 : 1,38 %**
% de la valeur totale des biens immobiliers considérés comme étant excédentaires	Au plus 2 %	31 mars 2025	2022-2023 : 2 % 2023-2024 : 2,11 % 2024-2025 : 2,11 %***

* La cible n'a pas été atteinte en raison de l'augmentation des coûts et des retards dans les réparations résultant d'un financement insuffisant, ce qui a contribué à la détérioration continue du portefeuille d'infrastructures vieillissantes du MDN. Toutefois, les investissements récents du gouvernement dans les infrastructures de Défense devraient permettre au MDN d'améliorer l'état et la pertinence de ses biens immobiliers afin de mieux répondre aux besoins futurs des Forces armées canadiennes modernes.

** La cible n'a pas été atteinte en raison de contraintes budgétaires qui ont limité la capacité du MDN à investir dans des améliorations. Toutefois, de nouveaux investissements devraient fournir un financement suffisant dans les années à venir, ce qui permettra au MDN d'améliorer l'état général et la pertinence du portefeuille immobilier de la Défense.

*** La cible n'a pas été atteinte en raison d'un nombre plus élevé de biens ajoutés à la liste des biens excédentaires, ce qui s'explique par les progrès réalisés dans les approches de classement des biens et de gestion du portefeuille. Bien que le MDN ait fait progresser toutes les activités de désinvestissement prévues en 2024-2025, le financement récent lui permettra de retirer ces biens excédentaires du portefeuille.

Tableau 6.3: Les activités de défense sont menées d'une façon sûre et en respectant l'environnement.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année de référence de 2005	Au moins 40 %	31 mars 2025	2022-2023 : 35,7 % 2023-2024 : 38,4 % 2024-2025 : 39,1 %*
% de réduction des passifs des sites contaminés en fonction du passif de clôture de l'année précédente	Au moins 10 %	31 mars 2025	2022-2023 : 11 % 2023-2024 : 10,33 % 2024-2025 : 10,93 %

*La date limite pour atteindre l'objectif fixé par la Directive sur la Stratégie pour un gouvernement vert est mars 2026.

[La section Résultats de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes sur la page Infobase du GC](#) fournit des informations supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire de ses programmes.

Renseignement sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement aux Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables en 2024-2025 en les comparant aux résultats prévus dans le Plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'exercice.

Les bases navales et terrestres et les escadres aériennes permettent d'exécuter des opérations militaires et des activités de défense

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et les FAC) ont amélioré la résilience, la modernisation et l'état de préparation opérationnelle des bases navales, terrestres et aériennes partout au Canada. Ces bases ont joué un rôle essentiel dans les opérations militaires et ont appuyé la constitution des forces, la formation et le bien-être du personnel de l'Équipe de la Défense. Au-delà de leurs rôles opérationnels, les bases ont continué de contribuer de manière essentielle au tissu économique et social des collectivités environnantes.

Progrès réalisés dans le maintien et l'amélioration des bases navales :

Les bases navales ont maintenu une étroite collaboration avec divers intervenants et l'Agence de logement des Forces canadiennes tout au long de l'AF 2024-2025. Bien que les lacunes en matière d'infrastructure et de logement soient bien comprises, des plans ont été élaborés ou mis en œuvre afin d'optimiser l'utilisation des terrains dans les limites des contraintes budgétaires et de personnel existant. Le MDN et les FAC ont également continué de rétablir l'effectif efficace et qualifié des FAC en déterminant les besoins futurs en matière d'infrastructure, y compris les logements et les espaces de travail pour les nouveaux marins de la Marine royale canadienne.

Des progrès ont été réalisés dans l'harmonisation des systèmes de soutien, de l'architecture, des responsabilités, de redevabilité avec les fonctions mandatées. Malgré les défis persistants liés aux systèmes hérités, la base des Forces canadiennes Esquimalt a fait des progrès importants en élaborant un nouvel outil d'organisation. Cet outil permet le suivi des données en temps réel, facilite la prise de décisions éclairées et améliore la qualité des mesures du rendement organisationnel.

Progrès réalisés dans le maintien et l'amélioration des bases de l'Armée de terre :

En janvier 2025, le gouvernement du Canada a attribué un contrat de conception pour une nouvelle [installation de 98 millions de dollars destinée au 21^e Régiment de guerre électronique de l'Armée canadienne à la Base des Forces canadiennes Kingston](#), qui devrait être opérationnelle d'ici 2028. Les travaux de construction sont en cours et le projet, qui permettra de maintenir environ 150 emplois locaux, regroupera les unités dans un complexe sécurisé afin d'améliorer la collaboration, la formation et le soutien aux capacités de guerre électronique.

Les bases de l'Armée canadienne (AC) ont besoin de capacités Wi-Fi pour prendre en charge les appareils de travail portables sur les réseaux contrôlés par le MDN, ainsi que les appareils personnels sur les réseaux commerciaux (accessibles au public). Pour atteindre cet objectif, un financement de 8 millions de dollars a été alloué à l'ensemble de l'Armée pour l'AF 2024-2025 afin que les centres régionaux de gestion des services engagent les services de Services partagés Canada et planifient l'installation de réseaux Wi-Fi dans toute l'AC, cependant, en raison de l'ampleur et de la complexité de ces initiatives sur différents sites, seulement deux installations ont été réalisées sur les neuf initialement prévues.

L'infrastructure réseau a été mise à niveau avec succès dans environ 40 sites de l'Armée canadienne, notamment des bases, des garnisons et des armureries, grâce à la collaboration avec le Groupe des services numériques, ce qui a amélioré la capacité de l'Armée canadienne à s'adapter aux outils modernes basés sur le cloud.

Progrès réalisés dans le maintien et l'amélioration des bases de l'Armée de l'air :

L'Aviation royale canadienne (ARC) a poursuivi la modernisation de l'infrastructure des escadres clés en vue d'atteindre les objectifs opérationnels et les objectifs à long terme de [modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord \(NORAD\)](#). Ces travaux comprenaient l'amélioration des hangars, des installations de soutien, des pistes, des voies de circulation et des services publics, en particulier dans les escadres de chasse. Parmi les initiatives notables, mentionnons les suivantes :

- [Infrastructure de chasse de la Défense du Canada](#) ;
- [Radar transhorizon de l'Arctique](#) ;
- [Programme de formation du personnel navigant de l'avenir](#) ;
- [Entraînement initial des pilotes de chasse de l'avenir](#).

Malgré ces progrès, le vieillissement de l'infrastructure a continué de poser des problèmes. L'ARC a fait progresser ses plans de modernisation des services communs et a réalisé plusieurs investissements mineurs en immobilisations à l'échelle nationale. Des ressources supplémentaires seront nécessaires pour répondre aux besoins croissants en infrastructure des opérations aériennes futures. L'ARC a également contribué à l'élaboration de la [Stratégie sur le portefeuille immobilier de la Défense](#), qui vise à assurer la viabilité et l'abordabilité à long terme de l'infrastructure.

Initiatives avancées en ingénierie des systèmes, en architecture des technologies de l'information (TI) et en innovation à l'appui des priorités ministérielles :

- Collaboration avec Services partagés Canada (SPC) afin de clarifier les responsabilités en matière de services de vidéoconférence non classifiés, ce qui permettra une planification à plus long terme pour améliorer la prestation des services dans l'ensemble du ministère ;
- Amélioration du processus de saisie, de suivi et d'exécution des demandes opérationnelles relatives au réseau qui ont une incidence sur l'infrastructure essentielle et les priorités ministérielles, en partenariat avec SPC ;
- Élaboration d'un plan dans le cadre du projet majeur de capacité de l'infrastructure des technologies de l'information afin d'améliorer l'accès au réseau classifié et la coopération entre les SPC et le MDN, renforçant ainsi l'intégration des services ;
- Déployé des solutions de cybersécurité dans tous les réseaux d'entreprise de la Défense afin d'améliorer les interventions en cas d'incident, les mesures de confinement et les opérations de recherche de menaces, renforçant ainsi la cyberrésilience du Cybercommand des FAC ;
- Mise en place « Zero Trust Architecture », via un commandement et un contrôle à distance, afin de soutenir la mobilité des forces et de sécuriser la collaboration avec les partenaires du Groupe des cinq. Cela comprenait la conception d'un nouvel accès au nuage de niveau d'impact 6 à partir de l'infrastructure du réseau secret consolidé vers le [Département de la Défense des États-Unis](#) et l'adoption de technologies basées sur le nuage, principalement à l'appui des initiatives du NORAD ;
- Élargissement des services cloud sécurisés, faisant progresser la migration des applications, l'adoption du niveau de protection B et l'introduction d'un modèle de récupération des coûts cloud pour les clients ;
- Amélioration de l'intégration des services du SPC en doublant le nombre d'installations sans fil sur les sites du MDN, en consolidant les comptes de l'ensemble des organisations de la Défense afin de les aligner sur le modèle de facturation centralisée de 52 millions de dollars du SPC, en déployant le nouveau portail du SPC et en formant le personnel d'un océan à l'autre, et en plaidant pour une augmentation de la capacité des SPC afin de répondre à la demande croissante de services de réseau et d'hébergement ;
- Accélération de la transformation des activités en élargissant l'adoption des outils Defence 365 pour les flux de travail numérisés (par exemple, la prise de rendez-vous, les opérations basées sur des tableaux de bord) avec une authentification sécurisée centrée sur les données, en plus de la publication du guide « Zero Trust Security Guidance », qui définit les principes et la feuille de route pour la mise en œuvre à l'échelle de l'entreprise ;
- Amélioration de la protection des données et de la cybersécurité en étendant la prévention des pertes de données aux systèmes hérités et aux systèmes infonuagiques, en améliorant les contrôles d'accès à certains de ses fournisseurs de logiciels en tant que service, en déployant une authentification multifactorielle sans mot de passe sur les appareils mobiles, en intégrant les exigences en matière de cybersécurité dans les contrats numériques et en lançant une équipe de certification de la cybersécurité industrielle dans le cadre du Programme canadien de certification en cybersécurité.

L'infrastructure de Défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2024-2025, le ministère de la Défense nationale (MDN) a réalisé d'importants progrès dans la gestion et la modernisation du plus important portefeuille immobilier du gouvernement fédéral. La Défense a fait progresser la mise en œuvre de la [Stratégie sur le portefeuille immobilier de la Défense nationale \(SPBID\)](#). Des investissements ciblés ont été réalisés dans les installations militaires et les initiatives de durabilité, tandis que des progrès ont continué d'être réalisés

dans le cadre de projets d'infrastructure clés, notamment la modernisation des pistes d'atterrissage, les installations d'hébergement et l'amélioration des technologies de l'information. Les contraintes financières persistantes et les réductions des dépenses ministérielles ont nécessité l'établissement de priorités afin de maintenir l'état de préparation opérationnelle et la prestation des services.

Le MDN a également poursuivi ses efforts pour harmoniser les initiatives immobilières avec les priorités générales du gouvernement du Canada, notamment en maintenant son engagement auprès des communautés autochtones et en orientant les investissements en infrastructures de manière à répondre aux exigences changeantes en matière de défense. Les investissements dans le renouvellement, le maintien en puissance et la construction de nouveaux logements ont encore amélioré la qualité de vie des membres des Forces armées canadiennes (FAC) et de leurs familles.

Le MDN a fait progresser les domaines stratégiques prioritaires suivants :

- Finalisé la Stratégie sur le portefeuille immobiliers de la Défense (SPID), dont les priorités clés sont les suivantes : capacités appuyées par les bases, continuité des missions, priorités institutionnelles et optimisation du portefeuille, qui guideront les décisions d'investissement ciblées sur un horizon de cinq ans ;
 - Intégration des priorités du SPID dans la planification du renouvellement des infrastructures dans le cadre de la politique de défense actualisée, [*Notre Nord, fort et libre*](#) ;
 - Approfondir les partenariats avec d'autres ministères du gouvernement sur les infrastructures dans le Nord afin d'assurer une approche collaborative pangouvernementale pour atteindre les objectifs stratégiques du gouvernement du Canada ;
 - A terminé l'établissement des niveaux d'actifs pour la catégorie des logements. Cet outil de gestion du rendement, fondé sur une matrice, classe les biens immobiliers en cinq niveaux, ce qui permet de prendre des décisions cohérentes en matière d'investissement et de disposition, conformément aux objectifs généraux du portefeuille, et facilite la mesure des progrès au fil du temps ;
 - Avancement des plans directeurs d'aménagement immobilier pour guider les projets complexes, assurer une planification adéquate de l'utilisation des terrains et aligner les investissements à moyen et à long terme dans les infrastructures sur les objectifs du SPID de la Défense. Les sites clés comprenaient :
 - Base des Forces canadiennes (BFC) Goose Bay, Terre-Neuve (version finale terminée) ;
 - BFC Greenwood, en Nouvelle-Écosse (version finale terminée) ;
 - Ottawa, Ontario (première ébauche prévue pour l'été 2025) ;
 - Naden - BFC Esquimalt, en Colombie-Britannique (terminé) ;
 - BFC Halifax, en Nouvelle-Écosse (terminé).
- ***Investissement de 6 millions de dollars dans la démolition et réalisation de 100 % des activités de désinvestissement prévues (41) pour l'AF 2024-2025 (41), ce qui a permis de réduire l'empreinte immobilière et d'éliminer les biens désuets ;***
- Collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et la Société immobilière du Canada (SIC) dans le cadre de l'[initiative des biens immobiliers excédentaires fédéraux pour créer en logements abordables](#). Cette initiative favorise le développement durable, l'accessibilité publique et l'équilibre entre la conservation de l'environnement et l'engagement communautaire ;
 - Finalisation d'un protocole d'entente entre le MDN et la SIC afin de permettre la planification du réaménagement du Centre médical de la Défense nationale à Ottawa, et rédaction d'un accord d'achat et de vente pour l'installation du navire canadien de Son Majesté *Hunter* à Windsor, en Ontario, dont le transfert est prévu pour l'AF 2025-2026 ;

- Ajout de 10 propriétés excédentaires du MDN à la Banque de terrains de la fonction publique du Canada grâce à la collaboration avec SPAC ;
- Lancement d'une approche novatrice en matière de logements à double usage, permettant à certains biens opérationnels d'être utilisés à des fins militaires et civiles dans trois centres urbains : Victoria (Colombie-Britannique), Toronto (Ontario) et Halifax (Nouvelle-Écosse) ;
- Avancement de la phase 1 du Programme d'investissement en capital dans le portefeuille résidentiel dans le cadre du Programme de logements de la Défense, qui vise la [construction de 668 nouvelles unités de logement résidentiel \(ULR\) ainsi que la rénovation d'ULR supplémentaires sur cinq ans](#). Voici les faits saillants :
 - Début de la construction de six immeubles d'appartements à émissions nettes nulles (36 unités) à Edmonton, les premiers du genre dans le portefeuille fédéral ;
 - Contrats de conception-construction modifiés attribués :
 - 120 unités à Esquimalt, en Colombie-Britannique ;
 - 200 unités en Ontario, à Kingston, Petawawa et Borden ;
 - 40 unités à Gagetown, au Nouveau-Brunswick.
- Réalisation des travaux de conception de 10 immeubles d'appartements à six logements (60 unités) à Kingston et Borden ;
- Conception avancée et adaptation du site pour 58 unités, comprenant des maisons en rangée, des maisons jumelées et des appartements à Valcartier, au Québec ;
- Achevé la rénovation de 502 logements pour anciens combattants, y compris la modernisation de l'intérieur, la rénovation de l'extérieur et la rénovation complète des maisons, ce qui a amélioré le confort, la qualité de l'air intérieur, l'efficacité énergétique et la durabilité, tout en réduisant les émissions de carbone.

Réalisation ou avancement de projets d'infrastructure clés qui appuient directement l'état de préparation opérationnelle des FAC :

- Une étape importante a été franchie pour le laboratoire de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) à la BFC Valcartier avec l'achèvement du bâtiment principal et l'emménagement des occupants. La construction du garage est en cours ;
- Achèvement de la construction du nouveau centre de santé à la BFC Valcartier, et les rénovations des installations existantes se déroulent comme prévu ;
- Achèvement de la construction de la jetée B et lancement de la construction de la jetée A dans le cadre du projet de réaménagement des jetées A et B, d'une valeur de 1,1 milliard de dollars, à la BFC Esquimalt, afin de soutenir les futures flottes dans le cadre de la [Stratégie nationale de construction navale](#) ;
- Achevé la construction de l'installation de 90 millions de dollars destinée au 4^e Régiment du génie de soutien à la BFC Gagetown, renforçant ainsi l'unité du génie à état de préparation élevé de l'Armée canadienne grâce à une installation de 20 000 m² ;
- Achevé la construction et la clôture du projet d'une installation sécurisée à la BFC Petawawa, tous les bâtiments ayant été transférés au personnel des FAC et les travaux de démolition requis ayant été finalisés ;
- Avancement du projet de riposte rapide à la BFC Bagotville, au Québec, qui a passé avec succès l'examen de conception à 65 % avec le bureau du programme interarmées des États-Unis en février 2025. La construction est en cours, notamment la charpente métallique, les fondations et l'aménagement des voies de circulation et de l'aire de trafic. La capacité opérationnelle initiale est prévue pour décembre 2027 ;

- Poursuite de la conception et de la construction du Centre d'entraînement et d'intégration des combattants, d'une valeur de 188 millions de dollars, à la BFC Halifax, afin d'appuyer les opérations des destroyers de classe River grâce à des systèmes d'entraînement avancés ;
- Début de la construction de l'installation de recherche sur les neurocomportements liés aux explosions, d'une valeur de 44 millions de dollars, à la BFC Suffield, en Alberta, pour le compte de RDDC, qui permettra d'effectuer des recherches de calibre mondial sur le traitement et la prévention des blessures causées par les explosions ;
- Poursuite de la construction du centre d'entraînement de Dwyer Hill, en Ontario, avec l'achèvement des magasins de munitions en septembre 2024 et la passation des premiers contrats de construction à l'été 2024. Une entente a été signée avec Hydro Ottawa pour la modernisation du réseau électrique afin de répondre aux besoins en matière de sécurité et d'infrastructure ;
- Poursuite des travaux d'extension de la piste de l'aéroport d'Inuvik, en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et des partenaires autochtones, afin de favoriser les perspectives économiques à long terme dans le Nord ;
- Début des travaux de construction au manège de Halifax afin de restaurer l'intégrité structurelle et de moderniser les installations destinées aux unités de la Réserve ;
- Avancement de la conception des installations de l'escadron de chasse et poursuite de la préparation du site dans le cadre du projet de capacité de chasseur futur à la BFC Cold Lake, en Alberta, et à la BFC Bagotville, du Québec. Avancement des composantes de l'infrastructure dans le cadre du projet d'infrastructure de chasse de la Défense du Canada, achèvement de la modernisation du réseau électrique et des mises à niveau des systèmes de la gestion de l'information / technologie de l'information ont été complétés aux deux emplacements et la conception du hangar riposte rapide à la BFC Cold Lake, en Alberta ;
- Début de la phase de conception d'un nouvel immeuble en hauteur destiné à l'hébergement des sous-officiers subalternes à la BFC Esquimalt. L'installation comprendra 482 chambres individuelles, une salle à manger et une cuisine, des services de soutien administratif et d'autres services auxiliaires. La conception devrait être terminée à l'automne 2025 ;
- Lancement de la phase de conception des casernes Colonel-Gaëtan-Côté (rue Belvédère) et William Street à Sherbrooke, au Québec, dans le cadre du projet de recapitalisation des casernes de Sherbrooke, une étape clé dans la préservation de ce monument historique de la communauté et la mise à disposition d'installations modernes pour les réservistes ;
- Début de la phase de conception du hangar et de l'infrastructure de l'aérodrome à la base d'opérations principale Est de la BFC Trenton, en Ontario, à l'appui du projet de capacité de transport stratégique par avion-citerne et de l'introduction de la flotte d'avions CC-330 Husky.

Les activités de défense sont menées d'une façon sûre et en respectant l'environnement

Résultats obtenus

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et FAC) ont renforcé leur engagement envers la responsabilité environnementale en mettant en œuvre des initiatives clés dans le cadre du programme environnemental et de la [Politique environnementale de l'Armée canadienne](#). En tant que plus grand contributeur aux émissions de gaz à effet de serre (GES) du gouvernement du Canada, avec environ 50 % des émissions, le Ministère a intégré des mesures axées sur le climat dans la gestion des biens et la planification des infrastructures, tout en élargissant les considérations environnementales dans les domaines de l'approvisionnement, des opérations et du développement des capacités. Conformément à la cible 12 de la [Stratégie fédérale de développement durable](#), la Défense a également fait progresser les pratiques d'approvisionnement écologique, accordé la priorité aux fournisseurs à faibles émissions et réduit les déchets mis en décharge afin de soutenir la transition vers un portefeuille à zéro émission nette.

Les principaux résultats et initiatives en matière de durabilité réalisés au cours de l'année financière (AF) 2024-2025 sont les suivants :

- Mise en place d'un système de gestion environnementale à l'échelle du ministère, accompagné de lignes directrices actualisées pour renforcer la conformité et la cohérence environnementales au sein du ministère de la Défense ;
- A terminé l'ébauche finale de la Feuille de route pour la réduction des émissions de GES des biens immobiliers, qui vise une réduction de 90 % par rapport aux niveaux de 2005 et un portefeuille à zéro émission nette d'ici 2050 ;
- Évaluation et assainissement de 225 sites contaminés dans le cadre de l'[Inventaire des sites contaminés fédéraux](#) et du Programme des sites contaminés du MDN. De plus, six anciens sites de la Défense ont été assainis afin d'atténuer les risques associés aux [munitions explosives non explosées](#) ;
- Avancement du programme de Contrats de performance énergétique (CPE) grâce aux mesures suivantes :
 - [Attribution d'un nouveau contrat \(Saint-Jean-sur-Richelieu\)](#), ce qui porte à 27 le nombre total de CPE. Parmi ceux-ci :
 - Neuf sont achevés ;
 - Sept sont en cours de construction ;
 - Dix sont en phase de mise en œuvre ;
 - Un est en cours d'acquisition.
 - 97 % des bases éligibles ont été évaluées, et 83 % sont en cours de mise en œuvre.
- À ce jour, 156 millions de dollars ont été investis dans l'amélioration des infrastructures, 424 millions de dollars ont été engagés et 391 millions de dollars supplémentaires ont été engagés ;
- Les CPE continuent de dépasser les attentes en matière de rendement, neuf projets achevés ayant permis de réaliser des économies annuelles de 8,4 millions de dollars et de réduire les émissions de 27 563 tonnes (tCO₂eq). Pour l'ensemble des 27 CPE, les économies annuelles prévues s'élèvent à 43 millions de dollars et à 129 744 tCO₂eq en réduction des GES. L'approvisionnement d'un nouvel CPE à Cold Lake, en Alberta, a été lancé, et d'autres sites sont actuellement à l'étude ;
- Le programme de systèmes intelligents de gestion de l'énergie dans les bâtiments, qui tire parti de l'analyse humaine et informatique pour optimiser l'équipement existant des bâtiments, a progressé. Une évaluation a été réalisée à la base des Forces canadiennes Esquimalt, et le déploiement du service est prévu pour l'AF 2025-2026 ;
- Intégration des considérations environnementales dans la planification de l'état de préparation opérationnelle, y compris l'élaboration et la mise à l'essai des exigences de la politique sur la préparation et l'intervention en cas d'urgence environnementale pendant les exercices de la Défense ;
- Approbation du Plan de décarbonisation de la flotte opérationnelle, qui intègre les prévisions en matière de GES jusqu'en 2050, et soumission de ce plan, ainsi que de la stratégie Feuille de route vers la carboneutralité, au sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) pour examen par le Centre pour [Écologiser le gouvernement](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor ;
- Maintien en puissance des opérations du système de gestion du carburant de la Force aérienne, mis en œuvre le 1^{er} avril 2023 et activement soutenu par le quartier général de la 1^{ère} Division de l'Aviation. Les commentaires continus des utilisateurs ont permis d'apporter des améliorations itératives au système ;

- Poursuite des efforts d'approvisionnement en carburant aviation durable (SAF) malgré les contraintes mondiales actuelles en matière d'approvisionnement et la forte demande civile :
 - Poursuite des acquisitions de carburants durables dans les sites internationaux où ils sont disponibles ;
 - Finalisation d'un contrat d'achat en vrac de carburant durable pour la 4^e Escadre Cold Lake, en Alberta, dans le cadre du [Programme d'approvisionnement du combustibles à faibles teneur en carbone](#), en utilisant le système Book and Claim. À compter du 1^{er} avril 2025, le contrat garantit quatre millions de litres de carburant durable pur, avec une option pour six millions de litres supplémentaires.
- Nous avons demandé à [l'équipe verte du Collège militaire royal](#) de la 8^e Escadre Trenton de réaliser une étude sur l'efficacité des opérations au sol des aéronefs, qui a permis de déterminer que les réductions marginales de GES étaient inférieures à 1 % ;
- Application de l'[Optique de climat, de nature et d'économie](#) aux évaluations environnementales stratégiques des nouvelles plates-formes et capacités de l'Aviation royale canadienne, afin d'assurer l'intégration de la durabilité à long terme dans le développement des capacités.

Principaux risques

Plusieurs risques peuvent nuire à la capacité du Ministère d'atteindre ses résultats ministériels, notamment :

Approvisionnement en matériel – Il existe un risque que le MDN et les FAC aient de la difficulté à se procurer le matériel nécessaire pour soutenir les opérations.

Approvisionnement en technologies de l'information – Il existe un risque que la Défense ait de la difficulté à se procurer les technologies de l'information nécessaires pour soutenir les opérations.

Gestion des infrastructures – Il existe un risque que la Défense ait des difficultés à gérer ses infrastructures au niveau requis pour soutenir les opérations.

Approvisionnement en infrastructures – Il existe un risque que la Défense ait des difficultés à se procurer ou à construire des infrastructures au niveau requis pour soutenir les opérations.

Comme le Cadre ministériel des résultats de la Défense reflète une chaîne de prestation allant de la conception des forces armées exigées à leur développement, puis à l'exécution des opérations, les activités visant à atténuer les risques liés à la responsabilité fondamentale des bases durables, des systèmes de technologie de l'information et des infrastructures se retrouvent également dans d'autres responsabilités essentielles qui fournissent les éléments constitutifs permettant d'atteindre les résultats de la responsabilité essentielles des bases, systèmes de technologie de l'information et des infrastructures durables.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 6.4 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement aux Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	4 490 063 164 \$	4 482 599 215 \$
Équivalents temps plein	15 444	16 178

[La section Finances de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) et la section [Personnel de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.



Analyse comparative entre les sexes Plus

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et FAC) ont continué de progresser dans l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) sur l'infrastructure afin de cerner et d'éliminer les obstacles à l'inclusion des membres de l'Équipe de la Défense. La Défense a apporté des améliorations à l'attribution des places de stationnement pour les membres handicapés et les membres enceintes, a désigné des emplacements réservés à la purification par la fumée et a éliminé les obstacles aux soins de santé en mettant en place une clinique de santé pour les personnes noires, autochtones et de couleur.



Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies

Conformément à l'engagement du gouvernement du Canada à rendre ses opérations plus écologiques, la Défense a continué de mettre en œuvre la [Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité](#) pour l'année financière (AF) 2024-2025. La stratégie décrit les mesures ministérielles à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et de la [Stratégie fédérale de développement durable du Canada](#). Parmi les résultats notables, mentionnons :

- Réduction de 18,1 % des émissions de GES provenant du parc automobile national affecté à la sûreté et à la sécurité, par rapport aux données de référence de 2005 (ODD 13) ;
- 82,6 % de l'électricité consommée provenait de sources d'énergie propre (ODD 12) ;
- 42 % des acquisitions de véhicules légers conventionnels étaient des véhicules zéro émission ou hybrides, lorsqu'ils étaient disponibles (ODD 12) ;
- Réduction de 10,9 % des responsabilités du MDN liées aux sites contaminés (ODD 12).

Pour plus d'informations sur la contribution du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour l'Agenda 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable, consultez le site de la [Stratégie fédérale de développement durable du Canada](#).



Relations avec les Autochtones

Le MDN a continué d'appuyer l'approche pangouvernementale visant à faire progresser le programme de réconciliation du gouvernement du Canada, notamment la mise en œuvre de la [Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) (Loi sur la Déclaration des Nations Unies) et la promotion d'une relation renouvelée avec les peuples autochtones.

Au cours de l'AF 2024-2025, les activités clés comprenaient :

- Poursuite de la collaboration avec les partenaires autochtones à la mise en œuvre de la mesure 45 du Plan d'action sur les priorités communes et des mesures 16 à 19 du Plan d'action sur les priorités des Inuits dans le cadre du [Plan d'action 2023-2028 de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies](#), y compris la production de rapports sur les activités de l'AF 2024-2025 par l'entremise du ministère de la Justice ;
- Renforcement de la collaboration et de la coordination internes afin d'harmoniser les activités, les politiques et les processus du MDN et des FAC avec la Loi sur la Déclaration des Nations Unies, souligné par l'élaboration d'instruments et d'outils stratégiques visant à soutenir la participation et la consultation des Autochtones. Cette initiative a été appuyée par la promulgation de la [Directives et ordonnances administratives de la Défense \(OAD\) 4004-0](#), Affaires autochtones, la

publication de directives et de normes connexes sur la participation et la consultation des Autochtones, ainsi que la tenue d'ateliers de renforcement des capacités internes ;

- Travaux avancés dans le domaine prioritaire de la souveraineté, de la défense et de la sécurité du [Comité de partenariat entre les Inuit et les Couronne](#), y compris l'élaboration conjointe du plan de travail qui appuie les priorités interarmées ;
- Fourniture d'une sensibilisation culturelle, de conseils stratégiques et d'outils à l'ensemble du ministère de la Défense, y compris la mise à jour des produits d'apprentissage de la Défense afin de les aligner sur les obligations légales et stratégiques ;
- Octroi d'un financement de plus de 1 million de dollars à 25 organisations des Premières Nations, inuites et métisses dans le cadre du [Programme de réconciliation avec les peuple autochtones](#) afin de soutenir l'harmonisation et d'établir des relations avec les groupes autochtones sur des questions d'intérêt commun ;
- Fourni des conseils stratégiques aux intervenants sur la gestion des litiges en les informant des approches efficaces pour régler les réclamations juridiques en cours. Ce soutien proactif a favorisé une collaboration plus étroite entre les autres ministères et partenaires concernés, facilité l'élaboration de solutions communes et renforcé les relations positives avec les partenaires autochtones, tout en s'alignant sur les priorités générales du gouvernement du Canada.

Répertoire des programmes

Les Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables est appuyée par les programmes suivants :

- Gestion du programme d'infrastructure de la Défense ;
- Infrastructure de la Défense : construction, réfection et investissement ;
- Infrastructure de la Défense : entretien, soutien et opérations ;
- Programme de logements résidentiels de la Défense ;
- Gestion des programmes, systèmes et services d'information et de communications de la Défense ;
- Gestion de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
- Affaires autochtones ;
- Bases navales ;
- Bases terrestres ;
- Escadres aérospatiales ;
- Bases interarmées, communes et internationales ;
- Opérations institutionnelles de la Police militaire ;
- Sécurité.

De plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour les Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables se trouvent sur la page [résultats de l'InfoBase du GC](#).



Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Marchés attribués à des entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui appuient un ministère dans son travail visant à remplir ses obligations générales et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- Services de gestion et de surveillance
- Services de communication
- Services juridiques
- Services de gestion des ressources humaines
- Services de gestion des finances
- Services de gestion de l'information
- Services des technologies de l'information
- Services de gestion des biens immobiliers
- Services de gestion du matériel
- Services de gestion des acquisitions

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Services de gestion et de surveillance

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et les FAC) ont réalisé quatre vérifications portant sur les services et les initiatives du MDN et des FAC, notamment les [services de réinstallation des FAC](#), les [autorités de soutien opérationnel de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord](#), la [gestion des projets mineurs des FAC](#) et l'[infrastructure de la Défense](#). De plus, le Ministère a également réalisé les six évaluations suivantes : [Stratégie des FAC pour réaliser un changement fondamental dans la Force de réserve](#), [Programme de contre-mesures médicales stratégiques](#), [Opérations dans l'Arctique](#), [École de la Police militaire des Forces canadiennes](#), [Programme Expérience de la Marine](#) et [Programme d'aide aux immobilisations](#).

Les résultats de chacune des vérifications et évaluations réalisées au cours de l'année financière (AF) 2024-2025 se trouvent dans les hyperliens pertinents ci-dessus.

De plus, la Commission d'examen des collèges militaires canadiens (CECMC) a été créée et chargée d'analyser les avantages, les inconvénients et les coûts liés à la poursuite de la formation des élèves officiers et des élèves officiers de marine du Programme d'entraînement des officiers de la Force régulière dans les collèges militaires canadiens (CMC). L'examen a porté principalement sur la qualité de

l'enseignement, la socialisation et la formation militaire dans les CMC, ainsi que sur le système de chaîne de responsabilité des cadets. Un secrétariat a été créé au sein de l'Équipe de la Défense pour appuyer le CECMC. Le secrétariat assurait la liaison entre les organisations du MDN et des FAC, ainsi qu'avec des experts externes tant au pays qu'à l'étranger, et menait des recherches et des analyses, organisait des rencontres avec les intervenants, fournissait un soutien logistique, des services d'affaires publiques et de communication, ainsi que l'accès à des conseils juridiques.

Le [rapport du CECMC](#) comprenait 48 recommandations visant à recentrer, restructurer, rééquilibrer et rajeunir les CMC. L'Équipe de la Défense a procédé à une évaluation stratégique des recommandations, et le ministère a donné suite à plusieurs d'entre elles sur la base de cette évaluation.

Services de communication

La Défense a renforcé la transparence et l'engagement du public grâce à des communications rapides et axées sur le numérique, en traitant 1 897 demandes des médias et en répondant à 2 200 demandes du public, en menant 381 activités de mobilisation des intervenants et en rejoignant plus d'un million de Canadiens dans le cadre du [Programme national des conférenciers de la Semaine vétérans](#).

L'amélioration de l'engagement sur les réseaux sociaux existants a entraîné une augmentation de 8,2 % de l'audience, tandis que les campagnes publicitaires axées sur la réalisation des objectifs de recrutement des Forces armées canadiennes ont généré 676 millions d'impressions et 544 000 clics pour commencer une demande. Le Ministère a également amélioré sa présence sur le site Web [Canada.ca](#) grâce à des tests d'utilisabilité et à des outils de rétroaction axés sur le recrutement, la paye et l'innovation; il a sensibilisé le public aux progrès réalisés en matière d'évolution de la culture, notamment grâce à 14 événements commémoratifs; il a publié des mises à jour sur 30 procédures judiciaires; il a communiqué sur les opérations, les questions émergentes, les plans et les programmes au moyen de messages et de produits proactifs destinés au public; et il a produit 260 discours destinés aux dirigeants ministériels, militaires et civils afin de les sensibiliser aux priorités du Canada en matière de défense et à sa contribution mondiale.

Services juridiques

L'Équipe de la Défense, tant dans le domaine du droit militaire qu'en dehors de celui-ci, a fourni un soutien juridique et a fait progresser la réforme des politiques et le soutien opérationnel, comme en témoignent certaines réalisations clés, notamment :

- Soutien à la mise en œuvre des recommandations du [troisième examen indépendant](#) et de [l'examen externe indépendant et complet](#) ;
- Soutien à l'avancement du projet de loi C-66, qui a été adopté en deuxième lecture, mais qui n'a pas été mené à terme en raison de la prorogation du Parlement le 6 janvier 2025 ;
- Travail visant à faire avancer les consultations sur la création d'un tribunal militaire permanent en produisant un document de consultation et en lançant le processus de consultation ;
- Soutenu les interventions relatives aux plaintes déposées en vertu de la [Loi canadienne sur les droits de la personne](#), notamment devant la Commission canadienne des droits de la personne et le Tribunal canadien des droits de la personne ;
- Planification, élaboration et mise en œuvre du déploiement à l'échelle des Forces armées canadiennes (FAC) du Système de gestion de l'information et de l'administration de la justice (SGIAJ), qui comprend une mise à jour des normes de délais du système de justice militaire. Depuis janvier 2025, le SGIAJ est utilisé pour administrer tous les cas relevant de la justice militaire au niveau des unités ;
- La stratégie de formation des utilisateurs du SGIAJ a été mise au point en collaboration avec le Centre de développement de l'entraînement des Forces canadiennes.

L'Équipe de la Défense a appuyé la négociation, l'exécution, la mise en œuvre et la coordination de divers recours collectifs complexes et s'est assurée que toutes les exigences convenues étaient respectées ou en bonne voie (p. ex. [Règlement du recours collectif MDN/FAC pour inconduite sexuelle](#) ; [recours collectif sur le racisme systémique des FAC](#); Lockhart; Thomas; le quatrième accord de

règlement supplémentaire du recours collectif contre la purge des LGBT; et le recours collectif pour prestations de pension différées). Cela comprenait le soutien aux processus d'administration des réclamations, la diligence raisonnable concernant les fonds de règlement, la coordination de projets et d'autres initiatives dans le cadre des accords de règlement, la gestion de la gouvernance horizontale des dossiers de recours collectifs impliquant plusieurs parties prenantes, la négociation de règlements et les procédures judiciaires tout au long du processus de litige, ainsi que des conseils sur les meilleures pratiques en matière de mise en œuvre des litiges.

Services de gestion des ressources humaines

L'Équipe de la Défense a donné la priorité à la diversité de l'effectif, à la modernisation des services et à la préparation au travail hybride en lançant le Plan d'équité en matière d'emploi, de diversité et d'inclusion, en élargissant les outils de données sur les ressources humaines pour la prise de décisions et en réduisant de 29,3 % les échéanciers de dotation externe grâce à un examen des pratiques de dotation de bout en bout. Les services de paye se sont améliorés grâce à une réduction de 29 % de l'arriéré de Phoenix et à la clôture de plus de 86 000 dossiers, tandis que la collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada s'est poursuivie en vue de résorber complètement l'arriéré d'ici 2027. Le Ministère a appuyé le travail hybride en mettant en œuvre une directive sur le retour au bureau, en assurant la surveillance des exceptions par l'intermédiaire du Comité de conformité et de cohérence et en surveillant les tendances en milieu de travail grâce à la gestion du rendement.

Services de gestion des finances

Dans le budget de 2024, le Ministère a obtenu un financement total de 8,1 milliards de dollars sur cinq ans (selon la méthode de la comptabilité d'exercice), à compter de 2024-2025, et de 73,0 milliards de dollars sur 20 ans (selon la méthode de la comptabilité d'exercice) pour la nouvelle politique de défense du Canada, [Notre Nord, fort et libre](#). La stratégie financière du Ministère s'harmonise avec la politique de défense, assurant ainsi un investissement soutenu dans la défense du Canada.

La gestion financière de l'Équipe de la Défense continue d'évoluer pour répondre aux exigences d'un environnement en mutation. L'année 2024-2025 a été fructueuse pour la communauté financière et l'Équipe de la Défense. Le ministère de la Défense nationale (MDN) a réalisé des progrès importants dans l'obtention de fonds pour des initiatives majeures, telles que les destroyers de classe River et le projet de capacité d'avions d'attaque du futur.

L'Équipe de la Défense a adopté une vision unique en matière de finances, qui vise à renforcer la collaboration, l'harmonisation et les pratiques exemplaires au sein de la communauté financière du MDN et des Forces armées canadiennes. De plus, la gouvernance financière a également été renforcée afin d'accroître la transparence, d'appuyer la prise de décisions et d'assurer la responsabilisation et la surveillance à tous les niveaux.

Dans le cadre de l'initiative de recentrage des dépenses gouvernementales, le MDN a réduit ses dépenses en services professionnels, en déplacements et en frais généraux d'exploitation afin d'atteindre son objectif d'économies de 810 millions de dollars en 2024-2025.

L'Équipe de la Défense reste déterminée à mettre en œuvre de manière continue des pratiques financières rigoureuses.

Services de gestion de l'information

Le Ministère a amélioré la disponibilité et la gouvernance de ses données en élaborant un projet de bilan de santé de la gestion des données, en lançant le projet pilote de catalogue d'entreprise conforme aux normes de métadonnées et en poursuivant les travaux sur le centre de données d'entreprise dans le cadre de l'initiative Défense prête pour les données. Le Ministère a créé le Centre d'intelligence artificielle (IA) du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes (MDN et FAC) afin d'harmoniser les activités d'IA au sein de la Défense et a appuyé l'analyse en libre-service grâce à Power BI et aux guides Microsoft Fabric. Le cadre de normalisation des données du MDN et des FAC a également été finalisé à l'appui de la directive du Chef d'état-major de la Défense sur la posture et l'état de préparation des forces, ce qui permettra de mettre en place des systèmes de données sécurisés, normalisés et interopérables afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la prise de décision.

Services des technologies de l'information

Afin de moderniser l'infrastructure numérique et de permettre une collaboration sécurisée, la Défense a fait progresser l'harmonisation des technologies de l'information d'entreprise au cours de l'année financière 2024-2025, en mettant hors service les anciens systèmes, en remplaçant plus de 40 000 lignes téléphoniques et en améliorant la bande passante pour les opérations hybrides dans les bases et les garnisons. En collaboration avec Services partagés Canada, le ministère de la Défense nationale a déployé des environnements SharePoint et M365 sécurisés, a pris en charge l'accès mobile pour les réservistes et les professionnels de la santé et a amélioré la sécurité dans le nuage grâce à des contrôles d'accès contextuels et à des solutions de chiffrement. La gouvernance et la conformité des technologies de l'information ont été renforcées grâce à la collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et à l'adoption d'outils de facturation centralisée, de surveillance des applications et d'automatisation de l'intégration pour le contenu protégé B et la collaboration externe.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 7.1: Ressources prévues pour atteindre les résultats en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	1 186 033 463 \$	1 105 465 396 \$
Équivalents temps plein	4 969	5 209

[La section Finances de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) et la section [Personnel de l'infographie du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada sont tenus d'attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Résultats de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour 2024-2025 :

Table 7.2: Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultat 2024-2025
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones	115 989 713,60 \$
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones	28 843 784 964,75 \$
Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général/administratrice générale	24 603 736 555,45 \$
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones	2,74 %
Le résultat n'inclut pas la valeur des sous-contrats. Le MDN n'est actuellement pas en mesure de suivre et de rendre compte de l'activité de sous-traitance autochtone. Une méthodologie est en cours d'élaboration afin de saisir la valeur des sous-contrats autochtones dans les grands projets de défense. L'établissement d'une approche fiable et cohérente pour suivre et rendre compte de cette activité sera essentiel pour refléter pleinement la participation autochtone.	

Dans son Plan ministériel pour 2025-2026, le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2024-2025, il aurait attribué 5 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones. Cette cible n'a pas été atteinte, principalement en raison des difficultés persistantes à garantir la capacité des entreprises autochtones à soumissionner pour des projets de défense majeurs. De plus, l'exigence pour les entreprises autochtones d'être inscrites sur une liste jugée acceptable par le gouvernement du Canada signifie que les contrats de Défense attribués à des entreprises autochtones éligibles qui ont choisi de ne pas s'inscrire sont exclus des résultats communiqués, malgré leur participation légitime.

Dépenses et ressources humaines

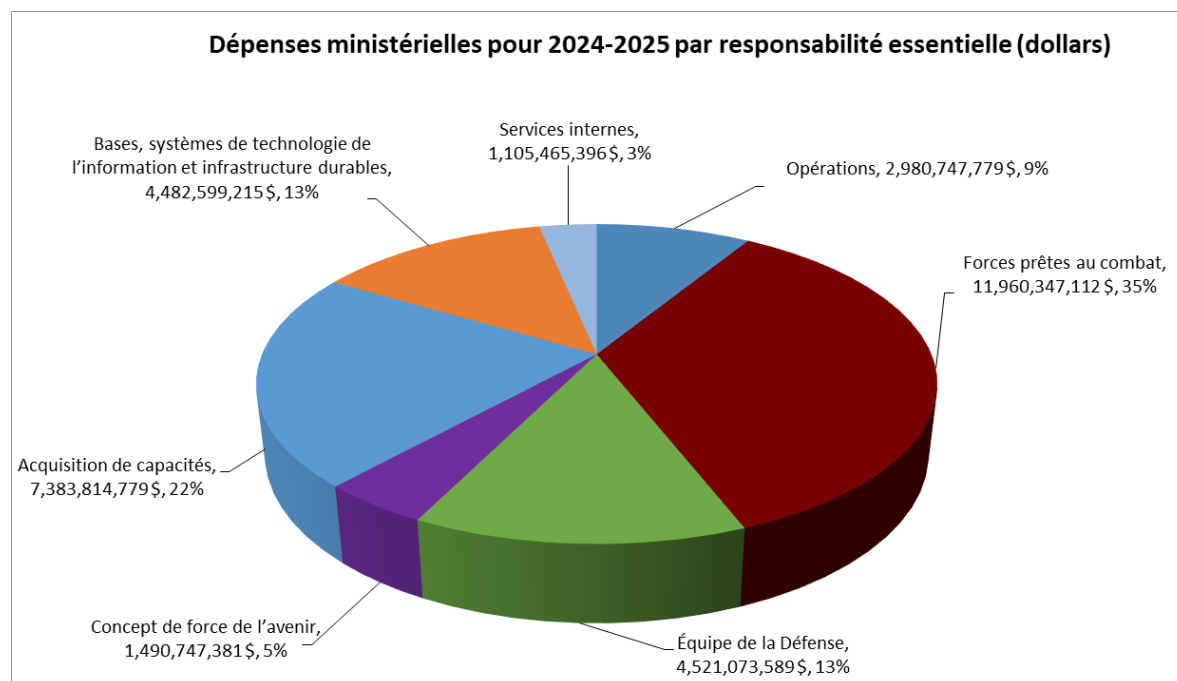
Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [Fait saillants des états financiers](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues du ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

Graphique 1: Dépenses réelles par responsabilité essentielle en 2024-2025.



Responsabilités essentielles et services internes	Montant
Opérations	2 980 747 779 \$
Forces prêtes au combat	11 960 347 112 \$
Équipe de la Défense	4 521 073 589 \$
Concept de force de l'avenir	1 490 747 381 \$
Acquisition de capacités	7 383 814 779 \$
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	4 482 599 215 \$
Services internes	1 105 465 396 \$
Total	33 924 795 251 \$

Recentrer les dépenses publiques

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards chaque année par la suite.

Dans le cadre du respect de cet engagement le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ont identifié les réductions des dépenses suivantes :

- 2024-2025 : 810 449 000 \$
- 2025-2026 : 851 437 000 \$
- 2026-2027 et après : 907 539 000 \$

Au cours de l'exercice 2024-2025, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN et les FAC) sont efforcé à réduire ses dépenses grâce aux mesures suivantes :

- Réductions des services professionnels et des déplacements : les réductions ont été axées sur les déplacements discrétionnaires, comme les réunions sur la gouvernance et la planification, tandis que les déploiements des FAC n'ont pas été touchés :
 - Réduction de 200 millions de dollars des dépenses en services professionnels ;
 - Réduction de 58,6 millions de dollars des frais de déplacement.
- Fonds de fonctionnement généraux : les réductions visaient à améliorer l'efficacité à long terme de l'organisation et ciblaient les secteurs qui, par le passé, avaient sous-utilisé leurs crédits :
 - Réduction de 354,8 millions de dollars des dépenses générales de fonctionnement.
- Initiatives reportées ou différées : les réductions comprenaient les programmes en attente d'approbation par le Conseil du Trésor, en révisant les échéanciers afin de réaliser des économies sans compromettre les capacités futures :
 - Économie de 197,1 millions de dollars grâce au report d'initiatives qui n'ont pas encore été lancées ou financées.

D'autres mesures de réduction ciblées sont en cours afin de réaliser des économies de 142,7 millions de dollars pour 2025-2026 et de 304,8 millions de dollars pour 2026-2027.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 8.1 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars).

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Opérations	2 280 404 320 \$	3 067 779 541 \$	• 2022–2023 : 2 019 743 879 \$ • 2023–2024 : 2 190 545 796 \$ • 2024–2025 : 2 980 747 779 \$
Forces prêtes au combat	11 304 585 891 \$	12 256 868 816 \$	• 2022–2023 : 10 796 359 609 \$ • 2023–2024 : 13 368 953 006 \$ • 2024–2025 : 11 960 347 112 \$
Équipe de la Défense	4 212 785 688 \$	4 398 664 308 \$	• 2022–2023 : 3 914 692 450 \$ • 2023–2024 : 5 390 707 098 \$ • 2024–2025 : 4 521 073 589 \$
Concept de force de l'avenir	865 727 609 \$	1 100 796 899 \$	• 2022–2023 : 835 360 142 \$ • 2023–2024 : 1 472 799 282 \$ • 2024–2025 : 1 490 747 381 \$
Acquisition de capacités	6 245 203 819 \$	7 961 290 738 \$	• 2022–2023 : 3 860 260 423 \$ • 2023–2024 : 4 927 504 771 \$ • 2024–2025 : 7 383 814 779 \$
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	4 490 063 164 \$	4 623 828 740 \$	• 2022–2023 : 4 097 255 100 \$ • 2023–2024 : 4 913 996 715 \$ • 2024–2025 : 4 482 599 215 \$
Total partiel	29 398 770 491 \$	33 409 229 042 \$	90 607 508 126 \$
Services internes	1 186 033 463 \$	1 302 284 428 \$	• 2022–2023 : 1 406 488 492 \$ • 2023–2024 : 1 204 970 119 \$ • 2024–2025 : 1 105 465 396 \$
Total	30 584 803 954 \$	34 711 513 470 \$	94 324 432 133 \$

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

En raison de l'arrondissement, les chiffres peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Lorsque les dépenses réelles dépassent le total des autorisations, cela ne représente pas un dépassement des autorisations parlementaires. Les autorisations parlementaires sont allouées par crédit et non par responsabilité essentielle ou programme.

Les écarts importants dans les ressources financières sont détaillés au niveau des responsabilités essentielles et des programmes dans la section « Renseignements à l'appui du répertoire des programmes » du document. Des explications sont fournies lorsque l'écart est d'au moins 100 millions de dollars ou lorsque la différence entre les dépenses réelles et prévues atteint 100 %.

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles pour l'exercice 2024-2025 est attribuable à un financement supplémentaire obtenu en cours d'année par le biais du processus des budgets supplémentaires, pour répondre à des besoins de dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis au moment de l'établissement du Budget principal des dépenses. Au cours des trois dernières années, les domaines spécifiques liés à cet écart comprenaient les contributions à l'Ukraine et aux programmes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), la solde et les indemnités militaires, ainsi que l'acquisition et le soutien d'équipements majeurs.

La section [Finances de l'infographie pour le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes sur l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents.

Tableau 8.2 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)*

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues pour 2025-2026	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028
Opérations	2 270 235 517 \$	1 576 635 265 \$	1 660 059 637 \$
Forces prêtes au combat	12 320 171 806 \$	12 474 018 274 \$	12 891 508 465 \$
Équipe de la Défense	4 406 612 568 \$	4 460 009 656 \$	4 523 206 812 \$
Concept de force de l'avenir	1 165 339 276 \$	1 244 658 441 \$	1 163 672 230 \$
Acquisition de capacités	9 548 783 861 \$	10 698 049 281 \$	10 055 819 183 \$
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	4 892 993 081 \$	5 290 199 348 \$	5 376 976 115 \$
Total partiel	34 604 136 109 \$	35 743 570 265 \$	35 671 242 442 \$
Services internes	1 060 875 589 \$	1 072 613 833 \$	1 054 117 179 \$
Total	35 665 011 698 \$	36 816 184 098 \$	36 725 359 621 \$

* Les chiffres prévisionnels sont conformes au Plan ministériel 2025-2026 et ne tiennent pas compte de l'intégration, en septembre 2025, de la Garde côtière canadienne (GCC) en tant qu'organisme de service spécial au sein du ministère de la Défense nationale.

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Les dépenses prévues devraient augmenter à partir de l'année financière 2025-2026, conformément à l'annonce faite en juin 2025 par le premier ministre et le ministre de la Défense nationale, et ne sont pas encore reflétées dans les chiffres des dépenses prévues dans le tableau ci-dessus. Cet investissement dans la défense vise à porter les dépenses de défense du Canada à 2 % du produit intérieur brut au cours de l'année financière 2025-2026.

La section [Finances de l'infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne sur l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements financiers plus détaillés liés à des exercices futurs.

Tableau 8.3 : Sommaire des dépenses budgétaire brutes réelles (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses brutes réelles 2024-2025	Revenus réels affectés aux dépenses 2024-2025	Dépenses nettes réelles (autorisations utilisées) 2024-2025
Opérations	2 980 891 147 \$	143 368 \$	2 980 747 779 \$
Forces prêtes au combat	11 983 829 320 \$	23 482 208 \$	11 960 347 112 \$
Équipe de la Défense	4 584 677 555 \$	63 603 966 \$	4 521 073 589 \$
Concept de force de l'avenir	1 491 179 969 \$	432 588 \$	1 490 747 381 \$
Acquisition de capacités	7 383 832 302 \$	17 523 \$	7 383 814 779 \$
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	4 708 826 727 \$	226 227 512 \$	4 482 599 215 \$
Total partiel	33 133 237 020 \$	313 907 165 \$	32 819 329 855 \$
Services internes	1 116 018 012 \$	10 552 616 \$	1 105 465 396 \$
Total	34 249 255 032 \$	324 459 781 \$	33 924 795 251 \$

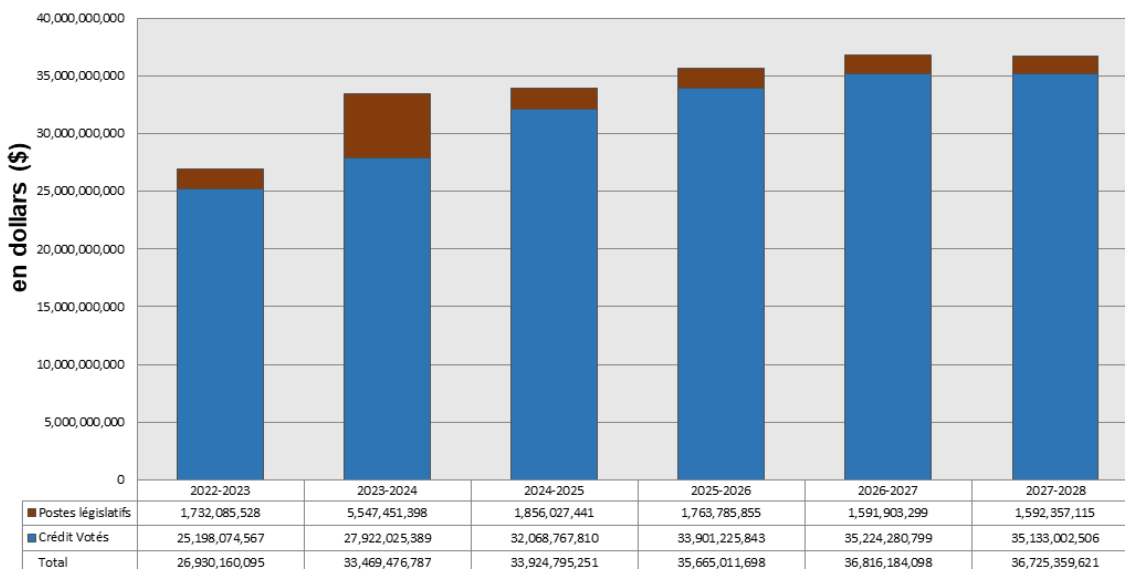
La section [Finances de l'infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne \(MDN/FAC\) sur l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements sur l'harmonisation des dépenses du MDN/FAC avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Consultez la [page sur les Budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur les autorisations de financement.

Graphique 2 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices. *

Graphique des tendances en matière de dépenses ministérielles



Financement approuvé (législatif et voté) sur une période de six ans.			
Exercice	Postes législatifs	Crédits Votés	Total
2022 à 2023	1 732 085 528 \$	25 198 074 567 \$	26 930 160 095 \$
2023 à 2024	5 547 451 398 \$	27 922 025 389 \$	33 469 476 787 \$
2024 à 2025	1 856 027 441 \$	32 068 767 810 \$	33 924 795 251 \$
2025 à 2026	1 763 785 855 \$	33 901 225 843 \$	35 665 011 698 \$
2026 à 2027	1 591 903 299 \$	35 224 280 799 \$	36 816 184 098 \$
2027 à 2028	1 592 357 115 \$	35 133 002 506 \$	36 725 359 621 \$

* Les chiffres prévisionnels sont conformes au Plan ministériel 2025-2026 et ne tiennent pas compte de l'intégration, en septembre 2025, de la Garde côtière canadienne (GCC) en tant qu'organisme de service spécial au sein du ministère de la Défense nationale.

Analyse du financement législatif et voté sur une période de six exercices

Au cours de l'année financière 2023-2024, les dépenses législatives ont été supérieures aux prévisions en raison d'un crédit nominal ponctuel de 3 298 millions de dollars versé au Compte de pension à la fin de l'exercice afin d'éliminer l'insuffisance actuarielle. Ce crédit a été identifié dans le rapport actuariel sur le régime de pension de la Force régulière en date du 31 mars 2022.

Pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives ministériels du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, consultez les [Comptes publics du Canada](#).

Fait saillants des états financiers

Les [états financiers](#) (audités/ non audités) du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

Tableau 8.4 : État condensé des résultats (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats prévus 2024-2025	Différence (réels moins prévus)
Total des charges	28 502 901 521 \$	29 458 601 642 \$	(955 700 124 \$)
Total des revenus	360 186 396 \$	378 807 255 \$	(18 620 858 \$)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	28 142 715 125 \$	29 079 794 387 \$	(937 079 266 \$)

Remarque : Plus de détails sur les Résultats prévus de 2024-2025 et les notes connexes sont disponibles dans l'[État des résultats prospectif \(non audité\) du Plan ministériel 2024-2025](#).

L'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle fournit le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

Dans l'ensemble, de l'exercice 2023-2024 à 2024-2025, le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts a diminué de 1 854 millions de dollars (6,2 %). La diminution des dépenses réelles en 2024-2025 par rapport aux dépenses réelles de 2023-2024 est principalement attribuable en raison d'un ajustement actuariel de 3 298 millions au Compte de pension de retraite des Forces canadiennes qui a eu lieu en 2023-2024, qui a surtout eu une incidence sur les Forces prêtes au combat, l'Équipe de la Défense, et les Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables.

Ces dépenses ont été partiellement contrebalancées par des dépenses plus élevées en Opérations en raison d'importants transferts à l'OTAN.

Enfin, il y a eu une augmentation des dépenses liées à l'Acquisition de capacités pour soutenir des projets majeurs tels que le Destroyer de la classe *Fleuves et rivières*, l'Aéronef multimissions canadien et le Navire de soutien interarmées.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2024-2025 proviennent de l'état des [résultats prospectif et les notes de 2024-2025](#) du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes.

Tableau 8.5 : État condensé des résultats (non audité) pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats réels de 2023-2024	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des charges	28 502 901 521 \$	30 389 055 888 \$	(1 886 154 367 \$)
Total des revenus	360 186 396 \$	392 286 845 \$	(32 100 449 \$)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	28 142 715 125 \$	29 996 769 042 \$	(1 854 053 917 \$)

Remarque : Plus de détails sur les Résultats prévus de 2024-2025 et les notes connexes sont disponibles dans l'[État des résultats prospectif \(non audité\) du Plan ministériel 2024-2025](#).

L'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle fournit le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

Dans l'ensemble, de l'exercice 2023-2024 à 2024-2025, le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts a diminué de 1 854 millions de dollars (6,2 %). La diminution des dépenses réelles en 2024-2025 par rapport aux dépenses réelles de 2023-2024 est principalement attribuable en raison d'un ajustement actuariel de 3 298 millions au Compte de pension de retraite des Forces canadiennes qui a eu lieu en 2023-2024, qui a surtout eu une incidence sur les Forces prêtes au combat, l'Équipe de la Défense, et les Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables.

Ces dépenses ont été partiellement contrebalancées par des dépenses plus élevées en Opérations en raison d'importants transferts à l'OTAN.

Enfin, il y a eu une augmentation des dépenses liées à l'Acquisition de capacités pour soutenir des projets majeurs tels que le Destroyer de la classe *Fleuves et rivières*, l'Aéronef multimissions canadien et le Navire de soutien interarmées.

Table 8.6: État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2025 (en dollars).

Renseignements financiers	Exercice en cours (2024-2025)	Exercice précédent (2023-2024)	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total du passif net	10 046 919 390 \$	9 893 174 616 \$	153 744 774 \$
Total des actifs financiers nets	4 681 372 576 \$	4 822 871 160 \$	(141 498 584 \$)
Dette nette du ministère	5 365 546 814 \$	5 070 303 456 \$	295 243 358 \$
Total des actifs non financiers	59 140 424 378 \$	52 077 306 191 \$	7 063 118 187 \$
Situation financière nette du ministère	53 774 877 564 \$	47 007 002 735 \$	6 767 874 829 \$

L'État consolidé de la situation financière fournit les soldes des actifs, des passifs et la situation financière nette du ministère au 31 mars 2025.

Dans l'ensemble, de l'année financière 2023-2024 à 2024-2025, la situation financière nette du ministère a augmenté de 6 768 millions de dollars (14,4 %). Cela est principalement attribuable par la poursuite des investissements dans des actifs non financiers liés aux principaux projets d'immobilisations.

Les détails additionnels se trouvent dans les États financiers ministériels consolidés et les notes complémentaires.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 8.7 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus pour 2024-2025
Opérations	2 686	2 867	3 067
Forces prêtes au combat	43 777	42 208	41 661
Équipe de la Défense	18 728	19 820	21 118
Concept de force de l'avenir	2 064	2 144	2 202
Acquisition de capacités	2 339	2 874	3 239
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	15 614	15 575	16 178
Total partiel	85 208	85 488	87 465
Services internes	4 656	5 099	5 209
Total	89 864	90 587	92 674

Tableau 8.8 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes. *

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Opérations	2 764	2 822	2 887
Forces prêtes au combat	42 417	43 241	44 151
Équipe de la Défense	22 295	22 719	23 187
Concept de force de l'avenir	2 055	2 052	2 065
Acquisition de capacités	3 064	3 062	3 087
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	15 883	15 971	16 176
Total partiel	88 478	89 867	91 553
Services internes	4 993	4 974	4 986
Total	93 471	94 841	96 539

* Les chiffres prévisionnels sont conformes au Plan ministériel 2025-2026 et ne tiennent pas compte de l'intégration, en septembre 2025, de la Garde côtière canadienne (GCC) en tant qu'organisme de service spécial au sein du ministère de la Défense nationale.

La Force de réserve est une composante précieuse et intégrée de la Défense. Elle est divisée en quatre sous-éléments constitutifs distincts :

- Première réserve ;
- Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets ;
- Rangers canadiens ;
- Réserve supplémentaire (Réserve stratégique).

Tableau 8.9 : Présente les ressources humaines totales prévues pour le personnel de la Force de réserve pour l'année financière 2024-2025.

	Résultats prévus 2025-2026	Résultats réels 2024-2025	Différence (réels moins prévus)
Première réserve	30 000	23 561	(6 439)
Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets	5 866	5 883	17
Rangers canadiens	5 000	4 825	(175)

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes](#) :

- [Détails sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [Analyse comparative entre les sexes Plus](#)
- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)
- [Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du Ministère

Ministre de tutelle : L'honorable David McGuinty, C.P., député

Ministre associé : L'honorable Jill McKnight, C.P., député

Sous-ministre : Stefanie Beck, sous-ministre

Chef d'état-major de la défense : Générale Jennie Carignan, CMM, SMC, MSM, CD

Portefeuille ministériel :

- Ministère de la Défense nationale
- Forces armées canadiennes
- Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes
- Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense
- Cabinet du juge militaire en chef
- Recherche et développement pour la défense Canada
- Centre de la sécurité des télécommunications
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada
- Comité d'examen externe des griefs militaires

Instruments habilitants :

- [Loi sur la défense nationale](#)
- [Loi sur le Centre de la sécurité des télécommunications](#)
- [Loi sur les mesures d'urgence](#)
- [Loi sur l'aéronautique](#)
- [Loi sur les pêches](#)

Année de constitution ou de création : 1923

Pour de plus amples renseignements ministériels, veuillez consulter [le site Web du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes.](#)

Coordonnées du Ministère

Adresse postale : 60 promenade Moodie, Ottawa, Ontario K1A 0K2, Canada

Téléphone : 613-992-4581

Courriel : information@forces.gc.ca

Site Web : <http://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale.html>

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et aux initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons d'être plus réceptif et inclusif ainsi que les méthodes permettant de prévoir et d'atténuer les obstacles potentiels à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif, mesurable, qu'un ministère, un programme ou une initiative envisage d'atteindre dans un délai déterminé.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ainsi que paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Dépenses et recettes nettes liées aux prêts, aux placements et aux avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone (Indigenous business)

Dans le cas d'un rapport sur les résultats ministériels, il s'agit de toute entité qui répond aux critères de Services aux Autochtones Canada, à savoir être détenue et gérée par des aînés, des conseils de bande et des conseils tribaux, être inscrite dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#) ou être inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires de traités modernes.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre des heures de travail d'un employé divisé par le nombre

d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, un employé qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0.5.

indicateur de rendement (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative qui évalue les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les produits ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative qui évalue les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Un programme, un projet ou une autre initiative dans le cadre desquels deux ou plusieurs ministères fédéraux reçoivent des fonds pour travailler conjointement pour atteindre un résultat commun généralement lié à une priorité gouvernementale, et dans le cadre duquel les ministres concernés conviennent de le désigner comme horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment celle imposée au ministère responsable de rendre compte des résultats ministériels et des dépenses regroupés.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Rapport qui décrit les activités prévues et le rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan, projet ou activité sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (government priorities)

Dans le rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le [discours du Trône de 2021](#).

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Ce qu'un ministère a fait en utilisant ses ressources pour atteindre ses résultats, dans quelle mesure ces résultats correspondent aux objectifs du ministère et dans quelle mesure les leçons apprises ont été déterminées.

répertoire des programmes (program Inventory)

Une liste qui recense tous les programmes du ministère et les ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à la réalisation de ses résultats.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

résultat (result)

Un résultat ou un produit lié aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative.

résultat ministériel (departmental result)

Résultat de haut niveau lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.